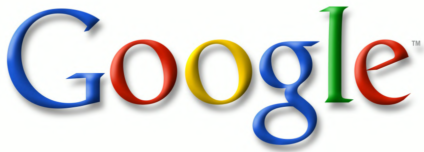


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

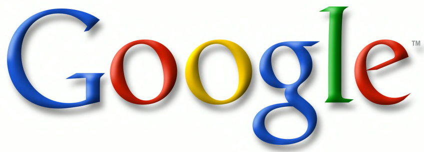
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

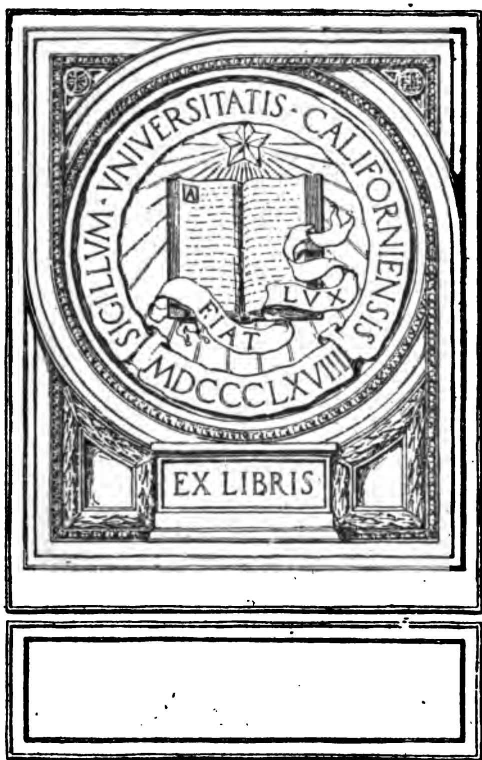
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


UC-NRLF
$B 282 977


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



LES
BARBARES EN BELGIQUE

DU MÊME AUTEUR

La Belgique martyre. Une brochure in-16. . . . . 0 fr. 50

L'arc en ciel, *poème*. Bruxelles, édition de *Durendal* (1909) . . . . 3 fr. 50

Notre Dame du Matin, *poème*. Paris, Bibliothèque de l'*Occident* (1911) . . . . 5 fr. »

igures et Contes. Bruxelles, Mertens, Paris, Gabalda (1913) . . . . 3 fr. 50

L'ame du Purgatoire, *poème*. Bruxelles, Lamertin (1914). . . . . 3 fr. 50

PIERRE NOTHOMB

LES BARBARES EN BELGIQUE

AVEC UNE LETTRE-PRÉFACE

DE

M. H. CARTON DE WIART

Ministre de la Justice

UNIV. OF CALIFORNIA

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1915

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

IL A ÉTÉ IMPRIMÉ
14 exemplaires numérotés
sur papier de Hollande Van Gelder.

Copyright by Perrin et Cie, 1915.

Fac-similé de la lettre de faire part du décès
de soixante et un paysans d'Olne (Pays de Liège),
massacrés par les Allemands
sur le territoire de la paroisse de Saint-Hadelin,
dans les premières heures de l'invasion, les 5 et 6 Août 1914.

305967

Paroisse de Saint-Hadelin (Olne)



Les Membres du Conseil de Fabrique, les Chefs des Confréries de la Sainte-Vierge et de Sainte-Barbe vous prient de bien vouloir asssister au **Service solennel** qui sera célébré en l'eglise de Saint-Hadelin, **Lundi 9 Novembre, à 10 heures et demie,** pour le repos des âmes des membres de Confrérie dont les noms suivent :

P. J. Hougrand, décédé à Micheroux, le 22 Février, membre de la Confrérie de la Sainte-Vierge.

Elisabeth Franquet, décédée à Verviers, le 9 Juillet, membre des deux Confréries.

Ainsi que pour les victimes du massacre des 5 et 6 Août en cette paroisse :

Jean Naval, Georges Delrez, veuve Desonay, Joséphine Desonay, Victor Warnier père Victor Warnier fils, Nelly Warnier, Edgard Warnier, de Saint-Hadelin.

Jean Malz, André Crahay et Paul Bailly, de Forêt.

Tous tués le 5 Août sur le Fawen.

Jean Willet, Laurent Gillet,

Jean Willot, Laurent Gillet, Jacques Ranier, Denis Naval, Jean Naval, Jacques Maguel, Henri Maguel, Pierre Dewandre, Julien Dewandre, Henri Dewandre, Joseph Delsaute, Louis Germay, Guillaume Leclercq, Jean Legrand, Noël Grand'ry, Joseph Grand'ry, Léonard Grand'ry, Augustin Sequaris, Pierre Delhier, Paul Delhier, Léonard Lamarche, Félicien Boeur, Alphonse Boeur, Vicor Hubert, Henri Hubert, Joseph Tixhon, Edouard Daenen, Gilles Haulvast, Gaspard Haulvast, Jacques Haulvast, Joseph Haulvast, de Saint-Hadelin.

Victor Polet, Jean Backer et Fernand Maguel, d'Ayeneux.

Joseph Strauven, de Charneux ; Joseph Delhalle, de Robermont.

Toussaint Hansez, Victor Hansez, Toussaint Hansez, Laurent François et Jules Saive, de Bouny.

Tous tués à Riessonsart le 6 Août.

Albert Schweiz, Betty Schweiz, Wilhelm Hasenklever, Blaise Graner, Antoine Daelhem, de Saint-Hadelin.

Hubert Blum et Mathieu Klein, de Fléron.

Tous tués dans les Heids d'Olne le 6 Août.

Denis Naval-Rogister, de Magnee, tué dans les Heids d'Ayeneux le 6 Août, et Mathieu Closset de Saint-Hedelin, tué à Bouny le 6 Août.

Priez Dieu pour le repos de leurs âmes.

Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge.
Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous.
Saint Joseph, patron de la Belgique, priez pour nous.
Saint Hadelin, patron de la paroisse, priez pour nous.
Sainte Barbe, patronne de la bonne mort, priez pour nous.

L'Allemagne a enseigné au monde à diriger la politique avec conscience, et à faire la guerre avec loyauté.

Notre armée est pour ainsi dire une image réduite de l'intelligence et de la moralité du peuple allemand.

Nous n'avons à nous excuser de rien. Nous ne sommes pas un peuple de violents. Nous faisons du bien à tous.

Notre force est la force de l'esprit, notre victoire la victoire de la pensée.

Nous sommes véridiques. Nos caractéristiques sont l'humanité, la douceur, la conscience, les vertus chrétiennes. Dans un monde de méchanceté nous représentons l'amour, et Dieu est avec nous.

Lettre du professeur Lasson (Nov. 1914).

LETTRE DE M. HENRY CARTON DE WIART

MINISTRE DE LA JUSTICE.

Mon cher ami,

C'est un long frisson que ce livre véridique où vous avez évoqué les crimes dont l'Allemagne s'est rendue coupable sur notre sol. En écrivant ces pages, vous avez fait œuvre pieuse et vengeresse à la fois : d'amour filial pour la Belgique, de juste indignation contre ses agresseurs.

Il ne suffisait pas qu'une Commission officielle d'enquête, dont les travaux se poursuivent depuis six mois avec autant de prudence que d'autorité, consignât dans ses procès-verbaux et ses rapports les preuves irrécusables du mépris allemand pour les promesses les plus solennelles comme pour

les lois de la guerre, pour la bonne foi internationale comme pour le droit naturel, — bref, pour tout ce qui constitue la base et la structure de la civilisation.

Les preuves ainsi relevées, il convenait d'en faire la synthèse. De tous ces attentats, il était utile de dégager le principe auquel ils répondent. Surtout, il importait, pour la revanche des victimes et la honte des bourreaux, que ces attentats fussent dénoncés, non seulement aux chancelleries, mais aussi au grand public et stigmatisées devant celui-ci comme ils méritent de l'être. C'est ce que vous avez voulu faire. C'est ce que vous avez fait.

Je souhaite que d'autres écrivains, sincères et courageux comme vous, s'inspirent de votre exemple afin qu'il n'y ait plus, dans aucun pays du monde, un seul homme digne de ce nom qui puisse, par ignorance, demeurer indifférent à une cause où la solidarité de l'humanité tout entière est intéressée. Oui, il faut que notre cher pays, crucifié à l'honneur, crie bien haut la vérité, non pas

tant pour implorer la Pitié que pour revendiquer le Droit.

*
* *

Le Droit. Au seul énoncé de ce mot, il m'est arrivé, il m'arrive d'entendre s'élever dans nos rangs des protestations amères et parfois des sarcasmes.

« Le droit! » disent d'honnêtes gens dont les foyers ont été détruits, dont les familles ont disparu dans la tourmente et qui assistent à l'insolente occupation de nos villes et de nos villages, « le Droit! Quel leurre! Quelle dérision! »

« Comment? Une grande Puissance, qui, d'accord avec les autres, avait exigé d'abord que la Belgique demeurât perpétuellement neutre, a brusquement exigé ensuite que, cette neutralité, nous la violions à son profit et contre ses co-signataires. Elle avait assumé le devoir de nous garantir. Or, lâchement, elle nous a sauté à la gorge. L'Histoire vit-elle jamais parjure plus flagrant? Non sans cynisme, l'Empire allemand l'a

reconnu, par la voix de son chancelier, le 4 août 1914, à la tribune du Reichstag. Et devant un tel crime, qu'ont fait, qu'ont dit les quarante-deux États qui inscrivaient solennellement à l'article premier d'une de leurs conventions de La Haye : *Le territoire des Puissances neutres est inviolable?*

« Ce n'est pas en cela seulement, ajoutent-ils, que le Droit a été manifestement et impunément outragé. Un accord consenti aussi à La Haye par ces États, sous le titre de « Lois et coutumes de la guerre sur terre » stipulait quelques règles impératives, minimum des obligations qu'impose aux belligérants le respect de la vie humaine et de la propriété d'autrui. Or, de toutes ces prescriptions, il n'en est pas une, — non, pas une, — dont la méconnaissance par les Allemands ne soit manifestement établie. A peine leurs armées eurent-elles forcé notre territoire qu'elles s'y ruèrent au pillage, au massacre et au viol. Signées par les chefs militaires ou civils, leurs proclamations érigèrent en système d'atroces punitions collectives. Par

milliers, des non-combattants, et parmi eux des prêtres, des vieillards, des femmes et des enfants, ont été fusillés ou torturés. Par milliers, d'autres furent déportés en Prusse. Sans aucune nécessité stratégique, des villes non défendues furent bombardées. Des sanctuaires célèbres, des établissements scientifiques et charitables, des merveilles d'art furent anéantis. Le vol a été organisé en gros, comme une entreprise. Ce n'est plus la guerre, pas plus qu'un assassinat n'est un duel. C'est une effroyable accumulation de crimes de droit commun et d'atrocités sanglantes. En face de ces crimes, qu'ont dit, qu'ont fait tous les États dont le laborieux accord se trouve ainsi bafoué? Quelle est la voix officielle qui s'est élevée pour protester? Droit des gens, lois de la guerre, droit naturel, à quoi servent donc ces grands mots, sinon à duper les faibles et à permettre aux forts de s'en réclamer chaque fois qu'ils y trouvent eux-mêmes quelque avantage? »

Ainsi pensent, ainsi parlent beaucoup de ces victimes qui ont tant souffert. Elles ne

se plaignent pas. Elles refoulent leurs larmes. Mais du moins leur souffrance farouche ne veut pas qu'on déploie davantage autour d'elle, pour tenter de la consoler, tout ce faux décor des déclamations humanitaires ou des conventions internationales, vains simulacres ou paravents hypocrites derrière lesquels elle devine l'incurable insouciance, l'égoïsme et la lâcheté des hommes et des peuples.

*
* *

Eh bien, non! Il ne faut pas accepter, il ne faut pas tolérer un tel langage. Le jour où ces blasphèmes auraient eu raison de notre foi dans l'immanente Justice, ce jour-là, mais ce jour-là seulement, nous serions vaincus! Jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire définitive, notre légitime défense doit être faite et restera faite en même temps du recours aux armes et du recours au Droit!

Sans doute, le Droit des gens est, contre les abus de la force brutale, un moyen de

défense dont nous ne devons pas nous exagérer l'efficacité immédiate. Mais ce moyen de défense, il serait moins sage encore, de notre part, d'en sous-évaluer l'importance. Laissons à d'autres le triste courage de qualifier de « chiffons de papier » les pactes solennels conclus entre nations. Ne nous arrêtons pas non plus d'affirmer les principes de la morale éternelle. C'est sur les champs de bataille de la conscience humaine, et non pas seulement à la voix du canon et à la pointe de l'épée, que se règle en définitive le sort des Nations. Quelque affreux que soit le spectacle d'aujourd'hui, l'Humanité n'a pas tout à fait cessé d'être humaine. Nous sommes plongés dans la nuit. Mais si épaisses que soient les ténèbres qui nous entourent, « il fait toujours matin quelque part », selon le mot de Longfellow. Et déjà, des lueurs d'aurore ne luisent-elles pas à notre horizon? Au fur et à mesure qu'elle est mieux connue, notre cause ne rallie-t-elle pas de toutes parts les sympathies de tous les cœurs loyaux? Dans sa *Lettre Pastorale*, déjà historique, le

Cardinal Mercier n'a-t-il pas pu proclamer que notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des Nations?

Faut-il en chercher le témoignage chez les Alliés, dont les Gouvernements ont si loyalement tenu vis-à-vis de nous les promesses de 1839, dont les armées luttent, aux côtés de nos soldats, sur le territoire belge que nous libérerons grâce à leur concours, et dont les populations réchauffent nos réfugiés de leur accueil si affectueux?

Écoutons plutôt ces voix autorisées qui, dans les pays neutres, s'élèvent et s'indignent pour nous et avec nous. Dès le mois de septembre, aux États-Unis, il m'était donné de sentir tressaillir, à l'unisson de nos cœurs belges, l'honnêteté foncière du grand peuple américain. Il y a quelques semaines à peine, l'homme d'État qui présida si brillamment à ses destinées, et à l'initiative de qui se réunit la Conférence de 1907, Théodore Roosevelt rappelait publiquement les abus qu'a proscrits cette Conférence et ajoutait : « Toutes ces offenses ont été commises par l'Alle-

magne et le traitement qu'elle a infligé à la Belgique est le plus grave des méfaits internationaux. » Et répondant à ceux qui ne voient dans ces conventions que de simples postulats : « Si un moment j'avais supposé, dit-il, que la signature de ces Conventions de la Haye ne signifiât rien de plus que l'expression d'un désir pieux que chaque puissance avait la liberté de dédaigner avec impunité, si ses intérêts le lui commandaient, je n'aurais certainement pas permis que nous fissions notre partie dans une farce si pernicieuse. » A son tour, un autre grand citoyen de l'Union, le Dr Charles W. Eliot, le Président émérite de l'Université de Harvard, me faisait l'honneur de m'exprimer « la profonde sympathie des Américains cultivés pour la Belgique souffrante ainsi que leur horreur pour les méthodes de guerre allemandes actuelles ».

En Suisse, à l'ouverture de la session des Chambres fédérales, le doyen d'âge du Conseil National, Henry Fazy, n'hésitait pas, en décembre dernier, à traduire la ferme protes-

tation qu'inspirent à un petit peuple loyal et fier, tout comme le nôtre, de son indépendance, la violation avérée du Droit et le mépris des règles de l'honneur et de l'humanité.

Chez nos voisins et amis des Pays-Bas — où, par centaines de milliers, des Belges ayant dû fuir leurs foyers saccagés trouvent une hospitalité franche et généreuse, — les hommes de science se révoltent contre le manifeste de leurs collègues des Universités allemandes. « Parmi eux, s'écrie Kernkamp, le professeur d'Amsterdam, il ne s'en est pas trouvé un seul capable de manifester un sentiment tant soit peu chevaleresque pour les malheureux Belges et leur Gouvernement qui ont si courageusement résisté aux exigences allemandes. Les Belges sont le seul peuple qui, à juste titre, puisse parler d'une guerre qui lui ait été imposée. Ils auraient pu mettre leur vie et leurs biens en sûreté s'ils avaient été assez lâches pour ne pas s'opposer au passage des troupes allemandes. Ils n'ont pas commis cette lâcheté. C'est tout ce que les Allemands peuvent leur reprocher. »

Pour ma part, je l'avoue, quand j'eus connaissance du Manifeste des intellectuels allemands, je crus tout d'abord à quelque pastiche « à la manière de... », à une de ces « charges » d'un sel un peu gros auxquelles ne répugne pas toujours l'humour anglo-saxon et où excellent notamment les Mark Twain et les Chesterton. Dans ce pastiche, je regrettais toutefois l'exagération par trop outrancière des lourdes audaces que ses auteurs prêtaient au pédantisme germanique.

Qu'on se rappelle, en effet, cette série d'énormités : « Il n'est pas vrai que nous ayons violé criminellement la neutralité de la Belgique.... » « Il n'est pas vrai que nos soldats aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge sans y avoir été forcés par la dure nécessité d'une légitime défense.... » « Il n'est pas vrai que nos troupes aient brutalement détruit Louvain.... » « Il n'est pas vrai que nous fassions la guerre au mépris du droit des gens.... » Non! Le pastiche dépassait vraiment les limites qu'autorise ce genre de mystification. Et j'éprouvais

quelque gêne, pour ceux qui avaient imaginé cette gageure, à découvrir qu'ils avaient aligné au pied de cette litanie de dénégations trop grossières, les noms de plusieurs savants que j'avais l'honneur de connaître et pour lesquels je professais le plus sincère des respects, tels que MM. Lamprecht, Wundt ou von Lisst.

Depuis lors, il m'a été affirmé de bonne source que ce document était authentique et que les humoristes anglais ou américains n'y avaient nullement collaboré. Je m'en réjouis pour la réputation de ceux-ci. Je le déplore pour le prestige de ceux-là.

Mais, dès lors, comment expliquer ce manifeste balourd?

Les signatures ont-elles été recueillies par l'un ou l'autre de ces procédés dont la culture germanique a usé chez nous vis-à-vis des paysans peu empressés à servir de guides aux hussards de la mort ou vis-à-vis des banquiers trop lents à livrer le secret de leurs coffres? Ou bien la documentation officieuse sur laquelle ces savants ont étayé leurs dé-

mentis aurait-elle failli peut-être à quelqu'une des conditions rigoureuses que requièrent les lois les plus récentes de la critique historique? N'hésitons pas à concéder à ces intellectuels le bénéfice de l'une ou l'autre de ces hypothèses bienveillantes et appelons-en de Philippe ivre à Philippe à jeun. L'ivresse passée, lorsqu'ils auront pris connaissance des Enquêtes officielles, et qu'ils auront lu des livres comme celui-ci, s'ils persistaient à nier audacieusement des infamies dont témoignent encore nos ruines à peine refroidies et nos tombes à peine fermées, — ou s'ils s'avisaient d'excuser tant d'ignominies en les couvrant du manteau de la Weltpolitik, ah! dans ce cas, de quel nom faudrait-il les flétrir? Comment pourraient-ils supporter encore sans rougir le regard loyal d'un honnête homme? Comment chacun d'eux pourrait-il demeurer seul à seul avec sa conscience chargée d'un tel opprobre?

*
* *

Le jour où la tempête a éclaté, mon cher

ami, elle vous a surpris, comme tant d'autres, dans la vie bénie de votre foyer et dans la joie de vos travaux paisibles. Ceux qui ont lu vos beaux poèmes d'une inspiration et d'une forme si pures, doivent se figurer aisément la tour d'ivoire où votre âme religieuse avait choisi son asile. Aussitôt, laissant là votre jeune famille et votre gloire naissante, vous vous êtes armé et, dans les rangs de la garde bruxelloise, vous avez vaillamment fait campagne. Au spectacle de la guerre, à la lueur des incendies, aux visions des ruines et des tueries, vous avez senti votre âme de poète se gonfler de tous les soucis de la fraternité humaine et haleter de justice. Alors vous vous êtes souvenu que la plume est aussi une arme. Et d'une plume éloquente et sincère, ne s'inspirant que des témoignages les plus sûrs, vous avez décrit la Grande Pitié de ce Peuple belge qui apparaît aujourd'hui aux yeux du monde comme la personnification vivante de ce qu'il y a de plus noble, et quoi qu'on dise, de plus fort : le Droit. C'est encore servir votre pays que de traduire ainsi ses

souffrances et ses espérances. C'est encore vous rendre digne du nom que vous portez et qui est si intimement mêlé à l'histoire de notre indépendance.

*
* *

Dans une de ses confidences où toute sa philosophie se livre, Bismark n'hésite pas à ériger en règles de la guerre la destruction des propriétés et le massacre des populations afin, dit-il, « d'amener les peuples ruinés et décimés à solliciter la paix et à subir docilement les conditions du vainqueur ». La thèse est abominable. De plus, elle est fausse. En ce qui nous concerne, il suffit d'étudier nos annales pour savoir que les Belges ne se sont jamais laissés abattre par l'épreuve et n'ont jamais abdiqué devant le fait.

Vous connaissez sans doute, dans ce vieux musée de Namur, planté de façon si pittoresque au port de Grognon, au confluent de la Sambre et de la Meuse, un mystérieux monument funéraire que son style rattache à notre xv[e] siècle ardent et tumultueux. Il

représente, sculpté dans la pierre et gisant étendu sur une dalle, un corps décapité. C'est un chevalier revêtu de l'armure et des cuissards, les mains croisées sur la poitrine dans un geste hiératique, — mais sans tête. Pas un nom, pas un blason, pas une date. Seulement, sur la dalle, on lit cette devise en lettres gothiques : « *Heure viendra qui tout payera.* »

Cette heure, elle sonnera pour nous aussi, nous le savons, nous le voulons. Tous nos sentiments et toutes nos énergies sont aujourd'hui ramassés autour de notre Roi dans les champs de bataille des Flandres. Douloureux et frémissants sans doute, nous demeurons pleins d'espoir dans l'éternelle justice, de confiance dans les réparations nécessaires. Ce sera long peut-être, qu'importe! Nous sommes des victimes, mais des victimes que redresse un juste orgueil. *Heure viendra qui tout payera!* Et alors, quelle joie! Avec nos jeunes générations, mûries par le devoir héroïquement consenti, éprouvées au feu des combats, nous referons, n'est-ce pas,

une vie nouvelle, une Belgique plus belle encore que l'ancienne !

Croyez, mon cher ami, à mon affectueux dévouement.

H. Carton de Wiart.

Le Havre, ce 1er février 1915.

Une partie de ce livre a paru, le 1er janvier de cette année dans la *Revue des Deux Mondes*, et a été, peu après, publiée en brochure. D'innombrables documents et témoignages nouveaux étant venus grossir, depuis ce moment, les dossiers de l'enquête belge, il a semblé utile de continuer l'œuvre commencée. On pouvait le faire en ajoutant à ce premier chapitre d'autres chapitres qui en eussent été le complément: on a préféré, pour éviter des répétitions, et conserver à ce travail son caractère de synthèse, garder le plan primitif, l'élargir, et tâcher de faire entrer dans le cadre, d'abord très modeste, de l'essai primitif, toute la souffrance et tout le martyre d'une nation.

La publication du présent ouvrage coïncide avec celle du volume où le Gouvernement belge réunit les divers rapports signés jusqu'ici par la Commission d'enquête sur les atrocités allemandes. Ce volume-ci n'a pas la prétention de compléter celui-là, mais il en est peut-être, si l'on peut dire, l'illustration. La vie grouillante du procès aide parfois à mieux voir un crime, dont le jugement ne retient que les traits essentiels; un petit témoignage, que ne mentionnent pas les *attendus* d'un arrêt, a peut-être jeté sur toute la cause — par son accent, par son sens profond, par sa valeur humaine — une lumière imprévue. Sous la protestation officielle il faut savoir entendre les récits émouvants des victimes, les plaintes, les sanglots, les râles.

Le premier rapport de la Commission est daté

du 28 août 1914, les derniers, de janvier 1915. Ils sont donc échelonnés sur cinq mois de guerre. Ils portent en eux-mêmes la marque de leur force et de leur loyauté, en ce qu'ils expriment leurs certitudes au fur et à mesure que ces certitudes sont acquises. A quelques semaines de distance, ils complètent un exposé par un détail nouveau, dont les enquêteurs n'avaient pu jusque-là vérifier la valeur.... Il était intéressant, en se basant sur eux, en les gardant sous les yeux, comme la haute autorité à laquelle il faut toujours revenir, mais en retournant constamment à la source de ces travaux décisifs, de tenter un tableau d'ensemble — un panorama de la Barbarie germanique.

Ce livre n'est pas définitif. Il ne peut l'être. L'histoire des atrocités allemandes n'est pas l'histoire cristallisée du passé, c'est l'histoire d'une horreur qui se prolonge et se renouvelle. D'autre part, quelque détail dans le récit d'un témoin pouvant un jour, par un autre témoignage, être reconnu inexact, pâli ou forcé, la loyauté exigera qu'on le supprime, qu'on l'accentue ou qu'on l'atténue. Enfin, un tel ouvrage ne pourra avoir sa valeur complète qu'au moment où, la Belgique étant libre, on pourra y donner, sans crainte de nuire à de pauvres gens, tous les noms en toutes lettres.

I

UNIV. OF CALIFORNIA

I

LE RÉVEIL D'UN PEUPLE

Celui qui n'a pas vu Bruxelles dans les premiers jours du mois d'août ne peut deviner ce qu'est le réveil d'un peuple. Une nation tranquille, endormie dans la paix et n'ayant d'autre orgueil, semblait-il, que sa richesse, sentit tout à coup peser sur elle la plus formidable menace. Cette guerre, qui devait l'épargner, — elle qui n'y pouvait rien et que protégeaient des engagements sacrés — elle allait en être la première victime. L'odieux ultimatum allemand lui demanda l'Honneur ou la Vie. Elle répondit : la Vie.

Elle offrit sa vie pour rester digne de vivre. Nul n'hésita. Chacun savait pourtant ce qu'il allait souffrir. Dans la nuit historique du 2 au 3 août, quand nous ignorions tout encore, le Roi et ses ministres, assemblés au Palais, ne discutèrent pas, ne songèrent point à transiger. Et, quand le public connut à la fois, le lendemain matin, l'ultimatum et la fière réponse, ce fut une

explosion d'ivresse. Cette foule de marchands, de petits rentiers, d'ouvriers, épanouis par le bien-être ou lassés par le dur travail, retrouva, comme toujours dans les heures tragiques, son véritable visage. L'âme des anciens chevaliers, la libre fierté des vieux communiers, l'honnêteté foncière d'un peuple aux vertus bourgeoises, s'exprimèrent dans un seul cri. Pour fêter sa résurrection et affirmer sa résistance, Bruxelles pavoisa.

Non que ce peuple s'étonnât de son sentiment. Un honnête homme ne s'émerveille pas de sa droiture. Mais, dans cette explosion de naturel orgueil, la nation, pour la première fois depuis longtemps, s'était sentie unie. Cette Belgique, divisée par les partis et par les langues, déchirée par les luttes sociales, n'avait plus qu'une âme et qu'une voix. Ceux qui doutaient de leur patriotisme ne doutèrent plus, les frères séparés se reconnurent. L'Allemagne avait contre elle l'unanimité d'un pays que son sourire épais avait voulu séduire et que trente deniers ne pouvaient acheter!

L'armée se leva, et toute la jeunesse avec elle. Les volontaires affluèrent de partout. Jamais une plus belle cause ne s'était offerte à leur rêve. Riches et pauvres, gentilshommes et bour-

geois, paysans et ouvriers, accoururent vers leur mère outragée avant même qu'elle eût appelé ses enfants. L'Allemand viendrait, soit! Mais il trouverait devant lui une muraille vivante! De longs trains emportèrent vers Liége nos régiments frémissants. On passa dans la fièvre la journée du 3 août, sans savoir.... Le matin du 4 août, à l'heure même où le roi Albert, dans le pathétique discours qu'il prononçait devant les Chambres, exprimait encore l'espoir que « les événements annoncés ne se produiraient pas », l'armée ennemie pénétrait par trois routes sur le territoire belge. Dès le soir, elle campait devant nos forts.

Le lendemain, la victorieuse résistance de Liége exalta la Belgique entière. Jamais elle n'avait vu ses soldats à l'œuvre. Tout de suite, ses soldats s'étaient révélés des héros. Rien ne les avait préparés à la guerre, sinon cet élan sacré qui nous emportait tous. L'Allemagne, qui n'avait cru qu'à une démonstration de notre part, l'Allemagne s'étonna sans comprendre. Nous comprenions. Autour des marchands de journaux qui, le soir du premier assaut, jetaient leurs feuilles à la foule, je vis des vieillards et des enfants pleurer de joie. Dans les rues, on se

serrait les mains sans se connaître, sans mot dire.

Mais, hélas! En même temps que ce premier bruit exaltant de victoire, nous en arrivaient d'autres qui nous révoltaient d'horreur. La flamme qui rougissait le ciel à nos frontières de l'Est n'était pas seulement celle des canons, c'était celle des incendies. Le sang qui fumait n'était pas seulement celui de la bataille, c'était celui du massacre. Le grand cri que l'on entendait n'était pas seulement le *hourrah* de nos troupes enthousiates, c'était le déchirant appel des blessés mutilés, des prisonniers torturés, des femmes qu'on violait, des villages qu'on assassinait! Le général von Emmich, dès ses premiers pas sur notre sol, avait annoncé par cent affiches que les Allemands éprouvaient pour le peuple belge « la plus haute estime et la plus grande sympathie ». On vit tout de suite ce que valent l'estime, la sympathie et l'hypocrisie des Barbares!

Après une lutte de quelques heures au pont de Visé, l'ennemi était entré dans la pittoresque petite ville, avait forcé les habitants à niveler les travaux de défense creusés par nos soldats et avait fusillé, sans raison et pour l'exemple, onze

civils. Les cadavres de deux notables, MM. Broutsa, avaient été jetés sur un trottoir, face découverte; un officier supérieur et quelques jeunes lieutenants prussiens s'étaient placés contre le mur, et d'autres, ayant obligé la population à venir contempler ce sinistre spectacle, l'un d'eux avait crié en français : « Ce sort vous est réservé, si vous nous êtes encore hostiles! » Déjà la ville brûlait. A Soiron, le garde-chasse et deux jardiniers avaient été saisis et massacrés à coups de baïonnette, le château avait été dévasté, le bourgmestre avait été envoyé en Allemagne. A Olne, le vicaire, M. Rensonnet, et le secrétaire communal, M. Fondcuir, coupables d'avoir, de la demeure de ce dernier, soulevé un coin de rideau pour voir défiler les Allemands, avaient été arrachés de cette maison, maltraités, conduits hors du village et fusillés. Un paysan qui allait voir ses vaches, un enfant qui passait trop près des canons avaient eu le même sort. A Forêt, le fermier Delvaux avait été poussé devant les troupes avec ses deux fils pendant que, les visant à bout portant, on faisait éclater le crâne de ses deux autres enfants. L'instituteur, M. Rongy, avait été sommé de fouler aux pieds le drapeau belge et fusillé, quoique sa femme enceinte et

suivie de ses quatre enfants eût levé le plus jeune vers les bourreaux, en forme de supplication! Les Allemands avaient incendié les fermes, conduit au feu un groupe d'otages, parmi lesquels des jeunes gens et le curé, qu'on devait ramasser le lendemain, méconnaissables à force d'avoir été déchiquetés. Ils étaient descendus ensuite à Saint-Hadelin, où ils avaient massacré soixante et une personnes, jetant à la boucherie des familles entières, la famille Warnier par exemple, dont une des jeunes filles devait se relever blessée après son évanouissement, sous les corps entassés de son père, de sa sœur et de ses deux frères : l'un râlait encore. Ils avaient incendié Battice, tué à Herve quarante-sept civils, puis brûlé trois cents maisons et obligé le bourgmestre, revolver au poing, à signer une déclaration certifiant que la destruction de la ville avait été causée par les obus du fort de Fleron! A Soumagne, ils avaient fait cent quatre-vingt-deux victimes, dont une soixantaine, fusillées dans une prairie au Fonds-Leroy, avaient été défigurées ensuite par cent baïonnettes acharnées. Un jeune homme avait été trouvé enterré la tête en bas et les jambes sortant du sol; son frère avait été brûlé vif dans sa ferme.

A Warsage on avait pendu, à Barchon on avait brûlé, à Julimont on avait anéanti, à Berneau on avait chassé par le feu et les salves les habitants du château, qui s'étaient enfuis vers la Hollande, traînant des enfants blessés.... Il n'était guère de village qui ne fût ruiné. Le pillage collectif, le vol individuel, les outrages aux femmes, les fusillades en masse s'étaient multipliés. On sut désormais que ce n'était pas seulement la vie des soldats, mais aussi le martyre des civils, que c'était le sang de tout un peuple qui allait payer son Honneur !

On apprenait aussi que, devant Liége, les régiments prussiens étaient montés à l'assaut en imitant la sonnerie des clairons belges ; que des détachements précédés du drapeau blanc avaient démasqué tout à coup des mitrailleuses et attaqué nos hommes à bout portant ; que l'ennemi violait délibérément la Convention de Genève, que, ne respectant pas la vie humaine, il ne respectait pas non plus les règles loyales du combat. Un murmure d'horreur et de dégoût se mêla à nos enthousiasmes.

II

LA BELGIQUE DEVANT L'INVASION

Ainsi, dès les premières heures des hostilités, les Allemands donnaient une idée de leur cruauté et de leur déloyauté, ainsi révélaient-ils d'emblée leur manière — ou leur système. Les excès du pays de Herve, les odieuses manœuvres de Liége devaient être le double prélude d'une longue série d'actes sauvages et de violations du droit des gens. La Belgique, qui venait de protester solennellement à la face du monde contre la méconnaissance de sa neutralité, vit qu'elle devrait encore une fois, ensanglantée et meurtrie, en appeler au tribunal moral qui, malgré tout, régit l'univers. Et, pour constituer au jour le jour le dossier de sa pathétique plainte, elle installa, sur l'initiative de M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, un Comité composé de magistrats et de légistes, ayant pour mission d'enregistrer les griefs des populations et de l'armée. L'arrêté royal créant la *Commission d'enquête sur la violation des règles du droit*

des gens, des lois et des coutumes de la guerre, fut publié par le *Moniteur belge* du 8 août.

Il en nommait membres, MM. van Iseghem, président de chambre à la Cour de cassation, Paul Verhaegen, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, Nys, conseiller à la même Cour, l'une des plus hautes autorités européennes en matière de droit international, Wodon et Cattier, professeurs à l'Université libre, et secrétaire, M. Gillard, directeur au ministère de la Justice. Lorsque, le 18 août, le gouvernement se retira dans Anvers, la Commission fut reconstituée près de lui. M. Cooreman, ministre d'État et ancien président de la Chambre, la dirigea, ayant autour de lui le comte Goblet d'Alviella, ministre d'État et vice-président du Sénat, MM. Ryckmans, sénateur, Strauss, échevin d'Anvers, Van Cutsem, président honoraire du tribunal. Les nouveaux secrétaires furent le chevalier Ernst de Bunswyck, chef de cabinet du ministre de la Justice, et M. Pierre Orts, conseiller de légation. Le départ pour Ostende et pour Sainte-Adresse n'arrêta pas l'activité de la commission; de plus, avec le concours de juges enquêteurs anglais, un sous-comité s'installa à Londres sous l'impulsion de Sir Macken-

zie Chalmers, ancien sous-secrétaire d'État et ancien membre du Conseil des Indes, de M. de Cartier de Marchienne, ministre plénipotentiaire du roi, de M. Henri Lafontaine, le pacifiste bien connu, et de M. Henri Davignon.

Une impartialité scrupuleuse, une minutieuse loyauté, une défiance *a priori* des témoignages indirects furent les règles de conduite de la Commission d'enquête. Elle n'accepta rien sans précisions, sans contre-enquête, sans examen sévère. Elle procéda comme le juge d'instruction qui fait jaillir la vérité de la concordance ou de la discordance des dépositions. Elle employa le concours de nombreux magistrats de carrière chargés d'aller au chevet des blessés, près des soldats de la ligne de feu, pour avoir confirmation de faits qu'ils auraient pu voir, suivant parfois à la piste, de village en village, des paysans fugitifs dont les témoins avaient invoqué le contrôle, puisant dans les notes des parquets criminels et des juridictions militaires des renseignements sur la moralité de ces mêmes témoins, vérifiant avec scrupule le bien-fondé des explications ou des accusations allemandes[1].

1. Une lettre, prise au hasard dans les dossiers, donne une idée des procédés de la commission. A sa demande, le

Dans les rapports officiels qu'elle a successivement publiés, la Commission n'a rien avancé qu'elle ne pût prouver. Les lieux et les dates des faits qu'elle cite sont soigneusement notés. Les noms des victimes et des témoins sont écrits en toutes lettres chaque fois qu'il ne s'agit point de personnes habitant le pays occupé, et auxquelles l'autorité allemande pourrait faire payer par un crime nouveau leurs révélations courageuses. Mais ces rapports sont nécessairement brefs, schématiques, incomplets, un peu secs.

procureur du Roi à Gand écrit au commissaire de police de Melle :

« ... De nombreuses fermes et maisons ont été incendiées par les soldats allemands sous prétexte que des civils auraient coopéré au combat et tiré sur eux. Il importe que ce fait soit minutieusement vérifié et éclairci.

« Je vous prie en conséquence de rechercher avec le plus grand soin si des témoins peuvent certifier que des civils ont fait usage d'armes contre les troupes allemandes ou ont molesté celles-ci; de me rendre compte du résultat affirmatif de vos investigations et de me signaler, s'il y échet, les noms et prénoms des témoins ».... Une méthode aussi conscienciense double la valeur de la réponse que fait le bourgmestre de Melle : « Je puis vous affirmer sur l'honneur qu'aucun civil de la commune n'a tiré sur les troupes allemandes et n'a pris part à la bataille du 7 septembre ». Et il ajoute, au point de vue de sa propre responsabilité : « J'avais réquisitionné toutes les armes (qui se trouvent encore à la maison communale) et j'ai fait saisir dans la suite celles qui n'avaient pas été déposées.... Je vous remets ci-joint un exemplaire des avis donnés à la population. »

Les ayant lus avec un frisson, j'ai obtenu l'autorisation de feuilleter la collection immense des témoignages et des procès-verbaux sur lesquels ils se basent. La sentence ne suffit pas, j'ai lu les débats et les pièces. Nulle lecture ne peut comme celle-là soulever le cœur, indigner l'esprit. J'ai vu vivre mon pays, depuis le premier jour de l'invasion, d'une vie tragique et pantelante. J'ài entendu ses sanglots, ses soupirs d'agonie, le grand appel qui vient des provinces occupées, comme un cri du fond de l'abîme. J'ai su dans toute leur noirceur les détails de l'affreux martyre : ceux que l'on peut dire, ceux qu'on ne peut pas dire encore. Le jour où le formidable dossier que j'ai sous les yeux, et qui grossit sans cesse, sera intégralement publié — il ne pourra l'être que lorsque la Belgique sera libre — il constituera contre l'Allemagne le plus terrible, le plus définitif des réquisitoires. Quand, dans les pages qui suivent, j'aurai tàché de dégager, à l'aide de documents inédits et caractéristiques que j'ai pu y puiser, à l'aide aussi de quelques souvenirs personnels, la synthèse et le mobile de ces atrocités, je n'aurai dévoilé qu'une infime partie des maux que notre peuple a souffert — que notre peuple souffre!



Il ne s'était pas attendu à la guerre. Quand elle avait éclaté, après le premier enthousiasme il avait bien senti qu'un malheur était proche — mais il n'avait pu deviner le traitement qu'il allait subir. L'invasion serait dure, certes, mais elle serait sans excès. On la supporterait le cœur bien haut, mais sans inutile révolte, — double courage de ne point faiblir et pourtant de se taire ! Les autorités belges avaient annoncé à la population que l'armée allemande était l'une des plus disciplinées du monde, qu'il ne fallait point, par quelque geste irréfléchi, enfreindre contre l'ennemi les lois de la guerre : elle se fait entre soldats, les civils ne peuvent activement s'y mêler. Si leur devoir strict est de ne pas guider l'ennemi, de ne pas l'éclairer, de ne l'aider en rien, il est aussi d'accepter sa présence quand il le faut. Ce n'est pas seulement une question de dignité, c'est une question de sauvegarde. Au prix de leur abstention, les habitants paisibles n'auraient point à souffrir d'autre torture que la douleur morale !... Afin d'empêcher un malheur ou une imprudence, le gouvernement belge donna des ordres pour que les armes fussent dé-

posées dans les maisons communales. Des instructions précises furent affichées dans toutes les villes, dans tous les villages, à ce sujet, et chaque jour les journaux les reproduisirent en première page et en grands caractères. Chacun, y ayant obéi, attendit avec résignation et tranquillité l'hôte forcé qu'on annonçait. Ce peuple habitué au langage du droit, attentif, de par sa neutralité même, aux lois internationales, sûr de l'efficacité des traités, confiant dans leurs promesses au point d'avoir longtemps négligé la préparation de sa défense, instruit de la protection garantie, par les vieilles coutumes guerrières et les récentes conférences de La Haye, aux combattants et aux non-combattants, ne craignit, pour ses fils sous les armes, que la loyale mort et, pour lui-même, que la douleur de voir ses villes envahies. Il savait que, si la guerre devient plus terrible, elle devient aussi plus humaine, que les armes cruelles sont interdites, les ruses déshonorantes condamnées, que les blessés ont droit au secours, les captifs à la protection. Il savait que les biens, les personnes, les foyers seraient saufs; que l'Allemagne avait signé et ratifié les conventions de 1899 et de 1907, défendant le bombardement des localités ou-

vertes, le pillage des villes même prises d'assaut, la confiscation des propriétés privées. Il savait que l'honneur des familles, la vie des individus, l'exercice des cultes doivent être respectés ; que les réquisitions doivent être proportionnées aux besoins de l'armée et aux ressources des communes ; que toute saisie, destruction ou dégradation intentionnelle des églises, des hôpitaux, des écoles, des musées, des monuments historiques, des œuvres d'art et de science est formellement défendue, et qu'enfin « aucune peine collective, pécuniaire ou non, ne peut être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables » ; il connaissait toutes ces lois, il croyait que le rôle des neutres co-signataires était de les faire observer, il pratiqua tout son devoir. Il reçut les Allemands avec la tristesse grave et fière de ceux qui, pour être dominés, ne sont pas vaincus. Il s'abstint envers eux de tout acte hostile. Il lui parut dès lors certain qu'en retour l'ennemi respecterait ses propres obligations. Le crime allemand étonna ce peuple confiant avant de le meurtrir.

II

III

LES PRISONNIERS ET LES BLESSÉS

Il n'est pas une de leurs obligations qui n'ait été enfreinte par les Allemands en Belgique. Comment en être surpris d'ailleurs? Le geste initial de leur campagne avait été de fouler aux pieds un engagement sacré, de déchirer une convention de neutralité imposée par eux et garantie par eux. Pourquoi auraient-ils hésité à violer leurs autres engagements? Une forfaiture en entraîne d'autres. Un crime appelle de nouveaux crimes. La méconnaissance *systématique* et *ordonnée*, — comme je le prouverai bientôt, — des lois de l'humanité et de l'honneur, marquera d'une tache ineffaçable l'histoire de la Grande Guerre. Les faits odieux dont elle fut le prétexte sont si nombreux et si horribles qu'il faut souvent à celui qui les relate du courage pour continuer sa tâche, et que, pour ménager ses lecteurs, il doit parfois gazer certaines atrocités, ou même les passer sous silence. Et il s'efforce d'oublier, pour garder son calme en feuilletant

les documents tragiques, qu'il s'agit là de son pays, de sa terre et de son sang!

Le martyre des civils belges, par les quelques détails qu'on en connaît déjà, a suscité dans le monde une telle indignation qu'il efface presque du souvenir les atteintes honteuses portées par l'envahisseur aux droits des combattants. Des combattants isolés surtout. L'Allemand, quand il n'est point serré dans des lignes compactes, a facilement peur de son adversaire : il n'en a jamais le respect. Tremblant devant son ennemi armé, il se venge de lui lorsqu'il est impuissant. Le prisonnier entre ses mains n'est pas un soldat malheureux, c'est une victime qui va supporter sa haine. Aussi la première série de crimes qui apparaît, lorsque, ayant lu les travaux de la commission, on cherche à en classer les horreurs, est celle des violences exercées sur les hommes qui se sont rendus. Nulle pitié pour eux le plus souvent; nul geste qui soit digne d'un vainqueur : mais l'arrogance, la cruauté, le mauvais rire, le mépris facile que les âmes basses ont pour les êtres sans défense! S'ils sont nombreux, on les dirige vers l'arrière sans trop les molester : malgré tout, leur nombre impose! On se contente de les nourrir mal ou de ne pas

les nourrir du tout, et d'empêcher dans les gares les ambulanciers de leur donner à manger. Mais, s'ils sont isolés ou en petits groupes, il n'est point d'outrages qu'ils ne subissent. On les malmène, on se joue d'eux, on les bafoue : « A Campenhout, dit un témoin, j'ai vu maltraiter deux prisonniers ; on se moquait d'eux, on leur faisait « faire des exercices », on les contraignait à porter des charges, les frappant au point qu'ils ne pouvaient plus avancer. » Et les gros rires d'éclater dans le bataillon satisfait! Le soldat V. H. a été fait prisonnier près d'Aerschot ; il a été livré à un officier et à trois soldats qui l'ont ligoté, lui demandant où était son régiment, où se cachait le gros des troupes ; il n'a pu ou n'a pas voulu répondre : alors on l'a jeté à terre, accablé de coups de pieds, et on l'a abandonné enfin, toujours serré dans ses cordes, après lui avoir arraché son manteau. Une infirmière, Mlle R. B., a vu, le 25 août, dans Eppegem, un prisonnier dont on frappait la tête à coups de crosse ; plusieurs morts qu'elle a recueillis dans les rues de ce même village avaient eu la tête fracassée par de tels coups. Dans une reconnaissance, le soldat Piérard a été surpris avec ses camarades. Comme il était blessé, on l'a pansé. Puis, à coups

de baïonnettes, on les a chassés, lui et les autres, devant deux compagnies allemandes qui tiraient sur eux. Affolés, certains d'entre eux se jettent dans le Démer, qui longe la route : on continue à tirer. Piérard se précipite sur la berge, et, comme un homme vient de le mettre en joue et de le manquer, un officier fait remarquer qu'un Belge ne vaut pas une balle, et il commande de l'enfoncer dans l'eau. Le malheureux parvient à se glisser sous les roseaux où il s'accroche, et demeure ainsi, la tête seule émergeant, jusqu'au matin. Aux soldats Goffin et Heyvaerts qu'ils ont pris le 6 août, les Allemands ont lié les mains : ils les poussent devant eux, plaçant leurs fusils sur leurs épaules. Ils leur ordonnent de crier : *Belges, ne tirez pas! Ce sont des Belges!...* Pendant la retraite de Namur, le fantassin Parfonry est tombé entre leurs mains avec un groupe d'hommes. Ils leur joignent les poignets derrière le dos, ils les attachent quatre par quatre, ils les font marcher tout le jour, à coups de plat de sabre et de crosse, pour les jeter enfin dans les caves du château de Saint-Gérard. Ils enlèvent de son poste, pour on ne sait quel motif, le chef de station de Baelegem : ils le traînent, la corde au cou, derrière leurs chevaux, — au

pas, au trot, au galop ! Une estafette, à Aerschot, le 25 août, arrive annoncer une mauvaise nouvelle ; ce prisonnier la paiera : il est percé d'un coup de lance !

Voici mieux encore. Écoutons ce témoin : « Au château de M. Bauduin à Lubbeek les Allemands ont brûlé vif un fantassin belge en l'enfournant dans un four à pain. Des débris calcinés d'équipement militaire sont encore sur les lieux. Les soldats allemands ont été blessés par l'explosion de cartouches qu'ils avaient oubliées dans la cartouchière du prisonnier. Le concierge du château devant subir le même sort a dû assister à la scène, mais a profité de l'explosion pour s'enfuir ». A Esneux, dans la nuit du 5 au 6 août, les Allemands fusillèrent trois soldats belges. Quatre soldats, fuyant le 19 août, à Linden, devant une patrouille ennemie supérieure en nombre, se réfugièrent dans la maison du témoin C. et, se voyant cernés, agitèrent par la fenêtre un mouchoir blanc au bout d'un tisonnier. Les Allemands se ruèrent dans la maison et, comme leurs prisonniers remettaient leurs armes, ils se saisirent de fourches et, à coups répétés, massacrèrent les fugitifs contre le mur de la cuisine.

Deux hommes pris sur l'Yser, le 3 novembre, furent interrogés par une patrouille composée d'un officier et d'une dizaine d'hommes. Pour tirer d'eux des renseignements militaires, on les menaça de mort, puis on les traîna à terre sur une vingtaine de mètres, vers la rivière. Le nommé Burm (J. L.), du 24e de ligne, déclare que, fait prisonnier par les Allemands, ceux-ci, pour l'obliger à parler, lui trempèrent les mains dans l'eau bouillante. Il vit près de lui deux autres soldats belges torturés : l'un d'eux, qui s'était rebellé, fut saisi par des gardiens qui, lui tenant bras et jambes, lui tordirent le cou jusqu'à ce que la mort s'ensuivît ; le second eut un doigt coupé. Le 20 octobre, l'aumônier militaire Van Crombruggen et quatre témoins, soldats du 12e de ligne, relevèrent au pont de Dixmude le cadavre du lieutenant Poncin, de leur régiment : il avait été fusillé après avoir été lié au moyen d'un fil de fer enroulé une dizaine de fois autour des jambes. Le 24 août, à Louvain, ramenant un prisonnier belge, la soldatesque le pend à un réverbère devant la gare. Le 6 septembre, le cavalier Baekelandt est désarmé : on le ligote, puis on lui ouvre le ventre à coups de baïonnette. Ce fait n'est pas isolé. Le soldat Lootens a vu près

de Sempst, attachés à un arbre, les cadavres de deux carabiniers dont on avait ouvert le ventre et arraché les entrailles. Et ce n'est pas le comble de l'horreur : à Tamines, un officier supérieur français a été amené près d'un arbre, lié au tronc : on a attelé un cheval à chacune de ses jambes ; au signe donné, on a fouetté les chevaux! C'est l'écartèlement dans toute sa cruauté ! « J'ai vu, dit le témoin, qui raconte la scène, tremblant encore, j'ai vu le pantalon se déchirer, le corps s'ouvrir. »

C'était un blessé. Les prisonniers blessés n'ont pas plus que les autres droit au respect : au contraire. Leur impuissance n'est-elle pas plus grande? N'a-t-on pas plus facilement l'occasion de faire souffrir? Écoutons le maréchal des logis Baudouin van de Kerchove, du 5e lanciers : « Blessé de deux balles allemandes à la bataille d'Orsmael, le 20 août 1914, malgré mes blessures, les Allemands me maltraitaient. L'un d'eux m'arracha ma carabine des mains, la fit tournoyer au-dessus de ma tête et m'infligea un formidable coup sur les reins. Voyant que je vivais encore, un autre me mit en joue à deux mètres. Heureusement, la balle ne fit que m'effleurer le ventre. » Dans un bois, près

du Baarbeek, on trouve morts vingt-deux carabiniers cyclistes : dix-huit avaient été achevés à coups de baïonnette dans la tête ; leurs blessures faites par les balles étaient légères ; seuls les quatre hommes atteints de blessures mortelles ne portaient pas de traces de coups de baïonnettes. De semblables faits se répètent chaque jour.

A Montigny-le-Tilleul on voit des hommes du 13e allemand achever deux blessés du 119e français. Le premier eut la tête fendue d'un coup de hache par un soldat, pendant qu'un de ses camarades lui donnait à boire. Le deuxième fut broyé sous une pièce de canon. Dans cette même localité, un nommé Vital Arnould fut fusillé le 23 août, à six heures, pour avoir donné des soins au soldat français Louis Sohier, blessé à la cuisse : celui-ci fut ensuite fusillé à son tour. Il y a pis : lors de leur entrée à Namur, les Allemands s'empressèrent de faire sortir leurs compatriotes qu'on soignait à l'hôpital Bribosia. Ils mirent le feu à l'édifice, postèrent des hommes devant la porte et, à mesure que les blessés français et belges, chassés par le feu, parurent au seuil, on les abattit à coups de fusil !

S'il est pourtant une convention à laquelle la

plus implacable des guerres ne peut porter atteinte, c'est cette Convention de Genève signée par l'Allemagne, nation savante qui se vantait d'être pitoyable. Pas plus que les autres elle ne fut respectée en Belgique. On détruisit des ambulances que son pavillon protégeait, on abusa de ses insignes pour s'avancer avec moins de risques, on mêla aux médecins, souvent dévoués, qui faisaient leur devoir sous son égide, des infirmiers pillards et des brancardiers assassins. On arma des sauvages porteurs du signe de la bonté. Les Belges les virent, à Tamines, achever à coups de baïonnettes les victimes du massacre; à Lodelinsart et à Jumet, quitter momentanément leurs civières pour aller incendier des maisons. — « Ambulanciers de la Croix Rouge, me disait un Liégeois il y a peu de jours, employés chez nous tour à tour pour guérir les blessés et pour les tuer! »

Il faudrait un long chapitre pour détailler par le menu les violations de la Convention de Genève dont la Belgique fut le théâtre. Bombardements systématiques d'hôpitaux dans les villes ouvertes et dans les villages dégarnis de troupes; destruction d'ambulances; attaques de convois de la Croix-Rouge; assassinat de prêtres

et de médecins penchés sur les mourants; tortures exercées sur les mourants eux-mêmes : ce furent des épisodes répétés tous les jours pendant ce long martyre. Un Zeppelin bombarda l'hôpital de Deynze. Ceux de Malines et de Heyst-op-den-Berg furent criblés d'obus. Virton ville ne fut pas bombardé : on se contenta de lancer des bombes sur le collège, protégé pourtant par le drapeau de Genève. Huit atteignirent le bâtiment et deux la salle d'ambulance, tuant dix blessés, infligeant des blessures mortelles à une vingtaine d'autres. Le capitaine Caluwaert a été le témoin indigné du bombardement de l'hôpital de Lierre : une première bombe est tombée un peu en deçà, tuant une femme et un enfant. L'aviateur allemand qui réglait le tir a aussitôt fait des signaux pour qu'il fût rectifié, et la bombe suivante atteignit son but.

Une ambulance est installée au château de M. Jacobs à Wolverthem : les soldats prussiens chassent les habitants du château, le pillent et l'incendient. A l'ambulance des aciéries Allard, à Mont-sur-Marchienne, les Allemands pénètrent de vive force, enlèvent quatorze lits et en détruisent seize autres !

Le 16 août, sur la route de Hannut à Tirle-

mont, un groupe d'ambulanciers, parmi lesquels il n'y avait pas un militaire, fut assailli à coups de fusil. Le 26 août, le fait se renouvela sur la route de Haecht : les blessés, que transportait un convoi furent tous atteints par les balles. Le 23 août, à Bioul, la route fut jonchée de cadavres d'ambulanciers tués pendant qu'ils soignaient les blessés ; la colonne du Dr Petit y fut décimée. Trois brancardiers, M. Screvens, les abbés Piérard et Patron sont saisis pour servir de bouclier à l'ennemi pendant un combat à Namur : les deux prêtres sont tués. Dix-sept Pères de Picpus sont arrêtés à Aerschost pendant qu'ils soignaient les blessés et envoyés en Allemagne. Le nommé De Man, Louis, à Lebbeke, qui aidait à transporter les blessés allemands, est roué de coups, sans rime ni raison, par un brancardier ennemi. Le premier habitant tué à Hastière est le Dr Halloy, de la Croix-Rouge, qui vient de soigner avec un admirable dévouement l'aviateur saxon von Seydlitz. Au même village, on pousse vers une maison, au bout de revolvers braqués, Mgr Carton de Wiart, secrétaire de l'archevêché de Westminster et directeur de l'ambulance, avec deux infirmiers : « Entrez-y, si l'on tire, vous serez les premiers

atteints! » Un Frère des Écoles chrétiennes était à Lovenjoul, le 19 août, avec trois infirmiers; les Allemands les assaillirent. Ils leur arrachèrent leur brassard et les jetèrent sur un fumier; ils les frappèrent et les injurièrent violemment. Les malheureux parvinrent à fuir, emportant un blessé : « J'ai dû, dit le bon religieux, le déposer sept fois à terre, parce que les mitrailleuses allemandes tiraient sur nous ». Une jeune fille de Louvain, Mlle H., à cette même date, fut arrêtée par un officier au moment où elle sortait de l'hôpital, portant ses insignes, et menacée de mort. Le 19 août encore, arrivèrent dans la ville quatre-vingts blessés, amenés à pied de Lubbeek au milieu des brutalités, des coups et des insultes de leurs convoyeurs : le matin, les Prussiens étaient entrés dans l'ambulance villageoise où ils reposaient, et, tuant l'un d'entre eux, avaient jeté les autres sur le pavé; ils avaient bien voulu faire à ces derniers grâce de la vie. Moins magnanimes, à Wolverthem, d'autres Allemands jettent des blessés dans des maisons en flammes. Plus raffiné, un soldat, à l'ambulance d'Hastière, donne l'ordre aux infirmières de fouetter un mourant : il s'étonne qu'elles refusent. A Louvain, à l'ambulance de

l'Enfant-Jésus, les Allemands font irruption et poursuivent à coups de fusil les docteurs Aerts et Ausloos, jusque dans les caves. A Gomery, dans ce charmant pays Gaumet, qui prolonge au cœur de nos Ardennes la douceur des dernières collines lorraines, trois cents blessés, parmi lesquels le lieutenant-interprète Deschars, étaient soignés par une ambulance française. Le 22 août, plusieurs détachements allemands du 47[e] régiment d'infanterie occupèrent le petit village. Leur chef entra dans la grange qui servait d'hôpital et demanda un interprète. L'officier s'avança : il n'avait pas dit deux mots qu'il était abattu d'un coup de revolver. Alors le massacre commença, où les médecins succombèrent pêle-mêle avec leurs blessés, dont, après une heure, un tiers seulement survivait! Pour couronner la journée, on brûla le village et l'ambulance elle-même.

Férocité toujours. Comme toujours aussi, la déloyauté y répond. Ne respectant point l'insigne de la Croix-Rouge porté par leurs adversaires, les envahisseurs profitent largement du respect dont les Belges, comme les Français et les Anglais, ne se départent jamais envers leurs organisations sanitaires. Je n'en cite que peu

d'exemples. Le 25 août, jour d'un combat violent, les Allemands remplirent, à Vilvorde, la caserne des carabiniers cyclistes, d'artillerie et de troupes. Puis ils arborèrent sur le toit de l'édifice un grand drapeau de Genève. Ils en pendirent un autre sur une corde tendue devant le bâtiment à travers la chaussée de Malines. A Meysse, le 17 septembre, l'état-major du 52e d'infanterie loge dans une villa où il fait flotter le même drapeau. Il y a mieux : à Houthem où ils cantonnaient une nuit, alors qu'ils désiraient dormir et que les Belges n'étaient pas loin, *toutes* les maisons où ils logeaient furent marquées d'une croix rouge. Il n'y avait parmi eux *pas un seul* blessé... Ce sont bien les mêmes hommes qui abusent du drapeau blanc, qui revêtent leurs soldats d'uniformes belges volés pour de traîtreuses surprises....

Ce mépris pour la Convention de Genève, il arrive parfois que les Allemands l'affichent avec cynisme. A Namur, l'*Oberartz* reconnaît que, pour se soumettre à cette convention, il aurait dû renvoyer à leur armée de campagne des médecins qu'il retient indûment; il ajoute que, cette armée étant complètement détruite (!), il lui est impossible de le faire. D'autre part, qu'il est de

l'intérêt des Allemands de priver le plus possible l'enceinte d'Anvers de secours médicaux, « la maladie et l'épidémie étant pour eux un atout de plus ». Et comme, désespérés d'être inutiles, les praticiens auxquels il s'adresse lui signalent qu'à Saint-Hubert et à Florennes il y a douze cents blessés, belges et français, qui manquent de soins depuis quinze jours, et demandent d'y pouvoir aller, ce sinistre savant à lunettes leur refuse cette faveur, sous prétexte que ces blessés, ayant attendu quinze jours, peuvent facilement attendre encore! Les archives de la Commission contiennent l'original d'une défense faite par le commandement de Bruxelles au médecin V. de rejoindre son poste, et cela — c'est stipulé en toutes lettres — « malgré le privilège protecteur de la Convention de Genève! » Le docteur Henri Fredericq, retenu dans les mêmes circonstances depuis la prise du fort de Chaudfontaine, étant parvenu à s'évader de Liége pour venir se mettre à la disposition de ses chefs, les occupants condamnent son père, savant professeur à l'Université, à être emprisonné à la Chartreuse tant que son fils ne sera pas revenu[1].

1. Voir dans le 7e rapport de la commission d'enquête la

Pas plus que sur les violations de la Convention de Genève, l'enquête de la Commission belge ne laisse de doute sur la violation de la convention qui proscrit les balles expansives, employées dans le but unique de faire souffrir. On en ramasse à Werchter, sur la position qu'occupait l'ennemi pendant la bataille du 25 août, et les docteurs Attichaux et Van de Maele soignent un blessé qui en a été atteint. A Anvers, un soldat meurt à l'ambulance de la rue de Bom, d'une blessure causée par une balle *dum dum*. A Lubbeck, deux soldats ont les chairs déchiquetées par un projectile qui explose. Aux combats de Cappelle-au-Bois et de Nieuwrode, dans les rues d'Alost, les mêmes blessures sont constatées. Enfin les troupes du général Clooten saisissent à Ninove, sur l'oberlieutenant hanovrien von Hadeln, plusieurs cartouches à balles expansives; l'expertise à laquelle on les soumet ne laisse aucun doute sur leur nature[1].

correspondance échangée à ce sujet entre le professeur Frédericq et le docteur Melis, chef du service de santé de l'armée belge.

1. Voici le rapport de l'expert : la boîte à étiquette verte que vous me présentez (20 patronen nº 403, fur die Mauser selbstlade pistole, calibre 7.63) devrait contenir des cartouches pleines. Elle contient un ratelier sur trois de

Ainsi, de toutes les lois qui tendent à civiliser la guerre, à la maintenir dans les bornes de la franchise, de la loyauté, du courage et de la pitié, — il n'en est pas une que les Allemands n'aient foulée aux pieds. Le temps de la guerre en dentelles est passé. — C'est possible! Les chevaliers sont morts. — Nous verrons! Dans la lutte, tout sentiment doit disparaître! — Pas celui de l'Honneur! Tout ce qui est beau dans le combat, l'Allemand l'ignore, sauf la Force. Et il a déshonoré la Force en la faisant servir à sa cruauté. Qu'espérait-il? Terroriser nos soldats? Leur fier et loyal courage fut leur réponse! Qu'il perde même l'espoir de les voir par représailles devenir semblables à lui. Leur noblesse native les en empêche. Ce qu'il obtiendra, c'est de les faire plus acharnés au combat, plus tenaces dans la résistance. Ils savent maintenant l'Idéal qu'ils défendent. Ils distinguent leur civilisation d'avec sa *kultur*. A voir son instinctive lâcheté et comment il traite leurs frères, ils devinent, plus angoissés et plus ardents, le trai-

balles expansives *dum-dum* extraites de boîtes spéciales à étiquettes jaunes. Ces balles sont rendues expansives dans la fabrication et il n'est pas possible de les rendre telles à la main. V. Rousseau, armurier-expert.

tement que vont subir leur femme, leur mère, leurs sœurs, leurs petits; car, si la conduite de l'ennemi est atroce vis-à-vis des combattants, que va-t-elle être vis-à-vis d'une population civile terrorisée et sans défense?

III

IV

SUR LES ROUTES ET DANS LES CAMPS

Les Allemands entrent dans un village. Le doigt sur la gâchette, le canon au creux du bras, ils regardent les maisons et saluent d'une fusillade les habitants qui se montrent à leur seuil ou à leur fenêtre. Leur chef descend à la maison communale, fait venir le bourgmestre, impose d'immédiates réquisitions. En même temps, les soldats se répandent dans les rues et les fermes, enfoncent les portes qui ne s'ouvrent pas assez vite, maltraitent les habitants, visitent les caves sans retard, se font servir à manger. D'autres conduisent à leur commandant les notables du lieu. Ceux-ci serviront d'otages. Si un coup de feu est tiré, si les vivres réquisitionnés ne sont pas livrés à temps, si l'impôt de guerre n'est pas versé, *si l'armée belge reprend l'offensive de ce côté*, ils périront. Parfois le curé, le notaire, le médecin, ne suffisent pas. On réunit alors, dans quelque enclos bien gardé, toute la population mâle. Soudain, au fond d'une ruelle écartée, on

entend une détonation, ou tout simplement un Allemand qui crie que l'on a tiré. C'est le signal du pillage. Les officiers ont déjà, revolver au poing, dévalisé les caisses publiques, la succursale de la Banque Nationale s'il y en a : c'est maintenant aux soldats de travailler. Ils s'y emploient. Les magasins sont vidés, les plus pauvres chaumières visitées et démeublées. Le soir, feu de joie : on incendie, sinon tout le village, du moins quelques maisons!

Les pauvres gens se taisent, terrorisés. Auraient-ils envie de défendre leur bien ou leur femme au prix de leur vie, ils ne le peuvent pas, sachant que d'autres, gardés à vue, paieraient pour eux. Le calcul souvent porte à faux, car le sort des otages ne dépend pas d'un acte réel, mais de l'arbitraire. Une fois entre les mains des Allemands, ils peuvent tout bas se remettre entre les mains de Dieu.

La nuit tombe. Ils s'endorment sur une chaise à la maison communale ou, s'ils sont nombreux, à l'église sur les dalles froides. Tout à coup on vient les réveiller. Est-ce pour les fusiller ou simplement pour accompagner un officier qui veut traverser le village? Qui peut savoir? Ils vont connaître l'angoisse d'attendre la mort, de

n'être plus que les jouets d'un odieux caprice. Si cela passe par la tête de leur bourreau, on les exécutera sans autre forme. On leur fera peut-être au préalable, comme à Wygmael ou à Herve, creuser leur tombe. S'ils sont trop nombreux pour qu'une salve suffise à les exterminer, on se servira de la mitrailleuse. On les retrouvera plus tard tombés en travers les uns des autres dans leur sang coagulé, ou, comme à Elewyt, à genoux et les mains encore jointes, glacés par la mort dans l'attitude de la supplication. Parfois, avant de leur donner la mort, on s'amusera d'eux, comme à Gelrode où, parmi les otages enfermés à l'église, on prend sept jeunes gens pour les conduire au cabaret voisin et là leur faire « faire des tours » : histoire d'amuser les soldats. A l'aube, quand la fête sera finie, on les frappera à coups de sabre puis on les tuera.... Peut-être n'ira-t-on pas si loin. On leur fera balayer la rue, comme au procureur du roi de Tongres, ou l'hôtel de ville, comme au substitut et au juge de paix de cette même localité; on les tiendra la corde au cou pour les faire grotesques, et on leur serrera parfois le nœud pour les obliger à des contorsions réjouissantes; on les poussera devant des chevaux, comme le vieux M. de B...,

âgé de soixante-dix ans qui, à Francorchamps, doit longer la chaussée, précédant un major. On mettra comme condition à leur délivrance, comme à Hingeon, qu'ils aillent à la ville voisine, escortés de soldats, près du commandant du district, crier trois fois : « Vive l'Empereur! ». Le plus souvent on les conduira dans les champs, de village en village, sur tous les chemins qui rayonnent de leur clocher. Pendant des heures, parfois pendant des jours, ils circuleront ainsi, comme un troupeau, pour terroriser, par leur fatigue même et leur souffrance, les paysans d'alentour. Un pavé plus commode rend-il la marche plus facile : on les en écartera, les forçant à marcher dans la boue. De temps à autre, on leur annoncera qu'ils vont mourir, on leur demandera comment ils préfèrent mourir : assis, debout, couchés? On jouera devant eux cinq ou six fois le simulacre de la fusillade. Quand ils seront mis en joue, suspendus entre la vie et la mort, on leur adressera un discours grossier ou burlesque — « Regardez une dernière fois votre belle patrie! » leur criera un officier en ricanant. Un autre, les voyant faiblir, éclatera d'un gros rire : « Avant votre mort, je vais vous régaler de la grande nouvelle, le prince de Monaco a mobi-

lisé contre nous! » — « Ce n'est pas pour cette fois-ci, concluera un troisième relevant les fusils; il faut faire durer le plaisir! »... L'atroce attente continuera. On les fera rester à genoux des heures entières, ou les mains levées. On les jettera à plat ventre, pieds liés, mains en croix, face contre terre. A certains groupes, on coupera tous les boutons et toutes les attaches des habits, pour obliger les hommes en marche à toujours retenir des mains leur pantalon. On les frappera s'ils n'avancent pas assez vite, comme le vénérable évêque de Tournai, âgé de soixante-quatorze ans, poussé sur la route d'Ath avec les notables de sa ville et qu'un soldat, le voyant prêt à tomber, accable d'un coup de poing. S'ils rencontrent un autre régiment allemand, les sentinelles n'auront pas honte de leur rôle, et les nouveaux venus ricaneront, montrant les otages du doigt : « Vous fousillé! Fousillé vous! » Ils devront passer peut-être, comme ceux de Montigny-sur-Sambre, entre deux haies de soldats allemands, qui les battront au passage du manche de leur lance ou, au hasard et à plaisir, ensanglanteront des visages. Si l'un veut fuir, il le paiera et les autres le paieront : « Six hommes se trouvaient

à notre droite, raconte le vicaire L..., et l'un d'eux, nommé Demay, âgée de dix-huit ans et faible d'esprit, chercha à fuir. On lui tira trois coups de fusil.... Comme je le sus par sa mère qui parvint à retrouver son cadavre, ce jeune homme avait été atteint à la cuisse et était mort faute de soins dans une grange où il s'était traîné. En entendant les coups de fusil, le capitaine revint et, se précipitant sur les hommes qui étaient à notre droite, se mit à leur donner des coups de poing dans la figure et à leur frapper la tête contre la muraille. Il était si furieux qu'il pouvait à peine parler, et j'entendis qu'il terminait en disant : « Et maintenant, tous fusillés! » Je vis les soldats emmener les cinq captifs et j'entendis les coups de feu. » On ne saura quelles injures inventer pour eux : « A Gilly-Hauchies, disent plusieurs témoins, les Allemands nous firent agenouiller, nous crachèrent à la face et nous lancèrent de l'eau, pendant qu'un officier et plusieurs hommes tournaient autour de nous, lançant leurs baïonnettes dans notre direction. Plusieurs furent atteints. » Les sabres, les crosses, les cravaches ne suffiront pas. Tous ces jeux étant épuisés, on se servira de haches. On offrira aux prisonniers un spectacle ininter-

rompu d'horreurs et de massacres. Écoutons ce résumé que l'un fait d'une partie de sa promenade : « Un soldat me porta sur la tête un violent coup de crosse, qui me jeta évanoui au milieu de la rue. Puis on me fit lever. A Lodelinsart-Bon Air, j'ai vu les soldats du 10e régiment d'infanterie tuer un civil qui était dans le couloir de sa demeure. A Lodelinsart-Duchassis, j'ai vu les mêmes soldats arracher un vieillard du seuil de sa porte et l'abattre d'un coup de crosse. A Lodelinsart-Caveau, en face du château, les mêmes soldats ont tiré sur deux civils qui sont tombés sur le trottoir. Sur ce parcours, en remontant vers Bon Air, je dus soutenir un malheureux vieillard qui ne pouvait plus suivre; les Allemands me l'enlevèrent des bras, le jetèrent brutalement sur le trottoir et le frappèrent à coups de crosse. A l'écluse de Couillet, ils saisirent deux hommes, les entraînèrent hors des rangs et les fusillèrent entre le fossé et la Sambre. Quelques mètres plus loin, dans les mêmes conditions, les Allemands fusillèrent M. Alfred Georges, échevin de Lodelinsart. » Enfin, quand on les aura bien abreuvés d'horreurs, on les fera retourner d'où ils viennent, avec de nouveaux tours et de nouveaux détours,

pour voir leurs maisons détruites ou leur village en feu, et on les lâchera dans un éclat de rire ou un blasphème! Ce qui ne les empêchera pas d'être encore repris deux ou trois fois, malgré des billets de libération qu'on aura bien voulu leur donner, par d'autres bataillons qui n'auront pas encore joui de leur martyre!

Souvent, d'ailleurs, ce circuit de souffrances ne sera que l'avant-goût de leur calvaire. Comme six cents habitants de Visé, comme quatre cent cinquante paysans de Lebbeke, comme toute la population mâle de nombreux villages des environs de Louvain, ils seront emmenés en Allemagne. Leur cortège, perdant de vue, définitivement, la tour en feu du bourg, sera dirigé, à travers le pays saccagé, vers l'Inconnu. Si quelque train à bestiaux est prêt, on les y entassera pêle-mêle. Ils y rejoindront des malheureux emportés eux aussi, on ne sait pourquoi, et au mépris de tout droit, vers la géhenne. « Parmi les civils, que vois-je? dit un témoin, en route pour Soltau, deux fillettes de douze à treize ans et un bambin de dix ans environ, tous trois accrochés à un vieillard à cheveux blancs! » Quand ils arriveront au camp de concentration où on les emmène, ils pourront voir — vieillards,

paysans inoffensifs, pauvres écoliers — comment les Prussiens s'y prennent pour augmenter lâchement le total de leurs prisonniers de guerre.

Car ils sont réputés prisonniers de guerre. Les prisonniers civils étant chose inconnue des nations civilisées, on les a tout simplement baptisés ainsi. On a même pris le soin de l'inscrire sur leur dos avec de la couleur blanche. *Kriegsgefangenen Munster*, *Kriegsgefangenen Senne*, *Kriegsgefangenen Soltau* : ils sont marqués comme le bétail qu'on parque. Il faudrait pouvoir lire le récit circonstancié qu'a pu faire M. F..., ibéré après quelques jours en sa qualité de citoyen mexicain, de la vie de ces pauvres gens au camp de Soltau. Dans le grenier où dort M. F... ils sont six cent cinquante, mêlés les uns aux autres, sans presque de place pour s'étendre. Le matin on les réveille avec des cris variés, dont les plus modérés comprennent nécessairement le mot *cochon* et sont agrémentés de coups de chicotte. Ceux-ci interviennent dans toutes les circonstances du jour. Le froid, la faim, la saleté la plus répugnante règnent. Les punitions se multiplient pour un oui, ou un non, parce qu'on ne comprend pas. Celui qui désobéit ou qui refuse la maigre soupe du jour, trop rebutante au goût,

est attaché à un pilier au milieu de la cour pour inspirer la soumission aux autres. Le désespoir couve. Le cachot est si affreux qu'un homme s'y pend, qu'un autre — Wallon, condamné parce qu'il n'entend pas l'allemand — y devient fou et doit être conduit à l'asile de Lunebourg. Les prêtres y sont insultés plus que tous autres. « Deux d'entre eux, raconte M. F., l'abbé Beelaerts et le curé Hacherelle ont eu à y subir de telles atrocités qu'un ancien prisonnier, consul de Russie en Amérique, arrêté le premier jour de la guerre et libéré en septembre, ayant fait une campagne de presse et fait faire des gravures réprésentant les deux prêtres attachés dans la cour de la caserne pendant qu'un soldat les frappait, il y aurait eu une interpellation au Landtag de Hanovre : alors les officiers sont venus et ont fait signer à tous les malheureux sous menace de coups, une feuille *en blanc*, sans doute une feuille de protestation de leur part. » Le traitement, au camp de Munster, n'est pas plus humain. Là aussi on voit des femmes, des enfants — certains n'ont pas onze ans —. Là aussi (le récit d'un évadé digne de foi ne laisse aucun doute), là aussi la faim sévit et torture ceux qui n'ont pas d'argent pour acheter du pain

à la cantine. Là aussi, le feu, la lumière, la propreté, l'hygiène sont inconnus. Les tuberculeux, les syphilitiques, les galeux sont mêlés aux autres. Deux professeurs à la faculté de médecine de Louvain, qui y ont été enfermés, pourraient donner d'intéressants détails. On ne change pas la paille sale des baraques, qui sont infestées de gros poux. Là aussi les pauvres, arrachés de chez eux en pantoufles ou en bras de chemise, ne peuvent se chausser ou se vêtir. Là aussi les prêtres sont brimés, n'ont jamais l'autorisation de dire la messe. Les coups, les mauvais traitements, les insultes pleuvent. « Les soldats, dit le rapport du paisible otage conduit à Munster, témoin impartial et calme — qui plusieurs fois rend hommage à la bonté individuelle de tel ou tel militaire allemand — les soldats nous considéraient comme des assassins et nous traitaient en conséquence. Les injures, les menaces, les coups de crosse ne nous étaient guère épargnés, pas même aux vieillards. Les mauvais traitements, les privations, les émotions, etc., eurent pour effet qu'au début plusieurs avaient perdu totalement la raison. Pour le groupe des habitants de Wesemael et des environs, cela eut des conséquences tragiques

qui coûtèrent la vie à plusieurs; il serait utile d'interroger des personnes de ce groupe. » Ce sera fait — mais quand ces malheureux reviendront-ils de leur captivité? Ils attendent, tournés vers l'Europe qui s'indigne, mais n'agit point. Ils sont des milliers qui appellent. Au seul camp de Munster il y a eu à la fois jusqu'à trois mille cent otages belges. Le chiffre a été cité par le cardinal Mercier dans son émouvante lettre pastorale. De temps à autre, l'un d'eux parvient à s'échapper, ou est renvoyé dans son village. Il lui est défendu de parler de sa captivité. On le voit revenir parmi les ruines, malade et maigri. Il n'ose rien raconter. A ceux qui l'interrogent il pourrait dire tout bas comme Dante : « Je suis celui qui revient de l'Enfer! »

V

LES JEUX DE L'OCCUPATION

Les habitants principaux du village partis, que vont devenir tous les autres? Si par hasard la population reste au complet, comment va-t-on la faire souffrir? Comment la soldatesque et les officiers cantonnés dans les fermes vont-ils occuper leurs loisirs? Nous allons assister aux plaisirs du village.

Le premier sera l'ivresse. L'ivresse ouvre la porte des rêves, multiplie les imaginations malfaisantes. « L'alcool éteint l'homme et allume la brute ». Pourquoi citer ici des faits? C'est par milliers, en Belgique, que les caves furent vidées par le peuple grossier des soudards et des soulards. La première formalité de l'occupation est la réquisition des bouteilles. Tous les crimes relatés par les témoins de l'enquête belge sont précédés, suivis ou entrecoupés de hoquets d'ivrognes disciplinés. La fade odeur du vin monte de mes dossiers avec la fade odeur du sang!

Les officiers commandent l'ivresse collective ou donnent l'exemple de l'ivresse individuelle. Leurs chambres à coucher sont encombrées de verres et de flacons; la table de leur conseil de guerre, quand ils jugent, est garnie de bouteilles de champagne. Eux, comme leurs régiments, on peut les suivre à la trace du vin. Ceux qui, à la fin d'août, ont parcouru la route de Louvain à Malines, l'ont trouvée bordée de flacons cassés, à moitié pleins encore, dont le goulot brisé laissait couler un noir liquide comme le cou d'un homme guillotiné. Leur donner à boire sera le seul moyen, parfois, d'obtenir d'eux sa grâce. Dans les pauvres ruelles où les gens n'ont plus de vin ou n'en ont jamais eu, ils en réclament encore. A Tournai, à des boutiquiers qui ont quelques bouteilles de Malaga pour un malade, ils les veulent prendre. On les leur donne, ils les vident à moitié, crachent leurs pleines gorgées à la figure de leurs hôtes, puis partent en disant merci!

Une telle humeur est pleine de promesses pour les civils au milieu desquels ils vont se distraire. Je ne dis rien des viols, dont je devrai parler tout à l'heure, et m'en tiens pour le moment aux amusements plus honnêtes. Ils

seront féroces, comme il sied. Et, s'ils sont variés, la fusillade en restera, somme toute, le commun dénominateur. Les habitants ont cru, sur la foi de quelque proclamation, pouvoir continuer à vivre de leur vie ordinaire : qu'ils se détrompent, le temps se passera à les terroriser. On fusillera des paysans parce qu'ils s'enfuient, on en fusillera parce qu'ils restent. Se montrer et se cacher sont des crimes équivalents. Et je n'exagère pas : il y a des centaines de cas où l'exécution n'a lieu que pour s'être penché à une fenêtre ou pour être descendu dans une cave. Un jeune homme, comme à Campenhout, les suivra-t-il des yeux au passage : fusillé! Des jeunes filles, comme les sœurs Desmet, à Brusseghem, s'attarderont-elles à regarder un incendie : coup de feu! Un vieillard les croisera-t-il, comme à Wolverthem, paisiblement assis sur une charrette : on l'abattra. Un paysan parti avant leur entrée reviendra-t-il, son outil sur l'épaule, du travail des champs : on l'accueillera en le tuant. Au bruit, comme à Averbode, les fermiers s'enfuieront-ils dans les blés : d'une salve on les fauchera. Si les pauvres gens ne cèdent pas à leurs caprices, ils savent ce qui les menace. Aussi les Allemands en profitent-ils pour prendre

toutes les libertés, comme à Hamoir et à Comblain-au-Pont, où les cavaliers s'amusent, après leur bain dans l'Ourthe, à se promener nus dans le village. Cléments, s'ils ne punissent pas les habitants qui ont détourné la tête !

Se montre-t-on empressé, au contraire, l'effet sera le même. Ils récompenseront souvent l'amabilité de leur hôte en le tuant, comme le cabaretier Degend, à Tessenderloo, poussé par eux au mur après qu'il les eût gavés, ou comme cette femme de Vlamertinghe qu'ils assassinent pendant qu'elle prépare leur repas. Ont-ils reçu par hasard de leurs chefs l'ordre de ne pas faire de mal, ils s'en remettront de ce soin à leurs successeurs, comme ce détachement qui passa à Lubbeek et fut reçu par l'aubergiste : « L'aubergiste nous raconta, dit le témoin Robert van de Kerchove, que les Prussiens avaient été si contents de sa réception qu'ils l'avaient quitté en lui serrant la main et en disant : Braves gens! Avant de partir, ils avaient écrit sur la porte une « bonne recommandation ». L'un de nous alla voir, ajoute le témoin, et lut cette phrase en allemand : « *Les habitants de ce village ne méritent aucune pitié, ils ont tiré sur les troupes !* » Sont-ils à court d'inventions, ils entreprendront

quelques jeux cruels, comme à Schaffen où ils brisent à un homme les bras et les jambes; mieux, comme à Louveigné, où, pris de la nostalgie du tir aux pigeons, les officiers laissent les soldats lâcher des prisonniers avec ordre de se disperser et de les abattre à la course. Ont-ils, comme à Battice, massacré quelques douzaines d'hommes, ils n'en permettront l'inhumation que huit jours plus tard. Des habitants sont-ils arrivés à sauver du pillage quelques valeurs, ils prendront plaisir à jeter devant eux leurs titres et leurs billets dans l'incendie de leur maison, ou à arroser de pétrole et à brûler — ils l'ont fait pour la famille Devos, d'Alost, — les paquets précieux que des fuyards emportent. Une de leurs victimes se plaint-elle? Ils l'achèveront, comme M. Cognon, de Visé, qu'ils lardent de coups de baïonnettes, qu'ils poussent dans l'eau, et qui, le ventre déchiré, pressant ses entrailles d'une main, est obligé de tirer de l'autre une barque, — jusqu'à ce qu'il meure!

Je songe à nos calmes villages. Je les vois groupés autour du clocher, si le clocher est encore debout, peureux et pleins de sang, de douleurs et de ruines. Je devine la vie souffrante et fermée des paysans brimés, leur effroi au

moindre bruit, leur sentiment constant d'être près de leur fin, liés au bon vouloir des bêtes fauves. J'entends dans les boutiques, dans les étables, au fond des caves leur respiration oppressée, leur silence plus affreux qu'un cri, et l'approche autour d'eux du malheur qui rôde. Comme il est saisissant et beau, le mot de ce fermier de Buecken qui raconte les épisodes de cette constante agonie. Il est dans un caveau avec son frère, sa servante, un garçon de ferme; ils entendent les Allemands resserrer leur cercle tout autour de leur cachette, mettant le feu aux chaumières : « Ils entrèrent dans la maison en criant: Tout le monde mort! » Les pauvres gens ne bougent pas. « Nous étions là *avec la mort sur les lèvres* ». Tout mon pays, depuis des mois, connaît cette dure menace, cet affreux baiser!

VI

LE DÉFI A DIEU

Comme otages, les Allemands recherchent particulièrement les prêtres. Comme jouets et comme victimes, ils les recherchent encore. Quel plaisir de les insulter : ils ne répondent pas; et de les frapper : ils tendent l'autre joue. De plus, ces héros du *Gott mit uns* ne résistent pas au goût attirant et pervers du sacrilège. Méditons le récit de leurs exploits dans le village de F. et leur ingéniosité quand il s'agit de faire souffrir un prêtre. C'est le curé lui-même qui dépose : « Les Allemands sont arrivés à F., le mardi 18 août, vers 9 heures, comme un essaim. Ils ont mis le feu à cent quatre-vingt-dix maisons. Un millier d'habitants est sans maison. Vingt-deux personnes au moins ont été tuées sans motif aucun. Deux hommes, les nommés Macken et Loods, ont été enterrés vivants, la tête en bas, en présence de leurs femmes. Les Allemands m'ont pris dans mon jardin, ils m'ont lié les mains derrière le dos. Ils m'ont maltraité de toute façon. Ils ont

préparé pour moi une potence, disant qu'ils allaient me pendre; un autre m'a pris par la tête, le nez, les oreilles, faisant le geste de me couper les membres; ils m'ont contraint pendant longtemps à regarder le soleil; ils ont brisé les bras du forgeron qui était prisonnier avec moi, et puis l'ont tué; à un moment donné, ils m'ont forcé d'entrer dans la maison du bourgmestre qui brûlait, puis m'en ont retiré. Cela a duré toute la journée. Vers le soir, ils m'ont laissé regarder l'église, disant que c'était la dernière fois que je la verrais. A six heures trois quarts, ils m'ont relâché en me frappant avec des cravaches de cavaliers. J'étais en sang et je gisais sans connaissance. A ce moment, un officier me fit relever et m'ordonna de partir. A quelques mètres, ils tirèrent après moi. Je tombai et restai pour mort : ce fut mon salut. Avant de me lâcher, ils avaient pris le drapeau belge et l'avaient déchiqueté en petits morceaux. »

C'est sec comme un procès-verbal, c'est tragique comme le crime lui-même. Et qu'il est beau, ce cri de l'homme qui vient de raconter son supplice et le supplice de son troupeau, et qui ajoute en un sursaut, plus ému que par tout le reste, son salut déchirant au drapeau insulté! Le cas

du curé de F. n'est pas unique. Les prêtres des campagnes sont tout désignés pour servir d'exemples. Si l'on a besoin d'otages, c'est à eux qu'on pensera tout d'abord. En arrivant au Pin, un des premiers villages qu'ils rencontrent après avoir franchi la frontière du Luxembourg belge, le commandant prussien hurlait : « Nous fusillerons tous les curés, nous en avons déjà fusillé cinq ! » Et ils s'efforcent d'exécuter à la lettre cette abominable promesse. Nous avons vu tomber le curé de Forêt, le vicaire d'Olne. Voici le curé de Haccourt : on le saisit avec deux de ses paroissiens et, comme ils ne marchent pas assez vite, on les attache à un cheval qui part au galop. Quand ils arrivent devant l'église, ils sont de véritables loques humaines. On les dresse comme on peut contre le mur et on les fusille. Voici l'aumônier de Bouge : arraché du presbytère avec un de ses voisins, on le lie à celui-ci, dos à dos, et on les perce de baïonnettes. Voici le curé de Spontin : il est suspendu tantôt par les pieds, tantôt par les mains, percé de coups de lances et enfin fusillé. M. Labeye, curé de Trembleur, prépare à la mort de pauvres gens condamnés : on l'avertit qu'il doit se préparer lui-même. Il continue le devoir de son ministère,

demande de pouvoir, avant de mourir, dire encore la messe. C'est le 16 août. Sitôt sa messe offerte, il se rend, calme et transfiguré, au cimetière, où il est passé par les armes. « Accompagné des abbés Zender et Jacques, de sa paroisse, M. Glouden, curé de Latour, était allé relever les blessés sur le territoire d'Ethe. Il agissait ainsi sur l'injonction même du commandant allemand qui l'avait muni d'un sauf-conduit. Mais l'officier qui commandait à Ethe déchira ce papier et en foula les morceaux aux pieds. Cependant il laissa accomplir la charitable besogne. Quand tous les blessés eurent été chargés sur des voitures, il fit ranger les sauveteurs sur la route et, sans même alléguer de prétexte, donna l'ordre de les mitrailler et de les achever à coups de revolver. » Tel est le récit que fait un rapport récemment arrivé de Belgique. D'après ce même rapport, le vicaire d'Etalle fut pendu à un poteau télégraphique. M. Hottlet, curé des Alloux, et M. l'abbé Docq périrent dans les massacres de Tamines. On retrouva le second achevé à coups de crosse : il avait la tête « aplatie comme une figue ». Le curé de Roselies est accusé d'avoir tiré sur les soldats. Il comparaît à la *Kommandantur* et n'a aucune peine à se justifier. Ses juges lui remet-

tent un billet et le renvoient. « Revenu à Roselies et fort de son innocence si clairement démontrée, il montre, tout satisfait, à des soldats allemands le billet d'acquittement qu'il a reçu. Les soldats sourient... et le fusillent. Ce papier portait sa condamnation. » La mort interrompit le bréviaire du curé d'Acoz. L'abbé Schlögel, curé d'Hastière-par-delà, s'était réfugié avec son beau-frère M. Ponthière, professeur à l'Université de Louvain, et l'instituteur du village, dans les caves de l'église voisine d'Hermeton : on tente de l'assassiner à coups de fusil par les soupiraux. Tous fuient, traversent la rue, entrent à l'école où, poursuivis par des officiers écumants de fureur, ils tombent fusillés. L'abbé Jean Wauters, curé de Pont-Brûlé, succombe pour avoir voulu empêcher une brute de maltraiter un vieillard désarmé. A Villers-en-Fagne, un jésuite français desservait provisoirement la paroisse. On l'enferma dans son presbytère d'occasion et on le brûla. On fusilla près de Dinant le P. Nicolas, Prémontré de l'abbaye de Leffe, avec deux frères du même couvent. Le sang étoila leur soutane blanche. Leurs corps furent jetés dans la Meuse, l'un était dépouillé de ses vêtements. « En effet, dit le témoin, les officiers et les soldats s'amu-

saient à s'affubler des habits des Prémontrés dont ils ravageaient l'abbaye. On vit ainsi de faux Prémontrés circuler en automobile aux environs de Dinant. Un dîner fut même servi aux officiers par un soldat déguisé en Prémontré. »

A Blauwput, les condamnations à mort interrompirent brusquement les préparatifs d'un repas destiné aux soldats allemands. Un frère de l'école fut arraché à sa cuisine pour aller rejoindre un Père Capucin devant un mur déjà sanglant. Le curé de Bovenloo fut abattu au moment où il sortait de son église. Son cadavre roule sur le seuil. « Le curé de Gelrode, selon toute vraisemblance, proclame le cardinal Mercier, est mort en martyr ». On le somma de renoncer à la foi catholique s'il voulait vivre, il préféra mourir. Et il mourut torturé. « Je l'ai vu, dit un témoin, arriver le 24 août à Aerschot avec trois blessés. Les Allemands le conduisirent à l'hôtel de ville où ils le maltraitèrent. Le lendemain on l'a conduit devant l'église, frappé violemment à coups de crosses. Il avait les mains en sang. Puis, conduit au pont du Démer, il a été fusillé. Son cadavre est resté jusqu'au lendemain sur le sol, puis a été jeté dans la rivière[1]. »

1. Un autre témoin, Marie Tielemans, a vu, à Aerschot,

Il y en a tant d'autres dont on a retrouvé le corps et dont on ignore l'histoire. Tant d'autres qui ont disparu et dont on ignore le sort. Tant d'autres encore dont le long martyre a été plus affreux que la mort!

Le curé d'Yvoir — un vieillard — fut forcé d'accompagner les troupes allemandes pendant des lieues — jusque Mariembourg, chargé de havresacs de soldats, et bourré de coups de crosse. Le vieux curé de Saint-Gery fut arrêté à l'aube. Il dut courir, en pantoufles, devant les cavaliers qui le piquaient de la pointe du sabre et qui, pour en finir, allaient lui ouvrir le ventre, quand un officier catholique les en empêcha.... Le curé de Sorinnes est enfermé avec ses paroissiens dans l'église de Leignon. On leur fait faire le chemin de la Croix — lui-même ne gravit-il pas son calvaire? — et pendant qu'il prie, on lui couvre le visage de crachats. Un Père jésuite de Florennes est littéralement *livré* par un officier, auquel il sert de guide dans le village, à quatre soldats et sous-officiers qui lui arrachent sa soutane, le battent, le précipitent dans une cave et

le curé de Gelrode devant l'église « debout sur la pointe des pieds, les mains levées, le dessus de la tête appuyé contre le mur. »

l'y laissent pour mort. Le frère R. des Écoles chrétiennes, fuyant Louvain qu'on incendie, est saisi brutalement dans les champs avec un groupe d'ecclésiastiques, parmi lesquels on nomme le chanoine Noël, professeur à l'Université, le curé de Saint-Joseph, le Père Recteur du couvent de Scheut. On les jette dans une grange. De leur prison ils peuvent entendre les officiers déclarer, dans la maison voisine, qu'ils ont l'intention de tuer tous les prêtres de Louvain. A peine ont-ils perçu ce sinistre présage qu'on vient les chercher; on les pousse dans une porcherie dont on fait, devant leurs yeux, sortir le porc; on les déshabille complètement; on vole tout ce que contiennent leurs poches, on lance leurs bréviaires sur le fumier.... On fait assister des prêtres à des viols. On en arrête qui portent les hosties. On se sert, dans leurs églises, de linges sacrés pour les usages les plus immondes. En même temps qu'on les frappe, qu'on les enferme ou qu'on les insulte, on profane leurs églises, on y force les tabernacles, on fait loger des chevaux dans les sanctuaires d'où on les arrache, on brise les sépulcres des autels, on livre au même vent qui emporte leurs plaintes les reliques des saints, comme à Hastière-par-delà

où les restes précieux des vierges de Cologne, qui avaient été respectés par les iconoclastes et la grande Révolution, furent dispersés et foulés aux pieds.

Les membres du clergé ne sont jamais en sécurité. Comme aux plus mauvais moments de la Terreur, ils sont suspects. Dans certains lieux ils sont proscrits. « Durant plus de huit jours, déclare un chanoine de Louvain, nous avons dû nous enfuir dans la campagne, déguisés, car on en veut particulièrement aux prêtres. » A Tongres, à certain moment on les force de se revêtir de costumes civils. S'ils sont promenés autour des communes avec les autres otages, ils sont l'objet de toutes les attentions des insulteurs. Un vicaire du Hainaut raconte une de ces processions douloureuses : « A Couillet, un soldat me tire des rangs et me décoche un violent coup de poing à la figure en me traitant de *Schwein*. Plus loin un officier me donne un coup de cravache sur la tête, plus loin encore un autre officier fait le moulinet avec son sabre cherchant à me piquer ! » S'ils font partie d'un convoi qui conduit en Allemagne les prisonniers civils, on les placera en évidence, à la porte ouverte du wagon, pour recevoir, aux gares prussiennes où l'on s'arrêtera, des injures

de choix. « A Aix, écrit le curé de Rotselaer, qui note ces avanies, un officier s'approcha et vint me cracher à la figure. » Quand ils seront arrivés — nous l'avons déjà vu — on leur réservera au camp les traitements les plus brutaux et les plus dégradants, comme à ce professeur d'un collège ecclésiastique qui, après avoir en route subi la faim, et avoir été exposé à plaisir aux insultes des villages protestants, fut employé, parvenu à destination, à nettoyer les écuries. « Un jour, dit un témoin, on le conduit au manège, là il reçoit l'ordre de courir, aussi vite qu'il peut et, à chaque tour, il est frappé d'un coup de crosse. » Au cinquième tour, ce martyr livré aux bêtes tombe sur l'arène en crachant du sang.... Qu'importe aux ennemis si, pendant qu'ils torturent au loin leurs prêtres, des villages entiers sont privés des secours de la religion! « J'entends encore, dit le cardinal Mercier, l'accent douloureux d'un vieillard à qui je demandais s'il avait eu la messe le dimanche, dans son église ébréchée : « Voici deux mois, me répondit-il, que nous « n'avons plus vu de prêtres! » Le curé et le vicaire étaient dans un camp de concentration à Munsterlager. » L'Allemand sait de quelle foi active, de quelle piété quotidienne vivent nos

paysans flamands. Voulant les priver de tout pour augmenter leur détresse, il prétend aller jusqu'à les priver de Dieu! Quand il ne sépare pas tout de suite le pasteur de son troupeau, c'est souvent pour rendre plus tard la séparation plus cruelle. Le curé de Buecken, le vénérable M. de Clerck, âgé de quatre-vingt-trois ans, voyant emmener les habitants de son village, supplie de pouvoir les suivre. On le prend, mais à peine en route, on l'attache à un canon qui le secoue à le briser. Quand on le détache, c'est pour le traîner à terre, tiré par les pieds, la tête rebondissant sur les gros pavés. A bout de forces, le vieillard ne peut retenir cette tragique prière : « Tuez-moi, plutôt! Tuez-moi!... » Le Père commun des fidèles est bien loin de notre terre et de nos souffrances. Entendra-t-il enfin, à travers l'impénétrable et sourde muraille qui semble le séparer de nous, entendra-t-il enfin le cri que notre peuple chrétien et que le sang des prêtres torturés ont poussé vers lui, désespérément? Condamnera-t-il celui au nom de qui ces crimes sont commis — et qui prétend les couvrir du nom de la Divinité?

VII

LEURS AVANT-GARDES

Il nous faut revenir à la grande pitié des gens des petites villes et des campagnes. Nous avons vu les Allemands faire souffrir ces malheureux dans l'exercice de leur culte, dans la libre pratique de leur religion. Pourquoi hésiteraient-ils à les froisser dans cette autre forme de l'adoration qu'est l'amour de la patrie? Devinant, malgré tout, l'horreur de cette torture morale, chez des hommes dont ils ont pressenti l'instinctive noblesse, ils violent une fois de plus ces lois de la guerre dans lesquelles les derniers de nos paysans avaient lu leur sauvegarde, et s'acharnent systématiquement à faire saigner leur patriotisme et à se servir d'eux contre leur pays. Partout ils les emploient aux tranchées : sous la menace du revolver, la colère au cœur, il faut plier. Les puissantes corporations des villes peuvent déclarer que leurs membres préfèrent mourir de faim que travailler pour l'Allemagne, et s'abriter derrière la salutaire crainte qu'elles

inspirent : les isolés du village n'ont rien de redoutable et ne peuvent songer à résister. Ils sont pris comme guides pour l'armée, comme porteurs de fardeaux, comme conducteurs de charrois. L'enquête du parquet d'Audenarde ne cite-t-elle pas des civils qui ont dû servir ainsi les troupes allemandes à travers le Hainaut, l'Artois et la Picardie jusqu'à Saint-Quentin et Compiègne? A ceux qui restent, on arrache, par un abominable chantage, des renseignements militaires. De Haecht, les Allemands envoient les hommes du village à Malines pour voir si les Belges s'y trouvent : s'ils ne reviennent pas, et, revenus, s'ils ne disent pas la vérité, leurs femmes et leurs enfants, gardés comme otages, seront fusillés.... Ils font le mal sans utilité, par pure haine. Emmenant avec eux, à Quaremont, un jeune homme de dix-sept ans, nommé Maurice Vandewiele, ils le forcent de revêtir leur uniforme et ils l'emportent ainsi, pour le jeter à la rencontre de la première patrouille belge qu'ils rencontreront. Dans un hameau du pays de Liége, un instituteur est sommé non seulement de livrer les cartes qu'il possède, mais encore de fouler aux pieds le drapeau belge. Son refus lui vaut la mort.

Autre manière de faire servir les Belges contre leur pays. Les régiments ennemis poussent devant eux les villageois à la bataille. A Tirlemont, un aumônier militaire, l'abbé de Spot, est saisi dans ce dessein avec quantité de civils. Le juge G... constate, à Eppegem, que toute la population mâle du bourg en a été emmenée pour précéder les troupes. Le témoin Antoine étant chez lui, chaussée de Charleroi, à Mont-sur-Marchienne, a vu sur cette chaussée, venant de Charleroi, un détachement de cavaliers poussant devant lui deux cents hommes, les bras levés. S'ils sont vieux et pitoyables, tant mieux : « Il s'est déroulé ici, dit un soldat allemand, dans son journal, des scènes qui ne sont pas à décrire. Des femmes en pleurs, des enfants dont le mari ou le père doivent nous accompagner, gémissent et hurlent, *de vieilles personnes qui ne peuvent pas courir sont transportées en brouette.* Et la marche continue ainsi jusqu'aux tranchées.... Ici on a bandé les yeux à tous ces gens et on les a lancés dans la direction de l'ennemi.... » Au choc avec les Belges, s'ils veulent se jeter à terre, comme à Alost, pour laisser tirer leurs frères, une balle allemande les tue par derrière. Il n'est pas un petit combat, pas une marche où

le procédé ne soit appliqué. Il est classique. Il fait partie de la théorie allemande de la guerre. Quand les envahisseurs traversent vers la France le pays de Charleroi et de Mons, où les guettent, à chaque tournant de chemin, les arrière-gardes françaises, voici l'ordre de leurs colonnes : en tête, des cyclistes, puis quelques fantassins espacés, puis un groupe d'une centaine de civils, puis des masses d'infanterie, puis le charroi et les canons, enfin un groupe de trois cents civils encore, entouré d'une corde, que les hommes marchant au bord du groupe doivent tenir en main. Que le ridicule d'un tel ordre soit un premier châtiment pour cette armée de lâches! Mais on n'a pas le temps, en les voyant, de songer à leur ridicule. Spectacle déchirant. Sur la grand'route, le vicaire de M... voit défiler pendant toute la nuit de lourdes colonnes de soldats, pareillement entremêlés de gens sans défense, ramassés au passage. Et il dit l'horreur, dans l'ombre, de ce défilé morne et lassé de femmes et d'enfants, entre les bataillons qui avancent. Le génie français aux environs pourrait faire sauter un pont : le vicaire y verra placer un groupe tremblant d'enfants et de femmes. Emmené lui-même le matin, il constate qu'ils y sont encore : « Au

moment d'arriver près du pont, dit-il, je rencontrai un groupe composé de huit religieuses de Sainte-Marie, de ma sœur, de sa fille, d'une autre femme. Elles revenaient du pont de la Sambre, où on les avait conduites pour préserver ce pont de destruction. Les autres femmes et les enfants qui y avaient passé la nuit, y étaient encore. »

Quand on lira les innombrables dépositions qui se rapportent à ce genre d'atrocité, on s'apercevra que les Allemands y emploient surtout les femmes. Le 25 août, au pont de Lives, ayant arrêté dans les environs toutes les femmes et les petits enfants, ils les font marcher devant leurs lignes. Le 29 août, à Hérent, M. P... compte environ cinq cents femmes et enfants qui, précédés des curés de Wygmael et de Wesemael, s'avancent, les coudes liés, devant l'armée. A Sempst, le 24 août, ils pénètrent dans les caves, en chassent les femmes à coups de crosse, et les rangent au front de leurs régiments en marche. « De tous côtés, nous recevions des coups, dit la femme Nys. Nous fûmes enfin placées contre les trois maisons qui se trouvent au pont de la Senne, au nombre d'une trentaine. Nous dûmes rester les mains en l'air (depuis cinq heures) jusque onze heures et demie du matin. Nous

fûmes ensuite jetées dans un fossé profond, mais à sec, auprès du pont. Je restai là quelque temps sans connaissance. Quand je revins à moi, il fut dit que toutes nous devions être fusillées; ils nous menaçaient de leurs revolvers. Vers midi, ils nous chassèrent toutes. » La citation dépasse la démonstration que je veux faire, mais n'éclaire-t-elle pas bien la manière cruelle des barbares? Le sergent Bulcke, du 24e de ligne, qui commandait un poste devant Termonde, a compté trois dames et deux jeunes filles parmi les quinze civils que le détachement ennemi qu'il devait combattre menait devant lui. Les femmes de Micheroux ont marché, poussées par les baïonnettes, à l'assaut du fort de Fléron. Dans un village des environs de Gand où je me trouvais avant la prise d'Anvers, accourut un jour, éperdu, fou, un paysan d'Hofstade, chassé de son village par trop d'horreur : il avait vu sa femme saisie par les soldats allemands et, dépouillée par eux de ses vêtements, aller sous la pointe des baïonnettes vers les fusils belges qui n'osaient tirer, et tomber morte enfin aux pieds de ses bourreaux. L'échevin V. L..., du village de L..., a déclaré aux enquêteurs que, le 16 août, il fut forcé, par une avant-garde allemande, de

marcher devant elle, les mains levées, accompagné de sa fille que les soldats avaient déshabillée. Et la jeune fille confirme le fait, en tremblant, au procureur du roi de X..., qui l'interroge, et ajoute : « Il s'est passé avec moi des choses que je n'ose pas raconter. »

VIII

LEUR RESPECT DES FEMMES

On pense bien que cette lâcheté vis-à-vis des femmes s'accompagne d'autres lâches excès. Avant le pillage d'Andenne, on fait sortir des maisons les pères et les mères, puis la soldatesque envahit les chambres et viole les jeunes filles laissées seules. Le plus souvent on procède plus cruellement : on n'éloigne pas les parents ou les maris, on les met hors d'état d'intervenir, et on les fait spectateurs forcés de l'outrage. A Aerschot, une jeune fille de la chaussée de Louvain est violée, sous les yeux de son père ligoté, par dix-huit Allemands. Le revolver braqué sur elle paralyse ses résistances. Son beau-frère, pareillement ligoté, après avoir assisté à l'assassinat de ses deux enfants, doit assister au viol de sa femme; puis on l'embarque pour l'Allemagne. A Wacherzeel, dans les mêmes conditions, sept Allemands abusent d'une femme, puis la tuent. A Meysse, une nuit du mois d'août, un soldat pénètre chez le fermier D... et fouille

la maison. La belle-sœur de D... et une jeune fille, Marie D..., sont au lit endormies; le soldat se déshabille et se couche entre les deux femmes. L'une peut s'enfuir, l'autre est violée par cette brute. « J'avais été arrêtée, raconte l'épouse P..., de G..., comme j'allais chercher de l'eau pour les vaches. Quatre hommes sont venus sur moi et m'ont enfermée. Deux ont voulu me violer, j'ai pu m'en défendre; ils sont partis. Les deux autres sont venus et, successivement, l'un me tenant au profit de l'autre, ont abusé de moi : ils m'ont brutalisée et *m'ont menacée de prendre mon enfant!* » Le 11 septembre, à Renaix, la femme S... est seule à la maison avec ses quatre enfants : elle est violée sous la menace du revolver braqué sur sa poitrine. A Hody, c'est aussi en présence de ses enfants, cyniquement, qu'on outrage une mère. A Heyst-op-den-Berg, Marie V... est renversée par les soldats, tandis que ses petits frères et sœurs s'attachent à elle pour la sauver. A Blauwput, le 19 août, le femme A..., visiblement enceinte, est livrée pendant deux heures aux hommes : il faut la porter pour la reconduire chez elle. Le 20 août, à Corbeek-Loo, dix soldats arrêtent les époux L... et leur fille âgée de seize ans; ils les conduisent au château

de M. Frantzen; ils forcent l'enfant à boire, braquent leurs fusils sur les parents et jettent devant eux leur victime sur la pelouse. Elle résiste : on ne la dompte qu'en lui portant cinq coups de baïonnette. « Elle était dans un état des plus graves, ajoute son oncle, notable commerçant de Louvain, qui raconte les faits à la Commission, et le curé de la paroisse qui l'a administrée m'a dit qu'il ne croyait pas qu'elle avait survécu. » A Héverlé, la femme d'un gardien de prison a été odieusement maltraitée par un ambulancier de la Croix-Rouge, raconte le médecin principal X..., qui a relevé la malheureuse. Le 26 août, le 48e régiment d'infanterie de réserve, commandé par M. von Bieberstein, occupe Elewyt : les filles de plusieurs notables, âgées de seize et dix-sept ans, sont violées pendant que les parents sont tenus en respect. La servante du vicaire d'A... se défend contre ses insulteurs : on la jette à l'eau et on la noie. A Montigny, une mère et sa fille sont retrouvées dans une citerne presque sans vêtements et violées. Aux environs de Montaigu, où des centaines de femmes (témoignage de M. J..., séance du 26 septembre) subissent le même sort, un fermier du Keyberg, frappé à coups de crosse parce qu'il voulait protéger son

épouse, est serré dans des cordes ainsi que ses enfants, pendant que les Allemands, de neuf heures du soir à six heures du matin, abusent de celle qui continue à l'appeler au secours ! A Buecken, près de Herent, après des tribulations sanglantes, les hommes de ce dernier village sont attachés à des canons, puis leurs femmes outragées au milieu de leurs enfants, la baïonnette leur piquant le sein. Un général, le lendemain, sans réprimander en rien ses hommes, envoie ces malheureuses vers les lignes belges : « Nous ne vous tuerons pas, ricane-t-il, vous serez tuées par vos propres amis. » Et sous les shrapnels qui éclatent, elles s'enfuient vers l'artillerie belge postée à Malines. A Beyghem, des hommes de trente à trente-cinq ans, qui viennent de brûler trois églises, et parmi lesquels se trouve, donnant ses ordres, l'ober-lieutenant Kümer, conduisent leur proie, une jeune fille, à la cure, abusent d'elle devant la sœur du curé et le curé lui-même qu'ils ont déshabillé, qu'ils empêchent de fermer les yeux ou de tourner la tête; je néglige les détails immondes. Il faut passer rapidement d'ailleurs sur ce chapitre où les faits se multiplient à l'infini, dans un *crescendo* d'ignominies. Les magistrats et les membres de la

Commission constatent pourtant l'effort que font les victimes de ces attentats pour les tenir secrets. Les plus criminels peut-être, ceux qui ont été commis par des officiers sur des jeunes filles du monde, moins préparées que les autres à se défendre, dans des maisons où ils étaient les hôtes, ceux dont furent victimes de pauvres religieuses, sont destinés, par la discrétion désespérée qu'on met à les cacher, à ne jamais être révélés.

IX

DES VIEILLARDS AUX PETITS ENFANTS

Nous comprendrons mieux, à connaître ces attentats le raffinement apporté par les Allemands dans leurs cruautés mêmes, leur goût barbare de s'attaquer à ce qui est faible et beau, et de prolonger les tortures. Les victimes qui furent fusillées purement et simplement, et qui se comptent par milliers, sont, pour la plupart, des hommes valides. Ce n'est pas que ceux-ci ne soient pas souvent l'objet d'odieuses cruautés. « A Montigny, nous avons trouvé, disent des témoins, un tronçon du cadavre d'un homme que les Allemands avaient lié à son lit avant de mettre le feu à sa maison. » A Waret-l'Évêque, avant de fusiller un otage, M. Chavé, les uhlans commencèrent par lui couper les mains. A Jurbise, le nommé André Vreux fut déchiqueté soigneusement à coups de sabre. A Erenbodeghem, des soldats attachèrent les deux frères Temmerman à une auto et les traînèrent face contre terre sur la chaussée, à travers tout le village. Des

fantassins en marche sur Anvers s'emparèrent, à Sempst, du couteau du boucher ; ils saisirent un domestique qui passait, lui découpèrent les jambes, puis la tête, et le rôtirent dans une maison qui flambait. A Lebbeke-lez-Termonde, le nommé Franz Mertens et ses camarades Vandooren, Dekinder, Stobbelaer et Wryer furent attachés l'un à l'autre, bras à bras ; on leur creva les yeux à la pointe du fer, puis on les abattit. Les autres hommes qui périrent dans ce village furent tous, sauf deux, massacrés ou achevés au moyen de baïonnettes, de piques ou de haches. « J'affirme qu'il en a été ainsi, dit le rapport d'un magistrat. Des témoins ont assisté au massacre, entendu les hurlements des victimes sans qu'un coup de fusil ne fût mêlé à ces râles de mort. Moi-même j'ai constaté que, parmi ces cadavres, les uns avaient l'épaule détachée, le ventre ouvert, la poitrine transpercée, la figure en partie enlevée. De tous ces malheureux nous avons dû fouiller les poches pour établir leur identité ; il nous était impossible de les reconnaître autrement, tant ils étaient défigurés. » Acharnement qui fait trembler !

Mais, en général, ceux que l'on fait souffrir par plaisir, mourir lentement, sont des vieil-

lards, des femmes, des adolescents, des petits... Arrivant à Averbode, le 20 août, les uhlans voient une femme qui, prise de peur, se cache dans un fossé : ils s'amusent à la tuer à coups de lance. A une lieue de là, à Schaffen, ils éventrent une jeune fille de vingt ans. Des paysans des environs de Louvain accourent à Anvers, le 12 septembre, et racontent qu'à Wilsele les Allemands ont voulu brûler vifs la femme Van Kriegelingen et ses onze enfants. « La femme et huit enfants ont été carbonisés, deux ont pu fuir, le dernier a été fusillé dans la rue; nous avons vu les cadavres de la mère et des enfants, et nous avons assisté à l'exécution. » Le général Deruette, aide de camp du roi Albert, a vu, à Hofstade, le cadavre d'une vieille femme percée par jeu de dix coups de baïonnette : elle tenait encore en main l'aiguille et le bout de fil avec lequel elle cousait. Dans le même village, une paysanne cherche une jeune fille disparue : elle la trouve pendue à un arbre. Le canonnier volontaire De R. décroche du sol les cadavres d'une femme et de son enfant, cloués à la terre par des baïonnettes. Interrogé sur ce qui s'est passé à Boortmeerbeek, le docteur V., de Malines, dépose : « L'épouse Van Rollegen est arrivée à l'hôpital

de Malines, le 22 août. Le jeudi 20, fuyant de Boortmeerbeek avec son mari, elle fut atteinte par deux coups de feu à la jambe. Elle se jeta dans un fossé pour se mettre à l'abri. Quelques instants plus tard, les Allemands qui avaient tiré sur elle la rejoignirent et lui firent des plaies horribles à la cuisse gauche et à l'avant-bras gauche. Elle demeura ainsi sans secours jusqu'au samedi soir. Les plaies étaient infectées, les vers y grouillaient. » Dans la nuit du 23 au 24 août, des soldats frappent violemment à la porte du château de Canne, chez M. Poswick. Mme Poswick ouvre la porte : elle est aussitôt assommée à coups de crosse. M. Derrickx, député permanent du Limbourg, qui s'était réfugié au château, arrive à son tour, portant un enfant sur les bras : on le transperce de vingt lances. Le dimanche 30 août, une patrouille de hussards, en guise de distraction dominicale, s'amuse à tirer, chaussée de Bruxelles, à Malines, sur une femme de soixante-quatorze ans, Catherine Van Kerchove, partout où ils peuvent l'atteindre sans la tuer : un coup de fusil lui emporte la main droite, un autre lui déchire la joue. A Battice, avant de brûler les maisons, les Allemands y font entrer les femmes et les y

enferment. A Barchon, la femme Lieutenant et ses enfants, l'un âgé de cinq ans, l'autre de quelques mois, sont carbonisés dans les mêmes circonstances. A Francorchamps, premier village entre la frontière et Verviers, les uhlans demandent du café; pendant que Mme Bovy, âgée de soixante ans, s'empresse de leur en verser, ils la précipitent sur le fumier, face en avant, et la tuent. Ils s'acharnent dans ce même village contre une jeune fille, Fernande Legrand, qui fuyait, portant sur son bras un petit enfant qu'ils transpercent enfin. « Lorsque les Allemands entrèrent à Hastière, dépose Mgr Carton de Wiart, une femme était assise avec ses deux enfants au bord de la route; elle fut atteinte de cinq blessures, deux coups de revolver et trois coups de baïonnette, dont l'un lui traversa le sein droit. Six heures durant, elle resta tout en sang sur le bord de la route ». Le témoin Boudin, réfugié dans le Midi, et qui y dépose devant les autorités françaises, a vu, le 7 août, à Herstal, une femme qu'on abattait : elle avait son enfant dans les bras. Le soldat réformé Marchal, interrogé dans les mêmes conditions, déclare qu'étant en reconnaissance entre Diest et Aerschot, il a vu trois uhlans sortir d'une maison. La patrouille dont

il faisait partie les a tués. Dans l'intérieur de la maison, il a trouvé une femme attachée à une table par une corde, la jupe relevée, les reins tailladés, les jambes ruisselantes de sang. A la sous-commission de Londres, le caporal De Ruyter affirme avoir vu, à Sempst, les cadavres d'un jeune homme et d'une jeune femme liés à un arbre : ils étaient mariés de huit jours. A Alost, les soldats allemands incendient la maison de Franz Dewit où dort la femme de celui-ci, qui vient d'accoucher le matin même : ils ne l'ignoraient pas, ayant le matin fait jusque dans sa chambre une perquisition domiciliaire. A Louvain, une femme accouchée est tuée d'une balle dans la tête, pendant que son mari la transporte. Le malheureux, affolé, dépose le cadavre sur le sol, et prend la fuite avec ses enfants. Quand ceux-ci sont en sûreté, il revient : on avait fracassé la tête de la morte. A Thy-le-Château, le soldat Possaert a vu une femme attachée sur une roue de charrette, encore vivante mais évanouie; elle était nue et avait été affreusement brutalisée. Pendant une sinistre promenade que des otages louvanistes font autour de leur ville changée en brasier, les spectacles d'horreur se multiplient. « Je me souviens surtout, dépose un notable,

d'avoir vu un cadavre de jeune femme presque nue, ses cheveux brûlés, la peau des bras roussie. Ses membres avaient eu des contorsions atroces qui m'ont rappelé celles des cadavres de Pompéi. » « Plus loin, dit un second témoin, une autre maison brûle; sur le seuil, sont les cadavres roussis de l'homme et de la femme. La femme est couchée sur le flanc, le ventre ouvert, les entrailles pendantes, le bras gauche replié en avant comme pour échapper à l'horreur de la scène qu'elle a dû voir. La figure a une expression de souffrance et d'épouvante impossible à décrire. » Cette femme avait été, comme tant d'autres, brûlée vive!

Parfois, ayant tué les hommes de la maison, on épargne les femmes. Mais dans des conditions telles qu'elles aimeraient mieux mourir. A Retinne, un mari ayant été fusillé devant sa femme, celle-ci est obligée par les soldats de passer sur ce corps sanglant qu'on vient de jeter à terre. Dans une maison, près d'Andenne, une femme doit servir à table les assassins de son mari et, à chaque fois qu'elle s'approche de la table, enjamber son corps. — Parfois, on ne les sauve que pour leur briser l'âme. A Francorchamps, M. d'Archambeau, blessé, rejoint dans

sa cave sa femme, sa belle-sœur, ses enfants. La maison brûle. Entendant par le soupirail des voix crier au secours, des soldats et un jeune officier, âgé de vingt à vingt-deux ans, accourent, délivrent les malheureuses avec empressement, puis, quand elles sont sauvées, malgré leurs supplications, et sous leurs yeux, le jeune officier tire son revolver, vise à bout portant M. d'Archambeau qui sort à son tour, et le tue sans merci. — Parfois aussi on leur accorde ce qu'elles demandent, mais elles ont dû, pour l'obtenir, s'agenouiller et s'humilier devant les brutes. Des témoins décrivent ces nuits lugubres où l'on n'entend dans les hameaux que les pleurs suppliants des femmes! Et qu'elles sont bonnes à torturer pendant qu'elles attendent ces grâces! Voici la femme P. entre leurs mains; elle sait qu'elle dépend de leur caprice. Ils s'amusent de son angoisse, de sa crédulité peut-être, et en profitent. « Ils m'ont arraché mon enfant, disant qu'ils allaient en faire de la soupe. Ils l'ont déshabillé et mis sur la table, à côté de deux sabres nus, en me disant que je devais moi-même le découper. Heureusement, un appel de clairon les a fait partir. »

Les vieillards sont aussi de bonne proie.

« Combien de vieillards furent tués ou blessés! » s'écrie un magistrat du Hainaut dans un rapport concernant la région de Charleroi. A Couillet, quatre vieillards furent tués, trois à Bouffioulx, trois à Farciennes. Un vieillard de soixante-dix-sept ans fut assassiné à Monceau-sur-Sambre. A Francorchamps, M. Derlet, âgé de soixante-dix ans, vient de placer des seaux d'eau sur la route pour les chevaux des Allemands : on le tue net en guise de merci. Aux abords de Molenstede, un vieillard de quatre-vingt-dix-huit ans veut protéger sa fille outragée : on le lie à un tronc d'arbre, on amasse de la paille à ses pieds et on le brûle vif. A Hérent, un octogénaire est attaché sur sa chaise, puis on lui ouvre le crâne. A Mouland, un avocat de Liége a vu déterrer le cadavre d'un vieil homme enterré vivant la veille. Trente uhlans pénètrent à Quaremont, chez un vieux paysan nommé De Poorter, et demandent du fourrage. Quand il a donné tout ce qu'il avait, on le pousse au mur à coups de pied. Devant lui quatre soldats se groupent et font un simulacre de conseil de guerre après lequel on lui annonce en forme de jugement qu'il ne sera pas fusillé, mais qu'on commue cette peine en une peine de flagellation! On l'oblige à se rendre

à son verger, distant de cinquante mètres. De Poorter, qui est à peine capable de marcher, tombe plusieurs fois à terre sous les coups qui ne cessent de pleuvoir. Puis on l'étend sur le sol et deux hommes armés, l'un d'un manche de fouet, l'autre d'une baguette de fer que le chef de la troupe lui a remise, frappent leur victime jusqu'au moment où elle perd connaissance. Le nommé Lens, de Thildonck, parle avec des voisins sur le pas de sa porte. Les uhlans survenant tirent sur lui et le blessent. Son fils Arnold le couche sur une brouette et court chercher un peu d'eau fraîche pour lui donner à boire. Quand il revient il trouve son père achevé à la baïonnette par un cavalier.

« Les Allemands sont arrivés à Wesemael, raconte un pauvre homme, je me suis réfugié dans le trou aux cochons, parce que je suis infirme et que je ne pouvais fuir. Deux soldats m'ont découvert et ont voulu m'emmener. Voyant que je ne pouvais marcher, ils m'ont lié les mains derrière le dos et m'ont rejeté dans le trou. J'y suis resté du lundi au mercredi sans manger. Un voisin de quatre-vingt-deux ans m'a rejoint et m'a délivré. » — « Parmi les prisonniers civils de Wilder, dit un autre témoin,

accusateur précis et douloureux, il y avait un malade, Jean Volkaerts, idiot de naissance, et Louis Hendrix, âgé de quatre-vingts ans, aveugle et usé. Ils ne suivaient pas assez vite. Près du château de Wilder, les Allemands les mirent hors du rang, à trente mètres, dans les champs. Sans donner d'explications, deux soldats et un officier s'approchèrent d'eux. L'officier cria : Feu ! Ils tombèrent morts. Et les soldats s'en allèrent sans se retourner. »

Je m'arrête. Il faut continuer pourtant, en prenant çà et là les exemples frappants, l'énumération sanglante. Les nerfs le supportent à peine, mais, pour avoir une idée du martyre d'un peuple entier, il faut connaître ces détails dont parfois j'atténue la violence. Voyons maintenant les bourreaux s'acharner sur les enfants.

« Quel est le chemin de Gand ? » demande le chef d'une patrouille à un gamin de Ternath. Le petit ignore l'allemand : « Je ne comprends pas, » répondit-il. Pour le punir, on lui coupe les deux mains ; le sang coule si fort qu'il succombe. La Commission ne retient pas le fait dans ses rapports parce qu'il n'est affirmé que par un seul témoin ; mais ce témoin est digne de foi. A Werchter, le 27 août, M. Vincent Ernst de

Bunswyck, consul de Belgique dans l'Uganda, voit sous un pont, flottant sur l'eau, le cadavre d'une jeune victime de douze années. Dans la nuit du 25 au 26, le comte H. de Hemptinne, engagé volontaire, ramasse près de Malines le corps d'un garçon de moins de quatorze ans, lardé de traces de lames. A Hofstade, il n'a pas quinze ans, cet adolescent que l'on trouve, les mains croisées derrière le dos, le corps percé de trous. « Je vis dans cette même commune, déclare le général Deruette, le cadavre d'un enfant qui avait été tué au moment où il demandait grâce. Telle était encore la position de son corps. » « Je vis à Hallembaye, écrit dans son rapport M. C., ingénieur de l'État, cinq malheureux civils horriblement tailladés, les poings liés, que des brutes de soldats tiraient méchamment pour les amener devant un corps d'officiers ; je vois toujours un pauvre petit vacher de treize à quatorze ans qui avait la joue percée d'un coup de baïonnette et les deux bras ruisselants de sang. » A Roselies parmi les blessés, il y a un garçonnet de treize ans, une fillette de onze ans ! Le 26 août, à Campenhout, un enfant, Livinus van Halle, âgé de neuf ans, suit le groupe de femmes qu'on chasse : les soldats lui tirent une balle à la jambe. « A

Nieuwenrode, dépose le comte Adrien van der Burch, nous avons vu arriver une charrette de paysans. Dans la voiture il y avait deux enfants, un petit garçon et une petite fille de quinze ans tués. La charrette sortait tranquillement du village, et un soldat avait tiré sur elle. » Une fillette de quinze ans fuit Malines et court vers Louvain : on la tue au passage. Le fils de M. Cailleaux, de Montigny, est blessé d'un coup de feu à la poitrine, par un Allemand, pendant que son père près de lui parle à un officier. Le 8 septembre, à huit heures du matin, un fermier de Quatrecht est arrêté avec ses deux fils. On l'attache à un arbre en face de chez lui, et on tue sous ses yeux, du premier coup, un de ses enfants; l'autre n'étant que blessé est jeté, toujours devant son père, dans une grange à laquelle on met le feu. Au Pin près d'Izel, deux jeunes garçons regardent arriver les uhlans; ceux-ci les prennent au passage et les font courir, les bras liés, entre leurs chevaux galopants. Leurs cadavres furent trouvés une heure après dans un fossé; ils avaient les genoux « littéralement usés », selon l'expression d'un témoin, l'un avait la gorge coupée et la poitrine ouverte, chacun du plomb dans la tête. Sur la route de Louvain à Malines, un jeune homme

emmené ne marche pas assez vite : on le frappe ; désespéré, il se jette dans le canal : quand sa tête reparaît à la surface, les Prussiens amusés s'en servent comme d'une cible flottante. A Schaffen, un adolescent est attaché sur un volet arrosé de pétrole, brûlé vif. A Rethy, la petite Marie van Herck, à Testelt, une fillette de douze ans sont assassinées. A Wacherzeel, un jeune garçon est déshabillé jusqu'à la taille et on s'amuse à le piquer du bout des lames et à faire de son torse mince une cible : pauvre petit Saint Sébastien, innocent et martyr ! A Bertrix, un frère et une sœur adolescents sont tués. Le crime commis, on dépouille leurs cadavres, on les lie à terre, l'un sur l'autre, dans une étreinte outrageante et éternelle. On les abandonne en riant. Ce sacrilège infâme ne fait pas rougir les bourreaux !

« A Ans, raconte un Liégeois, je vis un petit garçon de six ans muni d'un petit fusil. Il criait : « Gare ! feu ! » Un soldat allemand, voyant ce gamin jouer à la guerre, le tue d'une balle à deux mètres. Un jeu en vaut un autre. « Les Allemands m'ont pris avec mon petit garçon, dépose le témoin O.... Le soir de notre premier jour de captivité trois officiers sont venus me prendre

mon petit garçon. Ils l'ont gardé deux heures. Ils l'ont ramené en disant qu'il avait un souvenir d'Allemands. Il avait le bout du nez et le pouce brûlés par un cigare enflammé. C'étaient des officiers portant le n° 59. Ils avaient entre trente-cinq ans et quarante ans. Ils ont emmené l'enfant dans le bois. Ils étaient ivres. Il a trois ans ».... Oh! cette douleur qui bégaye!

Les tout petits n'échappent point au carnage. Au contraire, on les recherche comme des victimes de choix : elles ne peuvent pas se défendre. On ramasse, le 18 août, à Testelt, les restes d'un bébé de deux ans, l'enfant Deneef, tué d'une balle dans la tête. Le petit Deckers, son voisin, qui n'est guère plus âgé, subit le même sort. Non loin de là, à Betecom, le lieutenant d'artillerie Lemaire trouve, dans un puits mis à sec, les cadavres d'une femme, d'un homme et d'un petit que son père serre encore passionnément dans ses bras. Le soldat Gervais voit près de Lummen, dans un fossé, un enfant dont les entrailles pendent. Les Prussiens s'acharnent au hameau de Kelfs, à Herent, sur la famille Valkenaerts : père, mère, enfants, neveux et nièces, tous sont tués ou blessés. Parmi les morts, je note Emile Valkenaerts

qui a quatorze ans, Jeanne qui en a sept, Jules qui en a deux! « J'ai rencontré près de Liége déclare le témoin Fernand Mary, une femme fuyant de sa maison, toute éperdue, à peine vêtue, allaitant son enfant; un soldat a tranché la tête de l'enfant, et a marché à côté de la mère lui montrant la tête de son enfant. » A Montigny-sur-Sambre un soldat fit jeter un petit de dix-huit mois, par sa propre mère, dans une citerne, rue de Gilly. Trois enfants, dont l'un n'avait que cinq mois et se trouvait dans les bras de sa mère, furent tués à Farciennes. Au début d'octobre, le sergent Delille est envoyé en patrouille à Zillebeke; il visite avec ses hommes les maisons; l'une après l'autre, pour en chasser les Allemands qui cantonnent. Il réveille un soldat qui dort au milieu de ses vêtements jetés, de son sac, de ses armes. « En visitant le sac, dépose le sergent, nous y avons trouvé la main d'un petit enfant de deux à trois ans : elle avait été coupée un peu au-dessus du poignet. Dans notre fureur nous avons dit à l'Allemand : C'est vous qui avez fait cela? Et, sur son aveu, nous l'avons fusillé. » C'était un soldat de la landwehr. Le 20 octobre, sur l'Yser, après un assaut contre Pervyse, on fouille six prisonniers que l'on vient de faire :

sur l'un d'eux on découvre deux mains d'enfants coupées... Les pères de famille d'outre-Rhin rapportent chez eux sans honte ces glorieux trophées. N'en a-t-on pas vu un marcher à la bataille, portant fièrement un petit enfant embroché à sa baïonnette?

Et ce n'est point le fanatisme qui les pousse, le désir d'exterminer, c'est le plaisir de faire mal. Voyez ressusciter dans cet épisode affreux tous les instincts du barbare; c'est le général baron de Stein d'Altenstein qui écrit, le 18 septembre, à la Commission : « La nommée Barbara Verbandert, épouse de Jean-Franz Dewit, de Humbeek-lez-Wolverthem, me déclare que les Allemands ont publié ce matin l'avis que tous les habitants devaient avoir quitté le village pour dix heures. Elle partit donc avec ses six enfants, trois dans une première charrette, trois avec elle dans une autre. La première charrette avait pris une avance de plus de cent mètres, quand, avant d'arriver à la chapelle Saint-Roch, des coups de feu retentirent tout près, et deux enfants, Jean et Florentine, âgés de dix et six ans, furent tués. La cervelle de l'aîné fut projetée sur le sol ainsi que sa casquette. Le conducteur s'enfuit avec la

charrette qui contenait les cadavres, et, quand le second véhicule arriva à la hauteur des Allemands, ceux-ci, devant la mère, donnaient des coups de talon à la casquette et aux débris de cervelle en criant : *Belgische Bluth! Belgische Bluth!* La mère leur dit que c'étaient les débris de la tête de son enfant. Ils répondirent : « *C'est du cheval!* » et en jetèrent une partie dans la haie... Les cadavres m'ayant été amenés à Raemdonck, je les ai fait examiner par le Dr van Wien, du 3e chasseurs à pied, lequel, croyant, sans pouvoir l'affirmer, que la blessure a été causée par une balle *dum-dum*, les a fait transporter à l'infirmerie de Willebroek pour être examinés... »

Belgische Bluth! C'est du cheval! La lourde plaisanterie germanique apparaît dans la cruauté de ces hommes. Elle s'y mêle, la complète, la parfait. Leur inconscience s'y étale, leur cynisme y éclate, leur âme épaisse en jouit... L'esprit du chef ne le cède en rien, d'ailleurs, à celui du simple soldat. A Louvain, une jeune femme s'avance vers un officier : « Monsieur, j'ai des enfants, je voudrais les sauver de cette ville en flammes ! » Et l'officier de répondre avec un sourire et dans son meilleur français : « Ah!

vous avez des enfants, Madame, eh bien! moi je n'en ai pas, et cela m'est bien égal! » Et, puisque nous sommes sur ce chapitre, voici la fleur de leur finesse; dans une ville qu'on saccage, la baronne de X. est retenue dans une maison pendant que, de l'autre côté de la place, flambe et s'écroule son hôtel, où elle a laissé ses enfants. Délivrée enfin, elle court dans les rues de la ville, affolée, trouve ses quatre petits avec une servante, tremblants au milieu des flammes, sur le perron d'un monument public; elle les étreint et, à travers les ruines et les flammes, fuit vers la campagne, portant ses plus petits dans ses bras, la bonne la suivant avec les deux autres. Elle parvient aux champs, dans un village où la veille s'élevait encore son château. A bout de forces, elle interroge un officier prussien qui passe. « Monsieur, puis-je rentrer chez moi? ma maison n'a-t-elle pas souffert? — Nullement, répond galamment le lieutenant, je vais vous conduire jusqu'à votre seuil. » Parmi les frondaisons du parc, il la précède avec une affectation de courtoisie et, au tournant d'un buisson, l'arrête devant un monceau de ruines : « Voici, Madame, votre beau château! » Et comme la malheureuse, énervée, sanglote et que ses enfants,

pleurent avec elle, il a le beau courage d'ajouter, fier de tant d'esprit léger : « Pourquoi n'y êtes-vous pas restée, Madame? Il ne pouvait rien vous arriver, à part quelque incident... fort agréable. Une femme qui a goûté d'un Allemand ne supporte plus d'autres hommes! » Et il la chasse avec un salut.

Nous touchons du doigt ici, dans un seul exemple, ce que sont la chevalerie, la pitié, la décence et la grâce germaniques!

IV

X

LES VILLES ASSASSINÉES

Il y eut en Belgique, pendant le premier mois de l'occupation, une série de crimes retentissants, qui résument et synthétisent tous les autres : l'assassinat, froidement débattu et prémédité, de villes entières, avec leurs monuments les plus sacrés, leurs trésors d'art, leur population poussée comme un troupeau vers la boucherie ou l'exil ! Aerschot, Dinant, Andenne, Louvain, Termonde, Tamines sont des noms inoubliables pour un peuple qui, dans son culte pour les victimes, puisera à jamais sa haine contre les meurtriers. Chaque jour un détail encore inconnu surgit de l'ombre où, depuis leur supplice, ces villes sont plongées, un détail qui, ajoutant une torture nouvelle à celles que l'on connaissait, ajoute une nouvelle lueur à l'auréole de ces martyres. Saluons-les de loin, douloureusement, en attendant le pèlerinage qu'au matin glorieux de la délivrance nous irons

faire à leurs ruines fécondes et vengeresses : martyr veut dire témoin !

Aerschot, dont le nom a déjà été prononcé souvent, parce que ses environs, libérés pendant quelques jours par l'armée d'Anvers, ont pu être explorés méthodiquement, était une petite ville de huit mille âmes qui reposait au bord du Démer, au milieu des prairies. Une haute tour dominait son silence, troublé seulement par le bruit d'eau du moulin penché sur la rivière. Pendant la retraite de l'armée belge sur Anvers, la vallée qui joint Aerschot à Diest fut le théâtre d'une série de combats violents; mais il n'y avait plus un seul soldat belge dans la ville quand les Allemands y entrèrent, le matin du 19 août. Dès leur premier défilé, ils se révélèrent; des coups de feu furent tirés sur les maisons, plusieurs furent incendiées sans prétexte, et, comme prologue d'un drame qui déjà se préparait, on fit sortir de chez eux quelques habitants de la rue du Marteau, qu'on fusilla. Les troupes se répandirent ensuite dans la ville, où elles s'installèrent. Jusqu'au milieu de l'après-midi aucun incident violent ne se produisit. Le général et ses aides de camp étaient descendus chez le bourgmestre M. Tielemans. A quatre heures,

voyant celui-ci distribuer à la porte des cigares aux sentinelles qui gardaient la maison, Mme Tiemans le rejoignit et, comme le général l'observait du haut du balcon, conseilla à son mari de rentrer. La grand'place devant eux était encombrée de deux mille Allemands. Tout à coup, deux colonnes de fumée s'élevèrent, et une fusillade imprévue et générale éclata. Les soldats se débandèrent, tirèrent dans les fenêtres, enfoncèrent les portes des maisons, pour décharger leurs armes dans les corridors. Terrifiée par cette furie déchaînée, Mme Tielemans entraîne son mari, ses enfants, les domestiques dans la cave. Elle ne sait pas que là-haut, au même moment, une balle atteint le général et le tue. Sur les murs la mitraille grêle. Il faut entendre l'épouse et la mère raconter la suite. « Après quelques instants d'angoisse sans nom, un des aides de camp du général descend, disant : Le général est mort ! où est le bourgmestre ? Mon mari me dit : Ceci est grave pour moi ! Comme il s'avançait, je dis à l'aide de camp : Vous pouvez constater, Monsieur, que mon mari n'a pas tiré. — *C'est égal*, me répondit-il, *il est responsable !* Mon mari fut emmené. Mon fils, qui était à mes côtés, nous a conduits dans une autre cave. Le même

aide de camp est venu me l'arracher, le faisant marcher devant lui à coups de pied. Le pauvre enfant pouvait à peine marcher (le matin, une balle allemande, pénétrant dans sa chambre, avait ricoché, le blessant au mollet). Après le départ de mon mari et de mon fils, j'ai été conduite dans toute la maison par des Allemands qui braquaient leur revolver sur ma tête. J'ai dû voir leur général mort. Puis on nous a jetées, ma fille et moi, hors de la maison, sans paletot, sans rien. On nous a parquées sur la grand'place. Nous étions entourées d'un cordon de soldats, et devions voir de là l'embrasement de notre chère cité. C'est là qu'à la clarté sinistre de l'incendie, j'ai vu, pour la dernière fois, vers une heure du matin, le père et le fils liés l'un à l'autre : suivis de mon beau-frère, ils allaient au supplice.... Ces mauvais m'ont pris tout ce que j'aimais... »

Le père et le fils! Cet enfant a quinze ans et demi, il n'a rien fait; il va pourtant, pour justifier le crime collectif qui se commet, être accusé d'avoir tué le général. Après coup, ayant essayé d'abord de plusieurs autres, on inventera cette fable. C'est pour le punir, lui, que son père et lui vont tomber, que son oncle aussi mourra, que

la population tout entière et la ville même vont subir trois semaines de tortures !

Cela commence aussitôt. Tous les hommes sont arrêtés ; cinquante, pris au hasard, sont conduits hors des murs : groupés par séries de quatre, on les fait courir sur la route, et l'on tire sur eux. Dix peuvent fuir, quarante tombent, et sont achevés à l'arme blanche. Plus tard, les autres bourgeois sont alignés contre des talus ; après les avoir tous mis en joue, on en abat méthodiquement un sur trois. Le secrétaire de la Commission, vingt jours plus tard, verra encore sur les herbes et les chaumes, de deux en deux mètres, les caillots de sang marquer la place des victimes.

Ceux qui restent doivent creuser les fosses de leurs frères ; joints à la foule des habitants chassés de leurs foyers, ils peuvent voir la ville s'allumer. Sous leurs yeux, un pauvre homme caché dans sa maison saute au milieu des flammes, d'une fenêtre de l'étage, serrant son petit garçon dans ses bras, et se brise avec l'enfant sur les pavés ; sous leurs yeux, la première ruée des pillards se précipite sur l'église. Cinq fois ils tentent de mettre le feu aux portes, cinq fois ils échouent. Ils finissent, à grands coups,

par les enfoncer. Ils brisent les autels, les confessionnaux, les orgues, fracturent les troncs, arrachent et brûlent les statues gothiques en bois qui ornent la nef, volent et profanent les vases sacrés. Puis ils enferment dans l'édifice les témoins horrifiés de leur furie. Ils ont désormais le champ libre. Pendant trois semaines, ils vont brûler, piller, entasser dans les fourgons et les wagons leur butin, se livrer dans les ruines à la plus dégoûtante orgie. Quand une maison est vidée, on l'incendie. Seules, celles où logent les officiers sont respectées, — et encore faut-il s'entendre sur ce mot! M. Pierre Orts, secrétaire de la Commission, nous donne des détails édifiants: « J'ai pénétré, écrit-il, dans plusieurs maisons au hasard, dont j'ai parcouru les divers étages. Partout, le mobilier est bouleversé, éventré, souillé d'une façon ignoble. Les papiers de tenture pendent en lambeaux le long des murs, les portes des caves sont enfoncées, les armoires, les tiroirs, tous les réduits ont été crochetés et vidés. Le linge, les objets les plus disparates jonchent le sol, en même temps qu'un nombre incroyable de bouteilles vides. » Dans la maison du Dr Z., qu'une inscription protectrice recommande à la bienveillance des pillards, et où des

officiers ont été logés, voyez ce spectacle : « Dès le seuil, une odeur fade de vin répandu attirait l'attention sur des centaines de bouteilles vides ou brisées qui encombraient le vestibule, l'escalier et jusqu'à la cour. Dans les appartements régnait un désordre inexprimable ; je marchais sur un lit de vêtements déchirés, de flocons de laine, de matelas éventrés. Partout des meubles béants, et, dans toutes les chambres, à côté du lit, encore des bouteilles vides. La salle à manger était encombrée de douzaines de verres qui couvraient la table et les guéridons qu'entouraient des fauteuils lacérés, tandis que, dans un coin, un piano au clavier maculé semblait avoir été défoncé à coups de botte. Tout indiquait que ces lieux avaient été, pendant bien des jours, le théâtre de beuveries et de débauches ignobles.... D'après ce que m'a affirmé un maréchal des logis de gendarmerie qui s'occupait avec ses hommes de remettre un peu d'ordre dans tout ce chaos, il en est de même dans la plupart des maisons où les officiers allemands avaient élu domicile.... » Il ne restera plus en ville, quand les Belges y rentreront, — pour peu de jours, hélas ! — le 10 septembre, que quelques femmes parmi des décombres arrosées de vin : par cen-

taines, par milliers, les habitants, évacués de l'église où ils étaient entassés, avaient été chassés vers les campagnes dévastées ou embarqués pour l'Allemagne....

A l'autre bout du pays, deux petites villes wallonnes étaient, à la même époque, la proie du feu. Plusieurs jours après la bataille qui les y avait mis aux prises avec les Français, les Allemands entrèrent sans coup férir, le 21 août, dans Dinant évacuée, y tuèrent quelques personnes, y brisèrent quelques meubles, y brûlèrent quelques maisons, puis s'en allèrent, glorieux de cette équipée. Le 23, ils reparaissaient en grand nombre, le 108e régiment d'infanterie en tête. Il était six heures et demie du matin. Passant aux portes de la ville près de l'église des Prémontrés où l'on disait la messe, ils s'y précipitaient sans raison, séparaient brutalement les femmes des hommes, fusillaient ceux-ci au nombre de cinquante, enfermaient celles-là dans le couvent. Poursuivant leur route, ils dévalaient par les rues, sonnaient aux portes, tuant à bout portant celui qui venait ouvrir, réunissaient déjà les passants devant l'église pour le massacre ordonné, concentraient des centaines de femmes et d'enfants dans les maisons religieuses et la

prison. A l'abbaye de Leffe, où ils tinrent, plusieurs jours durant, les femmes de ce faubourg, ils se livraient aux excès les plus odieux. Le premier jour, ils refusèrent de nourrir leurs prisonnières; le second jour, ils leur jetèrent du pain noir; le troisième, ils permirent à quelques-unes d'entre elles d'aller arracher des carottes dans le jardin des moines. Affolées, plusieurs, tombant aux pieds de leurs tortionnaires, demandèrent ce qu'il fallait leur donner pour être libérées! — « Trente mille francs! » leur répond-on. L'énormité de la somme ne les décourage pas; elles avaient emporté ce qu'elles avaient pu de leurs pauvres économies : en se cotisant, elles parviennent à réunir quinze mille francs. — « Cela ne peut-il suffire? » L'officier prend l'argent, mais ne les libère pas. Au contraire, on ne songe qu'à les faire souffrir. Tous les moyens furent bons pour torturer ces malheureuses. On leur annonça qu'on allait les fusiller, puis qu'elles allaient être brûlées vives, et, pour augmenter leur terreur, on alluma sous leurs fenêtres des feux de paille.... Le quatrième jour enfin, on leur ouvre les portes : c'est pour qu'elles contemplent leur cité détruite, leurs foyers en cendres. L'une d'elles, Mme P., frémit de joie,

voyant sa maison épargnée; elle y rentre avec ses six enfants et trouve dans le vestibule le cadavre de son mari, tué depuis quatre jours. Elle-même, aidée de ses petits, doit l'enterrer au fond de son jardin. Il avait passé la dernière semaine de sa vie à inhumer pieusement les morts allemands de la bataille du 15 août.

Les autres femmes traversent ce qui reste de leur ville. Sur quatorze cents maisons que comptaient Dinant et ses faubourgs, deux cents à peine sont encore debout. Près de l'église, dont les débris calcinés sont éclaboussés d'une boue sanglante, cent vingt hommes ont été tués à la mitrailleuse sous les yeux de leurs femmes; à l'autre bout de la place, quatre-vingt-quatre autres ont été fusillés. Pour qu'ils fussent atteints plus sûrement, on les avait massés en rectangle contre un mur; des pelotons de soldats allemands avaient été postés devant chaque face extérieure du rectangle : ainsi les malheureux devaient recevoir les balles de trois côtés à la fois. Une petite fille de trois ans, dont on n'a plus retrouvé les parents, a été relevée vivante, après un séjour de plusieurs heures sous le monceau de cadavres. Les ouvriers de la filature, après être restés pendant de longues heures

dans les caves de leur usine, avec leur directeur M. Himmer, consul d'Argentine, en sont sortis enfin, précédés d'un drapeau blanc, pour demander grâce. Ils ont été arrachés à leurs femmes qui les accompagnaient et fusillés sur-le-champ au nombre de soixante-dix. Des femmes étaienl enfermées dans une cour au pied du roc : une mitrailleuse postée au flanc de la montagne les a prises sous un tir plongeant. Des habitants de Neffe, conduits en barque jusqu'au pied du rocher Bayart, — les héros voulaient un décor pour leur exploit — s'y sont écroulés dans leur sang.... M. Xavier Wasseige, directeur de la Banque Nationale, ayant refusé de livrer le secret du coffre-fort qui lui était confié, a été assassiné. Il est mort en priant. On a poussé près de lui ses deux jeunes fils dont l'un, Jacques, âgé de quinze ans, n'ayant pas succombé sur-le-champ, a sangloté pendant une heure, suppliant qu'on l'achevât, alors que personne n'osait lui porter secours. Mme Wasseige a dû fuir, horrifiée, avec un enfant sur les bras; ses trois autres petits, Elisabeth, Etienne et Simon, ont été traînés par les troupes allemandes jusqu'à Haversin. Le docteur L..., dont la femme était mère depuis seulement trois jours,

a dû la cacher avec son enfant dans l'égout de la prison : tous trois y ont vécu quarante-huit heures, d'un peu d'eau puisée à la Meuse dans un chapeau de feutre. L'écho de drames plus affreux encore retentit.... « Pourquoi avez-vous agi ainsi? » demandent les femmes à un officier. Il ne sait pas.... Elles cherchent leurs morts dans les tas, emportent leurs reliques.... Le fameux sac de Dinant par Charles-le-Téméraire, en 1466, mis en regard de ce carnage, semble une fête de chevalerie ! De la population ouvrière de Leffe, faubourg qui comptait deux mille habitants, un témoin déclare qu'il reste seize hommes ! Le 10 septembre, on avait identifié les cadavres de cent quatre-vingt-dix fusillés ! La funèbre liste monte aujourd'hui à près de huit cents noms. Parmi ces huit cents victimes retrouvées, trente-neuf avaient moins de quinze ans, dix-huit plus de soixante-dix ans. Ainsi fut égorgée par les Barbares, que leur exploit n'a pas fait rougir, la plus jolie ville de la Meuse.

Andenne eut le même sort. Après deux jours d'une occupation relativement pacifique, le jeudi 20 août, à six heures du soir, une vive fusillade éclata, de divers côtés à la fois, et une douzaine de maisons entre la Meuse et la gare se mirent à

flamber. Les habitants, réfugiés dans leurs caves, et qui avaient cru d'abord à une arrivée des alliés sur la ville, virent bientôt que la fusillade était dirigée contre eux. Ceux qui allèrent à leur seuil pour voir ce qui se passait, furent tués. Le bourgmestre, M. Camus, remonté de sa cave pour fermer sa porte, fut blessé d'une balle égarée; son corps fut aussitôt criblé de vingt coups de baïonnettes. De véritables feux de salve furent dirigés vers les fenêtres et les soupiraux. Nuit lugubre! On entendait les soldats hurler dans les rues, briser les vitrines et enlever ce qui restait des étalages. Entre minuit et une heure le canon donna. Vers quatre heures du matin, un groupe de cavaliers galopa sur la chaussée en criant : « Habitants d'Andenne! sortez, les Français arrivent à votre secours! » Les quelques malheureux qui se laissèrent prendre à cet appel furent abattus. Dès cinq heures, la troupe entra dans les maisons et chassa les habitants en masse vers la place des Tilleuls. Ils durent y aller les mains en l'air, tous, hommes, femmes, enfants, vieillards, valides ou malades, entre deux rangs de cadavres, jetés sur les trottoirs face contre terre. A la place des Tilleuls attendait Schœnman. Ce reître

eut un ricanement. Il appela ses officiers et, devant la foule des condamnés, on délibéra. Il fallait les punir (!), mais la tâche paraissait malaisée : ils étaient trop. Il fut question de les mitrailler en masse, puis de les fusiller méthodiquement, trois par trois ou quatre par quatre. A l'instant même, un essai fut fait. Quatre hommes, l'un porteur d'une douille, l'autre muni d'une clef, le troisième blessé au doigt, le quatrième dont le visage grimaçait un peu, furent choisis sur ces indices, et y passèrent. Enfin une décision fut prise. On divisa les prisonniers arbitrairement, en plusieurs colonnes; les uns furent conduits au bord de la Meuse, près de l'abattoir, et exécutés dix par dix, en bon ordre. Les autres furent enfermés comme otages dans quelques maisons. Ils purent entendre se mêler le bruit des fusillades et celui des sanglots aux airs de valse que les officiers ivres jouaient au piano dans les salons pillés.

Schœnman avait fait apporter sur la place deux civils blessés, il les avait fait jeter à terre le visage dans la poussière, secoués qu'ils étaient par les dernières convulsions de l'agonie. Ayant ainsi terrifié les femmes, il avait crié à celles-ci, affectant la grâce : « Rentrez chez vous, Mes-

dames, allez enterrer vos morts! » Chez elles, les attendaient les pires outrages. Plusieurs, en route, assistèrent à des massacres sans nom. Aucune n'oublia ce grand soldat roux qui, à coups de hache, mutilait ses victimes, vieillards et enfants, avant de les tuer : incarnation saisissante et parfaite de la sauvagerie germanique! Après quarante-huit heures, la tuerie fut arrêtée, l'orgie s'apaisa ; on ne fit pourtant pas grâce aux hommes qu'on voulut bien lâcher enfin. Dans cette ville riante, où trois cent vingt bourgeois avaient péri, la plupart sous la baïonnette ou la hache, où trois cents maisons étaient brûlées, où régnait la dévastation et où eût dû régner le silence, on infligea aux survivants, pour couronner leurs épreuves, un banquet qui fut baptisé le *Pardon d'Andenne*! Officiers et soldats l'organisèrent sur la grand'place, forcèrent les autorités locales qui restaient à y prendre part et, au milieu des décombres où s'enfonçaient, pour ne point entendre, les veuves et les orphelins de leurs victimes, entrecoupèrent leur insultante fête de *hoch* pour l'Empereur et d'hymnes à la réconciliation. On ne peut rêver plus tragique raffinement. Il ne suffit plus de blesser la chair, il faut aussi faire saigner les âmes!

A Tamines, agglomération d'ouvriers d'usine, en pleine vie prolétarienne, les Allemands se vengent, sur les pauvres habitants, des pertes sanglantes que vient de leur infliger un régiment français. Pendant toute la journée du 22 août, tous ceux qui se montrèrent dans les rues, hommes, femmes et enfants, furent conduits à l'église paroissiale des Alloux. A six heures on vint faire parmi eux le sinistre triage et on emmena tous les hommes, en groupe compact, sur la grand'place, près du pont de Sambre.... Ils sont plus de cinq cents; le plus jeune a treize ans, le plus âgé quatre-vingt-cinq. Ils sont, pour la plupart, des tâcherons aux mains calleuses, pères de famille, soutiens de famille. Qu'importe! l'occasion n'est-elle pas belle d'attaquer l'arbre en pleine sève, de frapper ce pays industriel en plein dans sa force et dans sa chair? A sept heures du soir un officier fait devant eux une brève lecture qu'ils n'entendent pas. Ils savent pourtant ce qu'elle signifie. Aussitôt la fusillade commence. Quand elle s'arrête, toute cette masse humaine ayant croulé, un officier crie que la vie sauve est promise à ceux qui sont tombés par feinte ou qui ne sont que blessés, à condition qu'ils se relèvent. A peine sont-ils de-

bout, ruisselants du sang de leurs frères, qu'une seconde fusillade les accueille. Alors, pour qu'il ne subsiste aucun de ces hommes, un officier fait mettre les mitrailleuses en action; pour finir, les soldats se précipitent et, acharnés sur ce tas de chair, dans cette fumée de sang, ils transpercent morts et blessés de coups de baïonnettes, les écrasent sous leurs talons et sous leurs crosses!

Cette malheureuse commune n'a pas assez payé. Le lendemain, 23 août, un autre groupe, de deux cents hommes environ, est conduit sur la place pour enterrer les morts. Ils frémissent devant « un tas de cadavres qui a au moins quarante mètres de long, six mètres de large, un mètre de hauteur ». Ils creusent d'immenses tombes, y portent les restes sanglants : « Des pères ont porté le cadavre de leur fils, des fils le cadavre de leur père. » Les femmes sont amenées pour qu'elles voient ce tragique spectacle. Autour d'elles les soldats et les officiers boivent du champagne. Un blessé qu'on jette en terre soulève son bras; on appelle le major : « Enterrez ! » dit celui-ci — et sur son ordre, réitéré avec impatience, on enterre. Cette besogne finie, on veut bien laisser la vie aux fossoyeurs, mais on les

chasse avec la population tout entière, qui, poussée vers le village de Velaine, est dispersée dans la campagne. Alors, comme partout, le pillage en règle termine la fête. Les coffres-forts des commerçants qui, ailleurs, ont souvent résisté aux voleurs, sont cette fois ouverts à l'aide de pinces-monseigneur et de chalumeaux oxhydriques. Cent quatre-vingt-huit maisons sont brûlées; cinq cent trente-quatre, après le départ de la horde, resteront défoncées, béantes, vidées....

Le sac de Louvain, comme celui d'Andenne, ne commença pas dès l'arrivée des allemands. L'ennemi était entré en ville le 19 août et avait trouvé la population tranquille et résignée. Le pillage des banques privées, la dévastation de quelques maisons, la prise brutale d'un grand nombre d'otages, les réquisitions sans mesure, la libération des prisonniers de droit commun de nationalité allemande détenus à la maison centrale, les nombreux attentats commis sur les femmes, ne furent que des incidents préliminaires. La vie des habitants, l'existence de la ville semblaient devoir rester sauves. Les bourgeois douloureusement, mais peu à peu, s'habituaient au contact de l'ennemi. « J'ai vu souvent, dit le professeur X. dans sa relation, j'ai vu

souvent, sur la place du Vieux-Marché, nombre d'habitants mêlés aux soldats auxquels ils vendaient des friandises, de la boulangerie, des épiceries, de la bière. » Le 25 au soir, rendus furieux par un échec que venaient de leur infliger les troupes belges, et excités, dit-on, par une méprise qui, dans l'ombre, avait jeté les unes contre les autres des compagnies rentrant en désordre et des compagnies qui crurent à une attaque — double excitation qui coïncida, comme nous le verrons, avec un ordre bien arrêté — les soldats allemands répandus par la ville, se mirent à tirer en tous sens dans les rues désertes. Aussitôt des incendies éclatent. L'antique bâtiment des Halles, devenu le siège de l'Université, est parmi les premiers atteints. Il contient la Bibliothèque, célèbre dans le monde entier. C'est sur elle que, dès le début, se rue le peuple de la haute culture. Tout près l'impressionnante église Saint-Pierre, pleine de tableaux et d'œuvres d'art, flambe à son tour, et quelques-uns des plus beaux hôtels de la ville éclairent cette première nuit du carnage. « Les soldats enfonçaient les portes des maisons et y mettaient le feu au moyen de fusées. Ils tiraient sur les habitants qui tentaient de sortir. De nombreuses personnes réfugiées dans leur

cave furent brûlées vives ; d'autres, atteintes par des coups de feu au moment où elles voulaient sortir du brasier[1]. »

Beaucoup d'habitants, par leurs jardins et les ruelles, parviennent pourtant à fuir leurs demeures : ils sont conduits devant la gare, où, déjà, dix cadavres de civils sont jetés sur l'herbe du square. On sépare brutalement les maris de leurs femmes et de leurs enfants ; fouillés et dépouillés de leur argent et de leurs bijoux, ils sont poussés sur les routes, sans avoir eu le temps d'un mot ou d'un baiser. Un groupe de soixante-quinze bourgeois, suivis d'ecclésiastiques parmi lesquels on remarque deux religieux espagnols et un prêtre américain, fut mené devant le front des troupes allemandes jusqu'au village de Campenhout, où, à la nuit tombante, on les enferma dans l'église. A quatre heures du matin la porte s'ouvrit, un officier cria aux captifs qu'il était temps pour eux de se confesser et qu'ils seraient fusillés une demi-heure plus tard. Une demi-heure plus tard on les relâcha. Se croyant sauvés, ils se dirigeaient vers Louvain quand un régiment les arrêta, leur fit rebrousser chemin et les fit marcher

1. Cinquième rapport de la commission d'enquête.

dans la direction de Malines. Aux portes de cette ville on les laissa partir. Il faudrait pouvoir lire tout entiers, dans les dossiers de la commission, les récits détaillés, faits par des vieillards, de cette brutale équipée.... J'ai sous les yeux la relation, écrite par un notable de la ville, d'une promenade du même genre que firent d'autres habitants, et qui ne se termina point, celle-là, par une mise en liberté. Parqués depuis le matin au boulevard de Diest, on les fait partir à trois heures vers l'abbaye du Mont-César, puis vers le faubourg de Hérent. Ils vont, entre deux rangées de maisons en feu.Des cadavres carbonisés gisent sur les trottoirs. Des meubles brûlent. Les récoltes brûlent. Des autos passent à toute vitesse emportant des officiers, et, liés sur le capot et sur les marchepieds, de malheureux otages, les yeux brûlés par l'épouvante. Elles accourent et disparaissent, sortant un instant, pour s'y replonger aussitôt, de l'ombre ardente des fumées. A la gare de Hérent, le troupeau des prisonniers doit faire demi-tour. On les ramène près du Mont-César, où on les fait tomber à genoux. On les met en joue, puis les officiers éclatent de rire: ce ne sera pas pour cette fois. Retour à Hérent. Dans la nuit qui

tombe on gagne Buecken, petit village qui semble un bûcher plein de morts. A neuf heures on les reconduit en arrière encore, et on les couche dans un champ de pommes de terre. La menace habituelle retentit : « Si l'un de vous tente de s'échapper, tout le monde sera fusillé ! »

« Il se mit à pleuvoir très fort, nous étions en costume de ville. Nous passâmes toute la nuit couchés dans la boue. Nous ne pouvions même pas nous accroupir. Vers dix heures et demie un soldat nous donna ce qui lui restait de son pain. Nous étions blottis à quatre, l'un contre l'autre, mon fils et moi, M. G. et M. H. afin d'essayer de nous réchauffer ; puis le soldat nous donna à chacun une gorgée de son vin, en nous recommandant d'être prudents, parce qu'il lui était défendu de faire ce qu'il faisait. Nous n'étions pas les plus malheureux. Il y avait dans notre bande un pauvre boulanger de Louvain, qui avait été arrêté au moment où il portait son pain. Il n'avait qu'un pantalon de toile et une chemise, il était chaussé d'espadrilles. Son état était pitoyable »...

Et la promenade, à quatre heures du matin, recommence, suivant l'itinéraire le plus bizarre. On quitte un champ de boue pour entrer dans

un autre champ de boue. Les horions se multiplient. A huit heures on arrive à Thildonck, où les femmes et les enfants arrachés des maisons sont joints au cortège pour la traversée du bourg. Pendant toute la matinée, de village en village, on ira, sans nourriture, sans repos, foulant aux pieds, sur toutes les routes, des morceaux de charpentes calcinées, des cadavres putréfiés. A midi, poussés dans l'église de Rotselaer, bondée d'une autre foule tremblante et muette, les prisonniers auront ce spectacle sublime d'un vieux prêtre debout à l'autel, qui, d'un grand geste, condamné avec ce troupeau, et revêtu déjà de la majesté de la mort, donne sa bénédiction à ceux qui, peut-être, vont aussi mourir.

C'est avec ces centaines de paysans, auxquels on va joindre, en cours de route, d'autres centaines d'hommes et de femmes, que, toujours à jeun, les malheureux vont rentrer à Louvain. Ils y arriveront à sept heures du soir. On les arrêtera sur la grand'place entre les monuments qui flambent, si lassés que des vieillards, comme le curé de Rotselaer, s'étendront, à bout de force, sur les pavés; puis on leur fera regagner la gare.

Il semble que ce calvaire soit fini : il com-

mence. Dans des wagons-écuries garnis de litière sale, souillés d'ordures sans nom, ces pèlerins de la mort retrouvèrent d'autres louvanistes qui, ayant souffert sur place, les attendaient pour un départ vers l'Inconnu. Le lendemain matin le train se mit en marche. On passa par Liége, Aix-la-Chapelle, Düren et on arriva à Cologne. A peine y était-on, que l'on rebroussait sur Düren. De Düren enfin on retourna à Cologne. Ces pauvres gens allaient-ils, comme on le leur disait, être dirigés sur un camp de prisonniers? Ils ne le savaient pas. Dans quel but les avait-on emmenés? Ils l'ignoraient. Au retour, l'un d'eux trouvera le mot saisissant, le mot juste, celui qu'on employait jadis pour les hommes qu'on livrait aux bêtes : on les conduisait là pour les *exposer* à la foule! A chaque gare où l'on s'arrêtait, la populace, par-dessus les barrières, leur montrait le poing, leur criait des injures. Parfois une femme dans le train se levait, montrant son petit enfant. Et un instant, la foule décontenancée faisait silence. On entendait dans les wagons les pleurs des enfants à la mamelle. « A Aix, dit un des voyageurs, mourant de faim et de soif, je demandai à une dame de la Croix-Rouge, qui passait avec du café, de me donner à boire. Elle

répondit : « Pour vous, rien! le voyage c'est assez! » Quand on les débarqua sur le quai de Cologne, la même chose se produisit. « Les Allemands qui nous voient débarquer, dit un autre témoin, demandent qui nous sommes, et nos gardiens répondent : « Ce sont ceux de Louvain. » Et il paraît, ajoute-t-il, qu'on est bien renseigné sur nous, car on nous jette des pierres et on nous tend les poings. Je me demande encore ce que nous avons pu faire à ces gens-là. » Ils défilèrent dans les rues, patient sous les insultes. On les jeta pour la nuit dans le local d'une exposition de chiens et dans un *Luna Park* abandonné, où ceux qui le purent dormirent — ô ironie — sur les marches d'une *Roue joyeuse*! On leur donna un peu de pain et d'eau. Reconduits le matin à la gare on les remit en wagon, et un nouveau voyage les ramena à Bruxelles où ils arrivèrent le 30 août, et où, malgré l'opposition de leurs gardiens, les agents de police parvinrent à les nourrir : ils n'avaient mangé, depuis le 26 au matin, que deux cent cinquante grammes de pain. Ils furent ensuite dirigés devant les troupes jusqu'aux avant-postes belges. Beaucoup passent la dernière nuit sur le talus du canal, devant Malines, le pont étant tourné, suppliant dans

l'ombre qu'on les accueille. Les sentinelles ne savent quels sont ces pleurs au loin, ces appels sanglotés dans les ténèbres.... De ceux qui étaient partis certains ne revinrent jamais. Plusieurs s'étaient laissé tomber en route, sans un mot, sous des trains en marche. Plusieurs étaient devenus fous.

Pendant ces jours tragiques, où le supplice de Louvain se prolongea pour ainsi dire dans l'espace, sur toutes les routes, aux quatre horizons, — cette fille glorieuse de l'Eglise enseignante ne devait-elle pas être crucifiée? — il y eut un dernier groupe de martyrs. C'étaient presque tous des prêtres. Parmi eux se trouvaient Mgr Ladeuze, recteur de l'Université, Mgr de Becker, recteur du Collège américain, Mgr Willemson, ancien recteur du même Institut, et les jeunes Jésuites de l'importante maison d'études de Louvain. Ils furent convoyés sur la route de Bruxelles. Plusieurs périrent en chemin, entre autres le P. Eugène Dupierreux, scholastique de la Compagnie de Jésus : son crime était d'avoir sur lui un agenda où il avait noté quelques impressions de guerre. Un autre faillit périr, le professeur Cauchie. Son ami, M. Grondys, professeur à Dordrecht qui, dans le but de le protéger, n'avait

pas voulu le quitter, fort de sa nationalité hollandaise, ne demande pas, mais exige sa libération : — « Ignorez-vous que vous avez à faire à un grand savant? » Un épais officier répond avec hauteur : « On a bien tué à Aerschot le plus grand *stratège* de l'Allemagne! » Cet obtus buveur de bière, aux prises avec la Science, emploie avec grâce des mots de cuistre.

Revenons au centre de la fournaise. A l'heure où l'on dispersait ainsi, vers des sorts divers, la population mâle de la ville, les femmes, tenant leurs enfants par la main, prenaient à Louvain leur part de malheur. Elles furent d'abord gardées à vue devant la gare. De toute la journée du 26 août, point de nourriture. En revanche, on leur donna un spectacle. « Elles assistèrent à l'exécution d'une vingtaine de leurs concitoyens, parmi lesquels plusieurs religieux qui, liés quatre par quatre, furent fusillés à l'extrémité de la place.... Un simulacre d'exécution de Mgr Coenraets, vice-recteur de l'Université, et du Père Schmid, dominicain, eut lieu devant eux; une salve retentit, et les témoins, convaincus de la réalité du drame, furent contraints à applaudir[1]. »

Relâchées dans la nuit, celles de ces pauvres

1. Cinquième rapport de la commission d'enquête.

femmes qui retrouvent leur maison intacte n'ont pas une paix bien longue. A huit heures du matin on leur donne l'ordre de quitter la ville : celle-ci, leur annonce-t-on, va être bombardée. C'est alors l'exode en masse, l'exode déchirant, par tous les chemins, à travers les villages en flammes ; ce ne sont plus des centaines d'hommes, c'est une foule immense que l'on chasse à coups de crosse, qui, à chaque passage d'officiers ou de soldats, doit lever les bras et s'agenouiller, qui, le jour, vit de légumes arrachés aux champs, qui, la nuit, dort à même la route ! Il en tombe d'épuisés qui meurent sans parler ; des femmes se suicident ; des hommes qui ne vont pas assez vite sont abattus ; des cas de folie subite éclatent dans les rangs. Sur la seule route de Tirlemont ils sont dix mille, et plus, qui fuient, cependant que derrière eux la fumée monte, la ville flambe. « J'ai vu, dit le témoin F., une femme accoucher en route ; une vieille religieuse ne pouvant avancer, était transportée sur une brouette. » Aux portes de Tirlemont on les repousse vers Hougaerde ; aux portes d'Hougaerde on les renvoie vers Tirlemont. Pourront-ils entrer enfin, trouver un gîte, dormir ? non ! ceux qui n'ont point de parents dans la ville seront chassés encore, de vil-

lage en village, jusqu'aux sables du Limbourg.

Dans la ville presque déserte le pillage va être plus facile. Tout ce qui reste à prendre sera pris. Autour de la vieille Université qui brûle, autour des œuvres d'art détruites, autour des officiers qui boivent gaiement du champagne sur les ruines, la grande fête du feu et du vin va enivrer les soldats lancés à la curée. Tout le centre de la cité est un brasier où les maisons s'écroulent. Plus un être vivant n'y passe, hors les incendiaires et les voleurs. Pourtant un grand cri de détresse monte parfois du cœur même du désastre : au manège de l'artillerie, on a enfermé la veille deux mille paysans des environs, que la destruction de leurs hameaux avait jetés sur les chemins, et qui avaient couru vers Louvain, croyant y trouver un abri ! Ils sont si nombreux qu'ils ne peuvent s'étendre. La plupart sont assis, à genoux, accroupis dans l'ombre. Rien ne les éclaire, sinon les reflets de la flamme qui vient lécher jusqu'à leur prison. Dans cette foule un petit enfant meurt, des femmes hurlent, tandis que ricanent leurs gardiens et que, tout près d'eux, s'effondrent les maisons, et sautille la musique dansante d'un concert militaire au théâtre de l'Alhambra ! Rien n'est plus terrifiant que ce trou noir au milieu

de l'infernale folie. Quand le bataillon de *land-sturm* de Halle entrera le 29 août dans les rues, le sac, qui doit durer cinq jours encore, sera à son point d'apogée. Un homme de ce bataillon, dont le journal de route se trouve annexé aux archives de la Commission, verra, en pénétrant à Louvain, « une image de la dévastation telle qu'il est impossible de s'en faire une idée pire. Des maisons brûlant et s'effondrant bordaient les rues ; quelques rares maisons demeuraient debout... la course se poursuivait sur des débris de verre ; des morceaux de bois flambaient, les fils conducteurs du tramway, et ceux du téléphone, traînaient et obstruaient les voies.... Le bataillon allait en rangs serrés pour entrer par effraction dans les premières maisons, pour voler (pardon, réquisitionner !) du vin et autres choses. Ressemblant à une meute en débandade, tous y allèrent à leur fantaisie ; les officiers précédaient et donnaient l'exemple !... » Ainsi devait continuer et s'arrêter enfin, dans la crapule consciente et le dégoût, la destruction de l'antique cité savante : quatorze cent quatre-vingt-quatorze maisons étaient brûlées ! Ainsi devait se terminer ces jours inoubliables du triomphe grossier de la culture allemande sur la Science et sur la Beauté !

Le crime de Louvain n'est pas seulement un crime contre la Vie : c'est un crime contre l'Esprit. Il dépasse dans sa double horreur tous les autres crimes. Un peuple qui l'a voulu est à jamais déshonoré, le chef qui l'a exécuté, — il s'appelle Manteuffel, — doit être cloué au pilori de l'Histoire. Il en est de même de Schoenmann, assassin d'Andenne, de Bayer, froid bourreau de Dinant, et de Sommerfeld, qui, assis sur une chaise au milieu de la grand'place de Termonde, devait répondre au bourgmestre suppliant, qui lui demandait de préserver ce qui restait de sa ville blessée : *Nein! Razieren!* et faire signe aux « pionniers » de commencer. Je pourrais ne pas raconter Termonde. Ne suffirait-il pas de citer ce mot, ce geste — et d'ajouter qu'ils furent obéis?

Il faut pourtant que je dise cette abomination. Aussi bien, au-dessus des nerfs excédés, une sainte image plane, qui donne courage à l'annaliste de ces horreurs. Les vieux hagiographes, racontant les tortures, toujours renouvelées, des premiers chrétiens ne pleuraient pas, car le ciel ouvert mettait à leurs yeux de la lumière et de la gloire dans les blessures et les sanies. Seule, la vision d'une Belgique éternelle, dont elles furent peut-être l'holocauste et la rançon, permet

à l'écrivain de poursuivre jusqu'au bout, sans faiblir, l'histoire de ces villes martyres.

Nous avons vu à maintes reprises les Allemands s'acharner sur les blessés. Les voici qui s'acharnent sur un cadavre. Ils n'ont jamais respecté la Vie, nous allons les voir insulter la Mort.

Termonde, jadis citadelle à la Vauban, était une petite cité endormie, assise dans les prairies, au milieu des eaux. La Dendre et l'Escaut nouaient autour d'elle leurs écharpes bleues. Un Béguinage, parfumé de lis et de silence, était au cœur de la ville comme un rêve au milieu d'un rêve. Un hôtel de ville, vieillot et charmant, érigeait sur la place sa curieuse tour. On n'entrait qu'avec respect dans les ruelles aux anciens pignons. Une activité industrielle, chaque jour plus grande, semblait néanmoins assiéger les murs. Au dehors, deux faubourgs populeux, Saint-Gilles et Lebbeke, regorgeaient d'industries prospères. L'agglomération totale des trois communes était de vingt-six mille âmes.

Dès l'occupation de Bruxelles l'ennemi poussa des pointes vers Termonde. Au début de septembre il arriva en nombre, et bombarda la ville. Celle-ci n'étant défendue que par un petit détachement belge, ne tarda pas à être prise. Les

Allemands firent leur entrée dans la journée, passèrent tout de suite par l'hôpital, y prirent des otages, pillèrent quelques maisons, mirent à sac la *Banque de la Dendre*, pendant que leur général, von Boehm, se faisait glorieusement photographier sur le perron de l'hôtel de ville. Les soldats, pourtant, semblaient ne pas devoir s'attarder, les habitants reprenaient confiance. Le mot d'un officier à l'un deux les tira de leur demi-quiétude : « Allez-vous-en, avait-il dit, Termonde sera anéantie — Quand? — Dans dix minutes! » Dix minutes après, le 9e régiment des *pionniers* apparaissait aux portes. Pour se faire la main ces héros brûlaient les ateliers de construction, et mettait le feu à quelques pâtés de maisons. Avaient-ils besoin d'auxiliaires? Leur premier soin, après cet exercice, fut de lâcher cent quarante-cinq voleurs, qui étaient détenus à la prison. Le 5 septembre commença, selon la promesse, l'incendie systématique. Sommerfeld le dirigea avec son digne acolyte le major von Forstner — nom prédestiné à la honte. L'hôpital fut aspergé de pétrole, et flamba : un pauvre épileptique resta dans les flammes. L'église du Béguinage croula bientôt. Maison par maison, pendant deux jours, les quartiers riches furent

détruits. Des rues entières disparurent. Le 7 septembre, l'incendie cessa. Les *pionniers* expliqua-t-on, avaient dû s'en aller pour détruire des voies ferrées. A leur départ, Termonde n'était déjà plus qu'une ruine fumante. En même temps que la ville elle-même, les faubourgs avaient été mis à sac. Saint-Gilles était plein de cadavres. Vingt-cinq hommes de Lebbeke avaient été massacrés en groupe, quatre cent cinquante autres étaient expédiés en Allemagne. Le village voisin d'Appels avait été bombardé sans raison.

Quelques habitants, malgré tout, n'avaient pas voulu fuir. Bientôt leur cauchemar prit fin. Le 10, ce qui restait de Termonde fut réoccupé par les Belges. En traversant Saint-Gilles, nos petits soldats purent voir un civil attaché en croix sur une porte, sa main droite liée à la sonnette, sa main gauche à la poignée, le ventre percé à cinq endroits. L'image de ce crucifié se fixa dans leurs âmes. Ils durent se jurer d'empêcher à tout jamais de telles cruautés. Hélas! inférieurs en nombre, ils durent encore reculer quand, les 16 et 17 septembre, gronda le second bombardement de la ville.

L'incendie fut repris où on l'avait laissé. La tour de l'hôtel de ville dominait encore le

désastre, de sa grâce un peu désuète : on mit le feu à la tour de l'hôtel de ville. Quelques maisons étaient encore debout, quelques ruelles encore intactes : on les fit brûler. Pendant qu'autour d'eux les soldats, selon l'ordre, poursuivaient l'œuvre de destruction, et que se pressaient, par toute la ville, les détrousseurs de cette Morte, les officiers faisaient la fête, réunis sur la grand'place. On trouva encore quelques tapis qu'on y jeta. On y amena des canapés, des fauteuils, des coussins, un piano. A la lueur des flammes, la musique, l'ivresse et les rires se prolongèrent jusqu'au matin.

Termonde était vide. Termonde n'était plus. Çà et là, un pignon subsistait, ou un monument, pour montrer que sur cet emplacement avait fleuri une cité. Une affreuse paix régna sur ces décombres que tous avaient abandonnés. Pendant le siège d'Anvers, au début d'octobre, une inexplicable fureur ramena pourtant les incendiaires à Termonde. On eut alors, pendant quelques jours, le spectacle de ces hommes gris, poignardant encore cette chose qu'aux yeux de tous autres la Mort aurait rendu sacrée!

XI

DEUX CRIMES CONTRE LA BEAUTÉ

Crimes contre la Vie, crimes contre l'Esprit, crimes contre la Mort ! Voici le crime contre la Beauté. Il comprend tous les autres, puisque celles qui en furent victimes possédaient à la fois toute la richesse de la Vie, toute la fierté de l'Esprit, et tout le charme de la Mort !

Malines était sœur de Bruges. Elle avait des canaux paisibles où se miraient des pignons étroits, elle avait des places mélancoliques où régnait l'ombre douce des architectures anciennes, elle avait des tableaux précieux, qui mêlaient à la lueur bleue des nefs pleines d'encens, les grandes taches de pourpre et les draperies de Rubens. — Elle avait, à l'approche du soir, le même silence pieux que sa sœur illustre des Flandres, insultée aujourd'hui par les fanfares grossières et la joie épaisse des Barbares.

Elle avait, comme Bruges, de hautes tours, dont l'une, au milieu de la plaine brabançonne,

semblait le plus beau geste du pays. On la voyait de loin, du fond des campagnes blondes, des coteaux de Bruxelles même, se profiler sur le ciel, telle une prière élancée. Avec elle, des ruelles entre des jardins, de vieux hôtels toujours endormis, l'archevêché simple et tranquille, la grand'place faisaient, loin de l'activité des faubourgs, un îlot de paix recueillie. Les nuits d'été, quand tout cela se remplissait d'ombre, et que les lis des parcs conventuels parfumaient l'air de senteurs pures, la cathédrale avec sa tour semblait un grand rêve immobile. Tout à coup du sommet, une musique descendait; un carillon magique, d'abord léger, puis emporté, semait sur le quartier comme les gouttes d'une pluie d'argent. Des fenêtres s'ouvraient, des passants se hâtaient vers la *Ruelle-sans-fin*, impasse noire au pied de l'église, d'où les sons paraissaient plus beaux. Et, pendant des heures, on devinait aux alentours cent ombres silencieuses, qui buvaient cette musique, avec les parfums et la nuit.

Les cloches grêles du haut carillon, frappées par les obus, ont rendu l'âme. Un jour, sans sommation ni rien, la ville étant ouverte et sans défense, les canons allemands se postèrent

devant elles, et la bombardèrent. Quand ils se turent, les habitants se crurent délivrés : on recommença. Par centaines, les obus tombèrent, visiblement dirigés contre Saint-Rombaut. Autour de l'église, des civils furent tués en masse, puis des maisons croulèrent : pour une fois ce n'était pas cela qu'on cherchait! Enfin la cathédrale fut touchée ; le but était atteint!

Les angles de la tour éclatèrent. Il y eut des trous dans les murs, les vitraux brisés rejaillirent sur les dalles, comme un arc-en-ciel en poussière. Tout ce qui entourait le monument fut blessé avec lui, et comme, sans fin, les obus pleuvaient, la ville se vida, la foule de ses habitants, emportant les blessés et les malades, s'en fut par les routes, vers l'exil. Malines fut une ville inanimée que les canons bombardaient toujours. Enfin ils s'éteignirent, et les soldats entrant enfin dans ses rues qui, depuis des jours, leur étaient ouvertes, et qu'ils incendièrent aussitôt, se mirent à la piller sans pudeur. Ils étaient contents, ils croyaient qu'on peut être vainqueurs d'une cathédrale!

Je n'ai pu revoir Malines, aujourd'hui à demi repeuplée, je n'ai pu voir passer, dans sa

sublime église aux trous béants, le grand archevêque-patriote, plus fier parmi ces ruines, et saignant sous sa pourpre. Je n'ai pu parcourir les rues écroulées au pied de la tour meurtrie.... Mais j'ai vu cette autre victime, Ypres, qui eut cette gloire et cette épreuve d'être bombardée, comme Malines, par haine de la Beauté!

Qui *eut* cette gloire? Qui *a* cette gloire. Le bombardement n'est pas fini. Depuis des semaines et des semaines, il se prolonge sans fin. Ici encore, dans son ensemble, la ville subsiste. Il n'y a de détruit que ce qui, environnant les monuments illustres, a été tué avec eux.

Dans cette cité jadis puissante, hier noblement déchue, toute la splendeur et le souvenir d'autrefois survivaient dans deux édifices. Et ceux-ci, avec leurs prolongements, leurs annexes, leurs passages, leurs cours, formaient un groupe unique au monde. Les artistes y faisaient des pélerinages passionnés, chaque fois saisis d'étonnement comme au premier jour, lorsque, débouchant sur la grand'place — une énorme plaine oblongue — ils voyaient se dresser l'immense façade des Halles, écrasante de

majesté. La cathédrale de Reims était le plus beau monument religieux de l'Europe : les Allemands le savaient bien en le détruisant; les Halles d'Ypres en étaient le plus beau monument civil. Comparable seulement au Palais des Doges, il exprimait dans toute sa grandeur l'orgueil des anciennes communes, ardentes, indépendantes, libres devant les rois. Les murs, couverts de statues, racontaient, depuis ses débuts fabuleux, l'histoire de Flandre; sa large tour centrale, flanquée de quatre clochetons, ouvrait à sa base une voûte noire : on y entrait comme dans la nuit; les salles basses du rez-de-chaussée tendaient des colonnes trapues vers le plafond de pierre. Le peuple des campagnes voisines s'y donnait rendez-vous pour les grouillants marchés hebdomadaires. On montait. On traversait des chambres lambrissées, où des vitraux d'écarlate et d'azur tissaient des tapis de sombre flamme, et l'on arrivait enfin, à l'étage, dans l'invraisemblable salle de deux cents mètres de long, qui, régnant sur toute la façade, s'approfondissait devant le visiteur comme un vaisseau de lumière. Le jour y entrait, de deux côtés, encadrant de soleil vivant les toiles chatoyantes où s'évoquait l'Ypres d'autrefois, et

allait se mêler à la pénombre, parmi le puissant enchevêtrement de poutres qui portait le toit. Les Halles étaient l'expression la plus émouvante et la plus vraie de la gloire du passé flamand.

Tout près, — il y avait à franchir une colonnade, — s'érigeait l'église Saint-Martin, merveille d'architecture gothique. Au bord des nefs, elle renfermait des chapelles de mystère où luisaient des tableaux sans prix. Des tombeaux d'évêques, tout autour du chœur, déployaient leur pompe de marbre. Au centre, une petite croix de cuivre sur une dalle — sans un nom, sans un autre signe — marquait la place où dort Jansénius, l'évêque maudit. A gauche, quand on poussait la porte, on débouchait dans un cloître exquis où, parmi les voûtes légères, se tordait, tragique, et retombant, un vieil arbre mort.... Tout cela, cette cathédrale appuyée sur ces Halles, ces tours proches l'une de l'autre, ces passages sous des arceaux, ce jardin de songe, soudain découvert, quelques maisons antiques, comme le Musée ou la Boucherie, groupées alentour : c'était une fête de granit et de clarté, un miracle perpétuel, qui se renouvelait d'après l'endroit d'où on contemplait l'ensemble, d'après l'heure, la saison, et la couleur du jour.

Ils ont voulu que cela croulât. Chassés d'Ypres, ils ont voulu se venger. Comment mieux se venger qu'en brisant ces pierres? Un soir, sous les obus, l'hôtel de ville — un bijou de grâce — accolé aux grandes Halles, a été réduit en cendres. Le vaste toit a flambé, percé en vingt endroits par les bombes; la tour s'est effondrée. Une flamme a enfermé, dans une seule étreinte, ces édifices proches qui se donnaient la main. Et quand l'incendie s'est éteint, on a bombardé encore!

J'ai vu tout cela.... La ville est comme une ceinture, comme une couronne, à peine atteinte autour d'un gouffre toujours ravagé. Du Musée, plus rien qu'un pan de façade; des maisons voisines, plus rien que des décombres; des Halles, plus rien qu'un morceau de squelette.

J'ai pénétré entre ses murs, qui par endroit sont encore debout, mais que plus rien ne tient ensemble; les colonnes du rez-de-chaussée, toujours dressées, mais dans un élan inutile, ne supportent plus leur voûte. On se promène, entre leurs fûts, à ciel ouvert. Un immense amas de débris étend cette ruine sur la place; des statues, des chapiteaux, des tourelles entières, des bois calcinés, des pans de mur, des meneaux en

poussière, des éclats d'ogive forment des tas sinistres, d'où montent encore des fumées. A travers les parois et les bâtiments d'arrière, on voit Saint-Martin, cette autre ruine, comme à travers un tamis.

J'ai vu la nef de Saint-Martin encombrée, elle aussi, de moëllons et de poutres, et de toute sa voûte écroulée : ô Cathédrale à ciel ouvert, dont le clocher n'est plus qu'une ombre déchiquetée, battue par le vent, dont le drapeau flotte toujours, prodigieusement, à la dernière pierre qui reste du sommet, dont le cloître n'est plus qu'un cimetière de statues....

J'ai poussé la porte du cloître. Malgré toutes ses blessures, sous le bombardement qui ne finissait pas, il était lumineux et calme. Des sculptures cassées jonchaient le sol. D'autres étaient restées au pied des colonnes, debout dans leurs meurtrissures. Un Lion de Flandre avait eu le visage emporté ; il n'en montrait plus, sous sa crinière envolée, que deux trous dans la pierre, à la place des yeux : jamais mieux il n'avait exprimé sa fière colère ! Une Vierge n'avait presque plus de corps : sa poitrine était défoncée, ses genoux creusés, et ses bras troués. Deux mains et le visage étaient seuls intacts.

Les mains étaient jointes vers le ciel, le visage, en priant, souriait dans l'extase. J'ai su que les Barbares détruiraient ce pays, le tortureraient dans ses pierres et dans sa chair — mais qu'ils n'en auraient jamais l'âme...

XII

LA PASSION D'UN VILLAGE

Des crimes comme ceux que je viens de raconter retentissent à travers le monde. Ce que le monde ignorera toujours, c'est la pauvre douleur des hameaux inconnus. On prête attention, volontiers, à l'assassinat d'un grand personnage : il révèle parfois moins de cruauté chez l'assassin, que la mort obscure d'une jeune paysanne, à la lisière d'un champ.

Je pourrais citer d'innombrables villages qui, pareils à ces villes dont j'ai parlé, ont souffert le martyre. Voici, pour donner une idée de l'histoire de tous, l'histoire d'un seul. J'ai trouvé le récit simple et calme, fait par un témoin, le récit émouvant jusqu'aux larmes, de la passion qu'a soufferte, au pays d'Entre-Sambre-et-Meuse, l'humble bourgade de Surice. Je l'ai lu avec recueillement, je le donne sans y rien changer :

« Surice était un petit village d'un peu plus de six cents habitants, dans le canton de Florennes.

A l'écart des grandes routes, il n'était traversé que par des chemins, l'un allant de Rosée à Mariembourg, par Romedenne, Romerie et Matagne, l'autre venant de Franchimont et se dirigeant vers Soulme et Gochenée. La population était composée de gens très paisibles, et, pour la plupart, s'adonnant aux travaux agricoles; le village était propret, les maisons bien entretenues et tout y respirait l'aisance.

« Depuis le mois de juin, je me trouvais en villégiature à Surice, et je demeurais chez ma sœur, Mme de Gaiffier. Notre nièce Marie-Louise, fille de notre frère Ernest, âgée d'une quinzaine d'années, habitait avec nous. Attenante à notre maison, une ferme assez spacieuse était occupée par le père de cette jeune fille, sa femme et une autre fille, Marguerite, âgée de dix-sept ans.

« Vers le 14 août, un détachement de troupes françaises était venu prendre position à Surice. Dans la journée du dimanche 23, il arriva de vraies caravanes de villageois qui venaient de la région de Dinant, principalement de Onhaye et au delà. Dans la soirée, nous aperçûmes des lueurs d'incendie à l'horizon, dans cette direction. Ce même soir, le Dr Jacques, d'Anthée, vint se réfugier chez nous, avec sa femme et ses

cinq enfants. Ils amenaient avec eux diverses personnes, dont M. Piret, curé d'Anthée, le curé d'Onhaye, la servante de M. Palande, de Miavoye, et d'autres. Ils nous rassurèrent un peu : ils croyaient que Surice, par sa situation même, serait à l'abri de tout danger. Toutefois, nos craintes reprirent lorsque, assez tard, arrivèrent deux automobiles. L'une contenait le mari de notre cuisinière, chauffeur chez le comte de Beaufort, à Loyers, qui venait chercher sa femme; l'autre transportait un capitaine du génie et un autre officier, accompagné de sa femme et de ses fils, pupilles de l'armée. Ils nous firent un tableau effrayant de ce qui se passait à Namur, puis ils partirent pour Chimay.

« Aussi, le lundi, tout au matin, beaucoup de nos réfugiés se décidèrent à s'en aller, et ils continuèrent leur route vers Romedenne. Par contre, il nous arriva un professeur du collège de Belle vue à Dinant, M. l'abbé Gaspiard. Il nous raconta qu'il avait été sur le point d'être fusillé; il avait été arrêté avec le directeur du collège, M. l'abbé Nicolas, et d'autres professeurs. On les avait rangés devant les mitrailleuses, ils avaient réussi à fuir dans les bois, et il venait, avec deux de ses amis, M. Capelle, curé d'Os-

temrée, et M. Debatty, curé de Morville. Ces deux derniers ne s'arrêtèrent pas longtemps, et se décidèrent à poursuivre leur chemin, pour gagner une région plus sûre.

« Ma sœur alla l'après-midi visiter quelques blessés français qui étaient à l'ambulance des Pères de la Sainte-Famille, vers le haut du village. Elle rencontra des officiers français qui émirent l'avis que, tout au moins pour une nuit encore, on pourrait être tranquille; ils se dirigeaient vers Romedenne, d'où ils allaient observer la route de Soulme.

« Lorsqu'elle descendit le village, vers six heures, elle entendit une vive fusillade. C'étaient des mitrailleuses françaises installées sur la hauteur, entre Surice et Romedenne, à l'endroit dénommé « aux Fosses », qui tiraient, dans la direction du cimetière, sur des Allemands venant de Soulme. De la maison, nous entendions aussi ces coups de feu. Nos réfugiés quittèrent même le jardin pour se cacher dans une grange où ils pensaient trouver un abri. Cela dura une bonne heure. Les Français se retirèrent; ils devaient, disait-on, avoir tué un grand nombre d'Allemands. Vers sept heures, on ferma les volets, et tout le monde, chez nous, se réfugia dans les

caves. Vers neuf heures commencèrent des fusillades de mitrailleuses et aussi des coups de canon tirés contre le village. Les Allemands vinrent, à un moment donné, placer des mitrailleuses dans la cour de la ferme voisine. Mon frère s'empressa de fuir.

« Vers 11 heures, comme on sentait une odeur de fumée, M. le Dr Jacques monta avec ma sœur au premier étage, et quel ne fut pas leur saisissement en voyant tout le village en feu, y compris notre ferme. Les bâtiments embrasés s'effondraient déjà. Ils vinrent donc nous dire qu'il brûlait tout à côté, et qu'il valait mieux sortir.

« Nous descendîmes le perron. Tout autour, des maisons flambaient : c'étaient celles de Cogniaux, Tonne, Mathieu Chabot et d'autres. Nous apprîmes plus tard que les occupants de ces maisons, réfugiés aussi dans leurs caves, avaient été expulsés par les Allemands, et s'étaient enfuis hors du village. Plus morts que vifs, nous rentrâmes au rez-de-chaussée en attendant les événements. On dormit peu ou point. Chacun priait, épouvanté.

« Le mardi 25 août, vers 6 heures du matin, on entendit un bruit de chevaux. Des officiers,

revolver au poing, fouillaient les bosquets de notre jardin pour y découvrir les gens qui auraient pu s'y cacher. Il arriva des fantassins. On cria : « Ouvrez! » Mais, à l'instant même, et avant qu'on eût pu ouvrir, les portes volèrent en éclats, — les soldats les brisaient à coups de crosse—, et la fusillade cessa. Ces soldats étaient vêtus de gris, le casque couvert d'une housse; je n'ai pas remarqué le numéro qu'elle portait; mon trouble et mon effroi étaient trop grands.

« La baïonnette au canon, ils nous forcèrent à sortir ; je voulus prendre une petite valise : un soldat me donna un coup sur le bras et m'en empêcha. Ma sœur fut bousculée, et eut sa robe lardée de coups de baïonnette, mais elle ne fut pas blessée. Au moment où sortirent les trois prêtres, MM. les curés d'Anthée, d'Onhaye et M. l'abbé Gaspiard, les soldats grincèrent des dents, leur montrant le poing, et leur appuyant la baïonnette à l'endroit du cœur. A ce moment aussi, un Allemand me menaça de son revolver. Pendant cette scène, d'autres, dans le jardin, mettaient le feu aux dépendances de la maison. On nous rangea en ligne et nous pensions notre dernière heure venue. Puis on nous fit faire le tour de la maison et, en passant à côté des fenê-

tres du rez-de-chaussée, les soldats les brisèrent à coups de crosse. Notre groupe fut ainsi poussé sur la route, vers l'église, et il grossit au fur et à mesure qu'il avançait; des familles sortaient des maisons encore intactes, brutalisées par les soldats. C'est à ce moment que nous vîmes arriver notre curé, M. Poskin, avec sa vieille mère de quatre-vingts ans, sa sœur, Mlle Thérèse, et son autre sœur, Marie, ainsi que le mari de celle-ci, M. Schmidt, inspecteur des écoles à Gerpinnes, et leurs quatre enfants, venus la veille chercher un refuge à Surice. Les soldats continuaient leurs atrocités; ils tiraient sur des gens absolument inoffensifs. C'est ainsi, ai-je appris, que le vieux chantre de la paroisse, Charles Colot, âgé de quatre-vingt-huit ans, qui était venu sur sa porte, fut fusillé; les soldats le roulèrent dans une couverture et y mirent le feu. Je vis un Allemand enfoncer la porte de l'écurie de la maison d'Élie Pierrot, au moment même où celui-ci, portant sa belle-mère âgée de plus de quatre-vingts ans, sortait, en se hâtant, de l'immeuble déjà embrasé. D'autres lui arrachèrent cette pauvre vieille, et aussitôt on le fusilla presque à bout portant; il tomba près de la porte de sa demeure.

« Nous étions passés devant la maison d'Henri Burniaux. Elle brûlait, ainsi que la fabrique de tabac et les bureaux; de même le bâtiment en face, de l'autre côté de la rue. Au moment où nous arrivions deva t la maison de Léopold Burniaux, facteur des postes, nous entendîmes des cris déchirants : sa femme, Éléonore, demandait grâce pour ses fils. Son mari venait d'être fusillé sous ses yeux; son fils Armand, prêtre depuis un an, et qui était en vacances chez elle, était empoigné par des soldats qui le tuèrent, lui aussi, sans pitié! Ils tuèrent au même instant son autre fils, Albert, qui, à la suite d'un accident, s'était cassé la jambe la veille, et ne pouvait fuir. Il restait à cette malheureuse un dernier fils, Gaston, professeur au collège de Malonne; cramponnés l'un à l'autre, ils durent venir se joindre à notre groupe, et notre calvaire continua. En passant, ils regardaient, navrés, les débris fumants de leur maison où venait de s'accomplir ce drame épouvantable. Un peu plus loin, je vis, dans le jardin qui est en contre-bas de la route, le cadavre d'une femme dont j'ignore le nom : deux petits enfants pleuraient à côté d'elle.

« On nous dirigea sur la route de Rome-

denne. A droite et à gauche les maisons étaient déjà brûlées, notamment celle du secrétaire communal, M. Pichon, du receveur des contributions, M. Georges, de M. Stanislas Burniaux, du bourgmestre Delcourt, toute la cité ouvrière contiguë! Les bâtiments de l'école et de la maison communale ne l'étaient pas encore. L'église non plus.

« Nous arrivâmes ainsi « aux Fosses ». Il y avait là, dans les fossés de la route, des cadavres de soldats français et de chevaux. A droite et à gauche, beaucoup de soldats allemands avec des mitrailleuses; ils nous montraient le poing et nous menaçaient de leurs revolvers. Bientôt on nous fit quitter la route et l'on nous conduisit à gauche, sur une terre en jachère, d'où l'on découvrait Romedenne et d'autres villages plus éloignés. Nous étions là cinquante à soixante personnes, hommes et femmes. Il était à peu près sept heures un quart du matin. A ce moment, on fit mettre les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Un officier arriva qui nous dit en français avec un fort accent allemand : « Vous méritez d'être fusillés tous. Une jeune fille de quinze ans a tiré sur un de nos chefs. Mais le conseil de guerre a décidé que seuls les hommes seront

fusillés; les femmes seront prisonnières! » Ce qui se passa alors n'est pas à décrire. Dix-huit hommes étaient là, debout. A côté des curés d'Anthée et d'Onhaye, et de M. l'abbé Gaspiard, il y avait notre curé et son beau-frère, puis le Dr Jacques et son fils Henri, un tout jeune homme de seize ans à peine; plus loin, Gaston Burniaux, Léonard Soumoy, son beau-fils Durdu, et Camille Soumoy; plus loin encore, les nommés Balbeur et Billy, celui-ci avec son fils âgé de dix-sept ans environ; enfin il y avait un homme d'Onhaye et un autre de Dinant qui étaient venus chercher asile à Surice. Puis deux autres encore dont je ne trouve pas les noms. On faillit ranger près d'eux le petit garçon de M. Schmidt. Il n'avait que quatorze ans. Les soldats hésitèrent, puis le repoussèrent brusquement. A ce moment, je vis un jeune soldat allemand — je le dis en toute sincérité — qui était si ému, que de grosses larmes tombaient sur sa tunique, et, sans s'essuyer les yeux, il se détournait pour n'être pas vu de l'officier.

« Quelques minutes s'écoulèrent, puis, sous nos regards épouvantés, et au milieu des clameurs des femmes qui criaient : « Tuez-moi aussi! tuez-moi aussi! » malgré les cris des

enfants, on rangea les hommes au bord du chemin creux qui va de la grand'route vers le bas du village. Ils nous faisaient des signes d'adieu, les uns de la main, les autres de leur casquette ou de leur chapeau. Le jeune Henri Jacques s'appuyait sur l'un des prêtres, comme pour chercher asile et secours auprès de lui, et criait : « Je suis trop jeune! je n'ai pas le courage de « mourir! » Ne pouvant supporter davantage ce spectacle, je me tournai de côté et me couvris les yeux de mes deux mains. Les soldats tirèrent une salve et tous les hommes s'effondrèrent. On me dit : « Regardez, ils sont tombés! » Quelques-uns n'étaient pas morts sur le coup, on les voyait remuer l'un ou l'autre membre, les soldats les achevèrent à coups de crosse sur la tête, et parmi eux, M. le curé de Surice qui, m'a-t-on dit plus tard, a eu la tête horriblement tuméfiée. Aussitôt le massacre achevé, les Allemands dépouillèrent les cadavres; ils prirent les montres, les bagues, les porte-monnaie et les portefeuilles. Schmidt portait, m'a dit sa femme, une somme d'environ trois mille francs....

« Sur ces entrefaites, des soldats allemands amenèrent un nommé Victor Cavillot, et, avant

même qu'il fût arrivé à l'endroit où venaient d'être fusillés les autres, on tira sur lui, et je le vis tournoyer sur lui-même : son corps tomba dans le chemin creux.

« Une profonde horreur nous étreignait. La mère de M. le curé était si anéantie d'avoir vu tuer son fils, un prêtre si doux et si bon, qu'elle ne pleurait pas et ne faisait que répéter : « Quel malheur! quel malheur! » Thérèse Poskin allait de sa mère à sa sœur, pâle comme une morte. Mme Schmidt fondait en larmes. Elle savait quelques mots d'allemand : sa petite fille accrochée à elle, elle avait vainement réclamé pitié pour son mari, disant, ce qui était vrai, qu'il n'était même pas du pays et s'y était trouvé fortuitement. Et cette petite qui, à la dernière minute, criait à son père : « Pardon, papa, si je « t'ai parfois fait de la peine! » C'était poignant. Quant à la femme de Léopold Burniaux, elle venait pour la troisième fois de voir tuer un de ses fils sous ses yeux, elle allait comme folle, le regard hébété, disant : « Partons d'ici, allons- « nous-en! allons-nous-en! » Mais on nous obligea à rester.

Pendant ce temps, je vis notre maison prendre feu à son tour, ainsi que l'église et l'école. Ce ne

fut toutefois que vers midi que ces bâtiments s'écroulèrent. En voyant brûler ma maison paternelle et disparaître tant de souvenirs, mon cœur se serra davantage et s'attacha à toutes ces choses auxquelles je tenais tant, et que je ne reverrais plus.... Après ces heures d'angoisse, on nous donna un passeport, ou plutôt on le remit à un homme qui arrivait en ce moment de la direction de Romedenne, avec ordre de nous conduire, et l'on nous enjoignit d'aller soit à Omezée, soit à Rosée. Défense formelle nous fut faite de nous rendre ailleurs. Avant de pouvoir traverser la route, il nous fallut attendre que les troupes, qui commençaient à défiler, fussent passées. Il y avait de l'infanterie, des cavaliers et de nombreuses automobiles. Il est passé beaucoup d'officiers à cheval, et l'on disait qu'un des fils de l'empereur était parmi eux, et qu'il allait vers Rocroi. J'ai oublié de vous dire qu'avant la fusillade de nos pauvres concitoyens, les Allemands avaient amené une mitrailleuse devant nous, comme si nous devions être massacrés tous ensemble. Mais bientôt on lui fit faire demi-tour et elle en rejoignit d'autres, un peu plus loin, avec lesquelles les Allemands commencèrent la destruction des premières maisons de Rome.

denne. Il m'a été dit depuis que l'église et cent vingt maisons y ont été réduites en cendres....

« Une fois la route franchie, par un très grand détour nous atteignîmes Omezée. Pendant ce temps, les incendies continuaient... les soldats pillaient, prenant tout, jusqu'à des pots de confitures.

« Nous gagnâmes le bois où je retrouvai mon frère et lui racontai les horreurs que je venais de voir. A l'énoncé du nom de Durdu, il me rappela que c'était le premier échevin de la commune et que, précisément, le pauvre homme avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher, de la part des civils, des actes d'hostilité quelconques vis-à-vis de l'ennemi. Dès le début de la guerre, à l'issue du salut, à la porte de l'église, il avait donné lecture d'une affiche qu'on allait placarder dans tous les villages, et dans laquelle on réclamait le calme et la rigoureuse observation des recommandations de l'autorité. Il demanda aussi que les armes fussent déposées à l'école communale, et il avait été si bien obéi que tous les fusils, même les fusils de chasse hors d'usage, avaient été rassemblés et mis sous clef. Nous ne pouvions donc croire qu'une jeune fille de Surice eût tiré sur un offi-

cier allemand et l'eût tué. S'il avait été tué, ce devait être, disaient nos voisins, par des soldats français restés embusqués derrière les haies du chemin, à l'entrée du village, et ils ajoutaient qu'à Morville et à Anthée, *on avait donné le même prétexte* pour fusiller les gens, piller et brûler les maisons....

« J'ai raconté les faits que j'ai vus. Lorsque nous avons rencontré, dans le bois d'Omezée, mon frère et diverses autres personnes de Surice, elles nous ont dit que le nommé Marron avait été fusillé dans sa maison, sur sa chaise, de même que le nommé Élisée Pierrard. D'autres encore ont été tués çà et là, mais je ne connais pas leurs noms, et j'ignore les circonstances de leur mort, sauf pour la vieille Adèle Soumoy, qui fut brûlée dans son lit. Ma sœur est retournée à Surice le 2 ou 3 septembre. Des cent trente et une maisons qui, je crois, constituaient le village, huit seulement n'étaient pas brûlées..., le village était comme mort.

« Tout ce que j'ai dit est l'exacte et entière vérité.

« Je l'affirme en mon âme et conscience, et je suis prête à le répéter sous serment. On pourra d'ailleurs, quand le moment sera venu, recueillir

le témoignage de tous ceux qui, comme moi, ont vécu ces événements[1]. »

« *Une jeune fille de quinze ans a tiré sur un de nos chefs!* » — « *Tuez-moi aussi, tuez-moi aussi!* » — « *Je suis trop jeune, je n'ai pas le courage de mourir!* » — Une accusation folle, une supplication déchirante, un massacre, un sanglot d'enfant : C'est là tout le jugement, toute l'agonie et toute la mort de cent villages et de cent hameaux.

1. Cet émouvant témoignage, qui parfois atteint au sublime par sa simplicité même, est celui de Mlle Aline Dierix de Tenhamme.

V

XIII

LE PRÉTEXTE ET LA THÉORIE

A ces récits, pas un honnête homme, pas un cœur droit ne peut rester insensible. Pourtant, certains neutres, dans leur indignation même, penseront peut-être qu'il s'agit là, surtout quand ils se passent dans les villages, d'actes individuels, presque inévitables dans toute guerre, à l'heure où l'instinct brutal prend le dessus chez l'homme ivre de sa force. Si plusieurs des faits révélés par la Commission d'enquête doivent être regardés comme des faits d'indiscipline, si même nous voyons parfois un officier intervenir pour faire cesser le scandale, et aller jusqu'à le punir, il apparaît de toute évidence que les massacres, les pillages, les incendies, les crimes de toute sorte, qui ont désolé et désolent encore la Belgique, sont le résultat d'ordres donnés, les effets d'un système, les manifestations d'une organisation dure, savante, scientifique !

La Science allemande en a d'ailleurs fait le célèbre aveu. « *Nos soldats ne commettent aucun*

acte de cruauté indisciplinée[1] » (keine zuchtlose Grausamheit), affirment les Quatre-vingt-treize dans leur manifeste. Les Quatre-vingt-treize exagèrent : nous reconnaissons qu'il dut y avoir quelques actes de cruauté commis sans ordre. Mais les illustres aveugles qui ont signé, sans rien vérifier, le papier de mensonge pédant et catégorique qui les flétrira devant l'avenir, ne croyaient pas exprimer, — en prétendant laver leur peuple de tant d'infamies, — une aussi effroyable vérité ! La cruauté de l'armée allemande est disciplinée. Le *Nein, Razieren* ! du Sommerfeld assis sur la grande place de Termonde est l'expression même de cette discipline !

« *Que voulez-vous, c'est la guerre* ! » disent à l'envi les quelques Allemands honteux qui veulent faire taire leur conscience. C'est une phrase à toutes fins par laquelle ils croient tout légitimer. C'est une réponse facile et toujours prête. — « Ne brûlez pas cette maison, leur

1. La traduction officielle du manifeste porte « ni actes d'indiscipline, ni de cruautés. » Il suffit de lire en regard le texte allemand pour voir qu'il s'agit là d'une de ces altérations, — il y en a quatre ou cinq, — que les Quatre-vingt-treize ont fait subir volontairement à leur texte, en le traduisant en françai

dit une dame à Melle, il y a dedans de nombreux enfants, les miens et sept petits neveux et nièces! » L'incendiaire bouscule la suppliante, et passe en disant : *c'est la guerre*. Un village flambe : aux habitants qui fuient on explique que c'était nécessaire : *c'est la guerre*! Après un massacre, si des femmes pleurent, on leur dira, parfois avec la bonne intention de les consoler, que *c'est la guerre* et que cela excuse tout.

Nouvel aveu! Aux yeux de ces hommes, dressés délibérément pour le crime, la guerre est un état de choses où la morale ordinaire est remplacée par une autre morale, c'est une déformation de la conscience, une déification brutale de la force. Plus rien de ce qui est respectable, de ce qui est beau, de ce qui est noble ne subsiste plus; le sentiment disparaît, l'honneur cesse de compter, la pitié est inconnue, la justice n'est plus autre chose que l'arbitraire. Du chef qui dira élégamment, en essuyant le sang d'un enfant sur son sabre, « *que la guerre n'est pas un thé de cinq heures* », au simple soldat, qui cherchera au fond de lui-même une explication philosophique de sa cruauté, on entendra, sous des formes à peine différentes, cette même déclaration apprise par cœur en mauvais français, et dont le simple

énoncé enlèvera au criminel toute hésitation, tout scrupule et tout remords.

Elle ne suffit pas. Il faut autre chose encore pour légitimer, vis-à-vis des tiers et des neutres, dont la morale n'a pas été portée tout entière sur un nouveau plan le jour de la déclaration de guerre, les actes cruels qui se multiplient, et qu'on baptise, pour la circonstance, du nom de représailles : — « *Il le fallait, les civils avaient tiré* ! — *Civilisten haben geschossen !* » c'est là, nous l'avons déjà constaté, le motif classique, obligatoire, général, le prétexte-omnibus qui, à l'avance, absout les pires excès, les ruines et les tueries. Que l'on fusille un non-combattant (et encore faut-il s'entendre sur ce terme) qui se bat, les dures lois de la guerre le tolèrent. Mais le geste d'un homme ne peut excuser des châtiments collectifs, et d'ailleurs le «*Civilisten haben geschossen* » qui déchaîne les brutes, est invariablement la contre-vérité la plus odieuse.

On sait que les conventions signées par l'Allemagne reconnaissent la qualité de belligérantes aux milices, volontaires ou non, qui ont à leur tête une personne responsable, qui ont un signe distinctif et reconnaissable à distance, qui portent ouvertement les armes, qui se confor-

ment enfin dans leurs opérations aux lois et coutumes de la guerre. L'article 1er de la convention de La Haye le stipule. On sait aussi que l'article 3 de cette convention donne même la qualité de belligérants aux habitants d'un territoire nôn occupé, qui « à l'approche de l'ennemi prennent spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion, sans avoir eu le temps de s'organiser conformément à l'article premier » — si toutefois ces habitants armés respectent les lois et les coutumes de la guerre. Il n'y eut en Belgique — quoiqu'elles eussent été parfaitement légitimes — ni milice de ce genre, ni levée de ce genre. La milice, le gouvernement l'avait pourtant sous la main, c'était la garde civique non active des campagnes. Les gardes civiques qui sont en réalité notre armée territoriale ne sont actives que dans les villes. Au village elles ne sont ni armées, ni exercées, et n'existent, en temps de paix, que sur le papier. On les chargea au début des hostilités de garder les chemins et les voies. On leur donna pour uniforme la blouse bleue à rubans tricolores des combattants de 1830, elles s'armèrent au petit bonheur. Mais l'ennemi, au mépris de tout droit, ayant déclaré qu'il fusillerait les membres de ces milices, on poussa

le scrupule jusqu'à les désarmer, et on rendit ces hommes aux travaux des champs. Leurs armes, vieux flingots, vieux pistolets, vieilles épées, furent déposées par ordre dans les maisons communales.... Le levée en masse des civils, le gouvernement ne l'ordonna jamais et l'empêcha dès le premier instant. Il la rendit impossible, en exigeant le dépôt de toutes les armes à feu des particuliers. On en donna reçu aux propriétaires, on les gara dans quelque salle, dûment empaquetées, et chacune portant sur une étiquette le nom du déposant.... Il n'y eut pas de groupes de francs-tireurs. Il n'y eut pas de francs-tireurs isolés.

Des juges ont interrogé les paysans des malheureux villages où, disait-on, on avait tiré, ils les ont retournés de toute façon, ils leur ont tendu tous les pièges, pour savoir : nulle part les allégations allemandes n'ont été confirmées. Nul n'avait tiré, nul n'avait entendu tirer. On fit des enquêtes sévères, dans lesquelles le parquet intervint : elles donnèrent toujours un résultat négatif. J'ai constaté, en lisant les dossiers de la Commission d'enquête, que chaque fois qu'il s'est trouvé un habitant assez courageux pour réclamer, et un *oberlieutenant* assez honnête pour ordonner, avant le massacre ou l'incendie, l'autopsie du

cheval tombé ou du soldat mort qui demandait vengeance, on a trouvé dans le corps du cheval, et même dans celui du soldat, une cartouche de Mauser allemand.... Mais, la plupart du temps, il n'y a pas de cheval tombé, ni de soldat mort. Le cri précurseur du drame ne répond qu'à l'instinct collectif qui s'excite et demande sa proie, plus souvent au geste du chef qui trouve que le temps presse, et qu'il faut en finir!

Je sais bien que parfois des Allemands inventifs, las du *Civilisten haben geschossen*, décidément trop banal, trouvent d'autres prétextes à leurs mauvaises actions, et cherchent ingénieusement des mobiles plus variés. Un témoin de Liége en cite quelques-uns : « Il suffit qu'un pneu éclate pour que tous les fusils se dressent, prêts à tirer dans tous les sens, ou bien on trouve une vieille cartouche ou un coupe-papier trop aiguisé. » Ou bien on saisit comme à Sittaard, à titre de pièces à conviction, avant de sévir, les arcs et les flèches — les flèches empoisonnées, dira l'autorité prussienne! — qui garnissent le paisible cabaret du *Roi* d'une société de *tir à la perche*! Ou bien, comme à Louvain, où l'on fusille pour ce motif le nommé Pardoen, on allègue, sans plus, que les prisonniers qu'on veut passer

par les armes ont jeté une bombe; comme au Pin, qu'ils ont suivi l'évolution des troupes du haut de la tour; comme à Vedrin, qu'un enfant était porteur d'une douille allemande! On condamnera à mort un curé près de Malines parce qu'il fait faire des signaux du sommet du clocher : ce sont les reflets de la lune sur les abat-son! On fera pleuvoir les balles sur Limbourg, parce que le soleil couchant, tout à coup, embrase d'un feu rouge les vitraux de l'église! On massacrera la population de Louveigné parce que des habitants « ont coupé les oreilles d'un major allemand! » Nul ne l'a vu, mais un officier en passant l'a affirmé. On demande à voir le phénoménal major, ou tout au moins ses oreilles : la réponse est qu'on a pas le temps de discuter — et la fusillade commence.

Mais les fantaisistes sont rares, qui s'écartent de la saine tradition et du prétexte classique. Les mots : « *Ils ont tiré* » préludent à presque tous les assassinats, ou servent de conclusion à presque tous les massacres. Dans une promenade d'otages autour de Louvain on fusille un vieillard aveugle. Les soldats disent : « il a tiré! » « Les civils ont tiré! » dit à un prêtre du Hainaut un officier qui vient de donner un ordre. « Je lui

fis remarquer que les habitants s'étaient montrés bons pour les soldats. Il me répondit que c'était pour mieux gagner leur confiance, et mieux les abattre. Pendant ce temps j'entendais des coups de feu dans la rue voisine : on y a retrouvé le lendemain vingt-sept civils abattus ! » « On a tiré d'ici », crie-t-on à Hastière, devant la maison de Mgr Carton de Wiart, qu'on va piller. « La maison était absolument vide et j'avais la clef dans ma poche. Dans la cave d'un bâtiment de derrière séparé, il y avait des femmes et des enfants, nourris depuis deux jours par un soldat catholique allemand. Celui-ci m'a assuré que non seulement les civils n'avaient pas tiré, mais que lui-même avait été blessé à la main gauche, dans notre jardin, par un soldat allemand.... La maison fut alors incendiée. » A Tamines, des civils sont gardés à vue dans une prairie ; pas un ne bouge, leurs gardiens s'ennuient ; un officier, soudain, songe à une distraction, banale mais facile, et dit aux prisonniers : « *Quels sont ceux d'entre vous qui ont tiré ?* » Et il en prend cinq, au hasard, qu'on fusille. Au bout de quelques heures l'ennui règne encore, les soldats ont beau manger, en narguant ceux qui ont faim, jouer du phonographe ou de l'accordéon, l'officier sent bien

qu'un seul épisode pourra les distraire ; et il redemande encore : « *Quels sont ceux qui ont tiré?* » On cite une malheureuse qui, mise en présence de son mari fusillé, demande à l'officier « Que vous avait-il fait? — Il avait tiré ! » — Alors elle montre le cadavre d'un petit enfant massacré à côté de son père, et pousse un cri d'une tragique ironie : — « *Et celui-ci aussi avait-il tiré*[1]*?* »

Aux soldats qui passent par son village, arrivant de Louvain, glorieux de leurs exploits de vandales, le bourgmestre de C... demande pour quelle raison ils ont détruit la ville. « Ce sont les étudiants qui ont tiré avec des brownings à répétition », disent les uns[2]. « Ce sont les jésuites qui ont tiré avec des mitrailleuses », disent les autres. — D'autres encore, interrogés plus tard, affirment que « c'est la police qui a tiré avec les fusils des gardes civiques! » Dans Louvain même qui commence à brûler, le professeur B... — un savant dont la célébrité est européenne — se promène courageusement, d'un quartier à l'autre, interrogeant les soldats alle-

1. Cité par le dixième Rapport de la Commission.
2. Il faut remarquer qu'au mois d'août il n'y a pas d'étudiants à Louvain.

mands qu'il rencontre. Tous, à ses exclamations indignées, répondent qu'on a tiré. — « J'abordai un soldat qui se trouvait près de moi, au Vieux Marché, et lui demandai : « Qu'ont donc fait les « habitants de ces maisons? » Il répondit : « Ils ont « tiré sur nous, nous avons plusieurs tués ou « blessés, les innocents doivent payer pour les « coupables. — De quel endroit a-t-on tiré ? — De « là, » dit-il en désignant du doigt les Halles universitaires, bâtiment qui n'est jamais habité de ce côté, et où il n'y a jamais une âme pendant les vacances... » Plus loin le professeur pose la même question, la sentinelle n'hésite pas : « De là, on a tiré sur nous! » « Et du doigt il me montra une maison, qui fait le coin de la rue des Joyeuses-Entrées et du Boulevard, absolument criblée de mitraille. Cet homme mentait, ajoute le professeur, la maison en question était habitée par un vieux ménage, les époux G., absolument incapables d'une action belliqueuse. » Une troisième sentinelle gardait des cadavres de civils. Nouvelle expérience : « Je lui demandai ce qu'avaient fait ces habitants pour s'être attiré un pareil traitement. Il me fit la réponse traditionnelle, fort probablement apprise à la *théorie :* « *On a tiré sur nous! Nous avons eu plusieurs*

morts et plusieurs blessés. Il a fallu punir les innocents avec les coupables! »

Éternel refrain! Triple ritournelle qui revient toujours, qui explique tout, qui résume tout, qui lave tout. *C'est la guerre! Vous avez tiré! Les innocents doivent payer avec les coupables*, ou, plus cyniquement, *pour les coupables!* Phrases passe-partout que les soldats allemands, serinés par leurs officiers, répètent mécaniquement, dès qu'on pousse le bouton, qui se prononcent comme un réflexe, qui viennent à propos pour orner une exécution de quelque philosophie, ou hors de propos, par la force de l'habitude. Parfois, au cours d'un massacre, quelque soldat, troublé malgré tout, éprouve comme un besoin maladif de se justifier : « *Vous avez tiré! Vous avez tiré!* » hurle-t-il sans fin aux habitants qu'il tue. A Louvain un paisible fonctionnaire des finances se présente aux Allemands, demandant timidement de pouvoir sauver ses archives — « Non! lui répond-on, profitant de sa présence pour l'enfermer, vous avez été armé par votre administration, et vous avez tiré »! A Ninove un voyageur entre dans le poste de garde sur la route, pour demander à quelle heure passe le tramway. On le lui dit, puis, quand il veut sortir, on le

retient. Il s'en étonne et s'en indigne. On lui répond tout simplement : « Vous avez tiré ! » Et on le joint au premier convoi de prisonniers qui part pour l'Allemagne ! Le bourgmestre et l'échevin d'un village où ne cessent de passer les troupes, font connaissance chaque jour avec de nouveaux soldats, jeunes et vieux, bavarois ou poméraniens, sociables ou grossiers. Tous, invariablement, chaque fois que les bons flamands, leur versant à boire, leur demandent pourquoi ils ont pillé une ville, tué un enfant, éventré une femme, mitraillé des otages, sortent, ingénument ou brutalement, l'excuse, l'accusation ou la sentence. Aucun n'hésite, n'atténue, n'interprète. Beaucoup sont de bonne foi. Beaucoup ne pensent pas que l'excuse est immorale, l'accusation mensongère, la sentence monstrueuse. Peuple de l'obéissance passive, des rangs massifs, de la science sur fiches et des mots tout faits !

Pourtant poussés à bout, certains en disent plus long : « Nous avons l'ordre de tirer sur tous les fuyards », explique l'un ou l'autre à l'échevin de C.... Et celui-ci d'ajouter, avec infiniment de sagacité : « Ce système donne évidemment aux Allemands carte blanche ! » On tire sur le pre-

mier venu, l'officier laisse faire ; s'il s'avise de s'en formaliser, on lui répond que l'homme s'encourait, qu'il a tiré! « Et celui-ci, abattu, n'a évidemment plus voix au chapitre ! » — Quand des civils ont tiré, révèle un factionnaire à un avocat de Louvain, la localité appartient aux soldats. » Voici une explication plus claire encore. Il suffit donc de crier deux ou trois fois : « *Civilisten haben geschossen!* », pour pouvoir détruire, violer et piller !

Quand, avec toute sa conscience et avec toute sa bonne foi, l'enquêteur, décidé à faire la lumière, part à la recherche de l'insaisissable franc-tireur, ce qu'il rencontre tout d'abord chez les accusateurs, au moment où ils formulent leur mensonge, c'est le désir de meurtre, de luxure et de pillage. Selon sa fatigue, son excitation ou son ennui, le bataillon qui passe va décider arbitrairement du sort d'un village. Il suffira à un homme de tirer en l'air un coup de feu, ou simplement de pousser son cri : l'officier ne pourra qu'ordonner la curée. D'autant plus qu'il en profitera lui-même. A Blégny, un témoin a vu un motocycliste allemand s'arrêter, lever son revolver et le décharger. Aussitôt une patrouille accourut et le carnage commença. Tout près de

là, à Battice « on vit un soldat allemand, isolé contre une maison, l'arme à l'épaule, faire partir un coup. Aussitôt de nombreux soldats arrivèrent et ouvrirent un feu nourri contre cette maison. Ce fut le signal d'une fusillade, et beaucoup d'habitants furent tués. Ils se saisirent d'autres personnes, qu'ils conduisirent près de ceux de Blégny, les firent mettre à genoux et prier.... » Puis, naturellement, les instincts se donnent libre cours.

Désir de piller. Désir aussi de se venger. C'est souvent au lendemain d'une défaite ou d'un échec qu'ont lieu les massacres : le succès des soldats belges, les pauvres paysans belges le paieront. C'est aussi lorsqu'avant l'entrée des Allemands au village, une audacieuse patrouille de carabiniers cyclistes — on ne dira jamais assez le téméraire héroïsme de ceux-ci — les a attaqués et meurtris. Ces carabiniers haïssables — ils les appellent les *schwartze Teufels*, les diables noirs — vont se muer tout de suite, dans leurs accusations, en coupables francs-tireurs. Il en sera de même, au grand dam du hameau défendu, de tout détachement qui livre un combat d'arrière garde. Écoutons le dialogue suggestif d'un vicaire de M... avec un officier alle-

mand : « Après la messe, voulant rentrer chez moi, j'observai s'il n'y avait pas de soldats dans la rue et, au moment où j'allais regagner ma demeure, un soldat surgit qui me mit en joue et me conduisit devant des officiers parlant le français. Je leur exprimai mon étonnement de cette façon d'agir. Ils convinrent que *c'était drôle* mais qu'ils avaient l'ordre d'agir ainsi, et de me prendre. C'était de jeunes officiers très aimables. Je pus obtenir d'aller rechercher chez moi un chapeau et un parapluie, quatre soldats m'accompagnaient, et ma sœur dut me passer les objets sans que je pusse rentrer. Je fus ramené devant un officier de plus haut grade qui me demanda : « Êtes-vous le prêtre de cet endroit? — Oui. — Eh bien, monsieur, vous avez laissé faire contre nous la guerre de francs-tireurs! — Pardon, capitaine, j'ai recommandé à tout le monde de ne pas tirer; on a affiché cet ordre, les journaux l'ont reproduit. — Eh bien, monsieur, votre influence est bien minime. — Sans doute, capitaine, je n'ai pas l'influence que vous croyez, mais soyez-en sûr, ce ne sont pas les civils qui ont tiré, ce sont les Français postés sur les hauteurs de C...— Non, Monsieur, ce sont les civils! » Alors je gardai le silence et le capitaine, serrant

les poings me dit : « Puisque c'est ainsi, avec nos canons, nous allons tout démolir! » Il fallait que les civils eussent tiré!... Le bombardement de Malines, ville ouverte et non défendue, fut ordonné par le général Voigt « parce que des civils avaient assailli une patrouille, et, sur douze hommes qui la composaient, en avaient tué onze ». Or le général *savait* que ces onze hommes avaient été tués aux portes de la ville par des carabiniers! L'ennemi classera aussi parmi les francs-tireurs, selon les besoins de sa colère, les gendarmes et les gardes civiques mobilisés. Et pourtant les uns sont l'élite de notre cavalerie, et les autres, visiblement, pendant deux mois ont tenu la campagne, comme une division d'armée, sous les ordres de l'état-major général. Qu'auraient dit les Allemands, si, étant les plus forts, nous avions refusé de reconnaître la qualité de belligérants aux uhlans ou à la landsturm?

Non seulement il faut se venger, souvent aussi il faut exécuter un ordre. La décision de détruire ou de tuer est prise depuis le matin — voire depuis plusieurs jours, et le franc-tireur, *deus ex machina*, n'apparaît qu'au moment voulu. Des destructions sont annoncées par des Allemands naïfs ou compatissants, bien avant l'ap-

parition du prétexte ou le commencement de la tragédie. Le 17 août, un officier loge chez un notable du Luxembourg. Dans la conversation, comme on parle des jolies villes du pays, le Belge vient à nommer Dinant. « Hélas, répond l'officier, Dinant, ville condamnée! » Les Allemands ne réoccupèrent Dinant, et l'on ne tira sur eux, prétendument, de l'intérieur d'une fabrique, que plusieurs jours après! A un habitant indigné, un chef condescendant déclare dans cette même ville *qu'on agit par ordre*. Dans la journée qui précéda cette « nuit d'Andenne qui fait partie, nous apprend-on, des combats de francs-tireurs belges les plus effrayants[1] » et qui devait être la cause de « représailles » sanglantes, plusieurs officiers et soldats avaient annoncé celles-ci dans les villages environnants et en ville même. Un officier, notamment, qui était cantonné à six kilomètres d'Andenne, chez Mme S., l'avait engagée à ne pas s'y rendre, car il allait s'y passer « des choses terribles ». A un habitant d'Aerschot, qui s'empressa aussitôt de fuir, un soldat conseilla à l'avance de s'en aller : « on va pulvériser la ville! » Le jeudi 20 août, deux jours avant que les civils ne « *tirassent sur*

1. *Gazette de Francfort,* 6 janvier 1915.

les troupes » à Jumet, un officier allemand dit en confidence à un bourgeois que les communes de Ransart et de Gosselies seraient épargnées, mais que la commune de Jumet serait brûlée et saccagée! Étant à Viesville, localité située à quinze kilomètres de Monceau, où il était décidé que les civils tireraient sur eux, et devraient être châtiés, les Allemands voulurent tout brûler. Ils s'arrêtèrent à temps, et s'excusèrent en disant qu'ils se croyaient déjà arrivés à Monceau! A Louvain, le mardi 25 août, le matin — les fusillades des « francs-tireurs » n'éclateront qu'à la nuit — des officiers allemands prévinrent Mme B. qu'elle agirait sagement en s'éloignant, Louvain devant être incendié.... Il semble se confirmer, d'ailleurs, que cette ville fut détruite par ordre supérieur, pour terroriser Bruxelles, récemment occupée, et à laquelle — pour des raisons internationales — on n'osait pas toucher.

Comme il s'agit, à Louvain, d'un attentat particulièrement retentissant, et qu'on sait qu'il sera jugé, on ne se contente pas, à l'heure prévue, des quelques coups de fusil qui, d'ordinaire, servent à la fois de prétexte et de signal, on arrange tout un *scénario* : les francs-tireurs ne seront pas quelque part, dans quelque rue qu'on

ne désigne pas : ils voudront assassiner les soldats allemands, de l'intérieur des maisons. Voici deux acteurs en scène : à huit heures du soir, deux soldats frappent chez M. X., professeur à l'Université, disant : « Il y a des soldats cachés chez vous! — Vous vous trompez, visitez la maison, si vous voulez! » Aussitôt, ils montent au second étage, ouvrent une fenêtre, déchargent leur revolver dans la rue. A l'appel, des *kamarades* arrivent de partout, entrent et pillent. « Toutes les fusillades, ajoute le professeur, commencèrent au même moment, de tous les côtés de la ville ». Les témoignages sont unanimes sur ce point.... Nous voici au boulevard, à la place où les « francs-tireurs » se ruent sur la garnison : « A huit heures, dit M. D., des fusillades éclatèrent. En voulant voir ce qui se passait, nous montâmes à l'étage, croyant les Allemands surpris et attaqués (au point de vue auditif, la comédie était bien jouée!), et nous avons constaté qu'ils étaient embusqués derrière les arbres, et que tous tiraient, non sur des adversaires, mais sur les façades des maisons. De tous côtés, on entendait les vitres voler en éclats. » Mais ce « combat de francs-tireurs » devait laisser des victimes à montrer à la foule,

en dehors des quelques soldats allemands qui devaient être tués en ville par la fusillade désordonnée. — N'oublions pas que les habitants ont été dûment prévenus, par quelques funestes exemples, que, s'ils se montrent à la fenêtre, ils risquent la mort. — « Vers onze heures, nous entendîmes des cris, continue M. D., et la fusillade recommença. C'est alors, en regardant à ma fenêtre, et en me dissimulant, que je vis toutes les maisons de l'autre côté du chemin de fer totalement embrasées. Sur le trottoir d'en face, je vis des soldats allemands en train d'éparpiller à terre le contenu d'une voiture de la Croix-Rouge, et alors je compris ce qui se passait : ils préparaient une mise en scène. Je les vis aussi tirer sur des chevaux qu'ils avaient lâchés et dont le lendemain nous vîmes les cadavres sur les boulevards. »

Si bien entraînés, ils croiront pouvoir poursuivre, le jour venu, l'ingénieuse parade. Un certificat, donné par des officiers reconnaissants, protégeant, rue de la Station, le bel hôtel de M. David, vénérable et inoffensif vieillard, un groupe de soldats, furieux de leur voir échapper une fructueuse occasion de pillage, amènent devant le seuil un cadavre de hussard, déjà raide

et froid, ramassé sur le terrain du combat de Hérent. Ils assemblent quelques civils autour de cette *victime*, et un lieutenant leur crie : « Voici un homme qui vient d'être tué à la mitrailleuse des fenêtres de cette maison ! » Cette démonstration faite, on enfonce la porte, on saisit M. David, et on le fusille.... Le spectacle continue. A midi, quelques jocrisses armés, gardant au boulevard de Diest une centaine d'otages, feront encore semblant — enchantés de leur feinte — d'avoir autour d'eux, complices de leurs prisonniers, qui le paieront, des ennemis invisibles. « Les soldats, dit un des prisonniers, jouaient une véritable comédie : à un moment donné, ils se précipitaient en avant, s'abritaient derrière un réverbère, une fontaine, le long des murs, et se mettaient à tirer des coups de fusil contre un ennemi qui n'existait pas. Ils revenaient alors, prenant des allures triomphantes. A certains moments, d'aucuns même se mirent à tirer autour de nous, et mon fils qui entend l'allemand, comprit qu'un soldat disait à un autre : « Faites attention, vous allez faire des malheurs. » Il répondit : « Il n'y a pas de danger, ce sont des douilles vides[1] ! »

1. Une mise en scène du même genre fut utilisée quatre

Dans de moins sinistres circonstances, cette mascarade ferait rire. A Namur, elle se renouvelle moins perfectionnée. Là aussi, un témoin voit les *francs-tireurs* attaquer les Allemands : « Vers neuf heures du soir, un crépitement de fusillade retentit à divers endroits de la ville ; des troupes allemandes, disposées en tirailleurs, s'avancent dans les principales rues. Notamment, rue de Fer, j'ai vu les soldats s'embusquer dans les embrasures des portes, et tirer. J'ai entendu leurs balles ricocher sur les murs. Cette fusillade venait à peine de commencer, que nous voyions s'élever du centre de la ville une immense colonne de fumée et de flammes, et que le tocsin se mit à sonner ». Aux quatre coins de la ville, l'incendie éclate en même temps. Au centre, il détruira toute la place d'Armes, l'hôtel de ville, quatre-vingts maisons. Affreux désastre ! L'incendie est réussi, la comédie point : tout le monde sent que l'attaque des *francs-tireurs* est encore une fois une grossière simulation : « J'ai toute raison de croire, reprend le

jours plus tard, quand le ministre des États-Unis et des journalistes neutres furent admis à voir Louvain. Un « combat de francs-tireurs » s'organisa avec un à-propos parfait, à l'heure de leur visite et sur l'itinéraire choisi. Personne d'ailleurs ne fut dupe.

témoin, après avoir décrit la catastrophe et énuméré les victimes, j'ai toute raison de croire que ces crimes furent prémédités. La fusillade allemande éclata, les incendies furent allumés en cinq endroits différents, certains éloignés des autres de plus d'un kilomètre — à peu près simultanément. La population de Namur avait été désarmée depuis quinze jours par les autorités belges; elle avait été invitée au respect des belligérants ennemis par le gouvernement, par les autorités militaires, par les autorités locales, par le clergé et par la presse; la ville était abandonnée depuis trente-six heures par les troupes belges et françaises. La population n'avait donc pas les moyens, elle n'aurait pas commis la folie d'attaquer en même temps, en cinq endroits différents, une innombrable armée allemande. *Il faudrait, en outre, admettre que précisément, aux cinq endroits où l'attaque se serait produite, les troupes allemandes auraient été par hasard munies de leur matériel d'incendie, puisque la fusillade a coïncidé avec les incendies!...* » Les Allemands eux-mêmes se rendent compte, cette fois, qu'ils n'ont pu duper personne. Quand on leur demandera des précisions sur l'agression des francs-tireurs, ils se tiendront cois. « Les

officiers allemands, avec qui j'ai causé plus tard de ces événements, et qui paraissaient très désireux de se justifier du reproche d'avoir agi en Barbares, ne m'ont jamais donné la moindre précision. *L'Ami de l'Ordre* (un journal local docile) qui dut paraître à nouveau deux jours après l'incendie, ne fut pas invité par l'autorité allemande à exposer les motifs qui justifiaient ces prétendues représailles. Il inséra avec réserves, sur l'invitation des Allemands, la version allemande de la destruction de Louvain. On ne tenta pas de formuler une version allemande de la destruction de Namur. Sur place, il eût été impossible de fabriquer une légende un peu vraisemblable! »

Devant le peu de succès qu'il a, on abandonne le système. Autant de perdu pour l'art dramatique, autant de gagné pour la franchise! Même brutale, elle vaut mieux. Et les Allemands ne l'ont pas souriante. A quoi bon, après tout, avancer des prétextes quand on est le plus fort? A quoi bon voiler la vérité, si laide qu'elle soit, quand tout le monde la devine? A quoi bon jouer à la civilisation, quand les efforts qu'on fait n'ont pour résultat que de montrer, une fois de plus, qu'on est un Barbare? Désormais, on dira

crûment : « Nous allons assassiner tel village ! » Et si quelqu'un, demande pourquoi, on n'alléguera rien d'autre que le motif vrai : une rage sans cause, une froide vengeance, un sinistre chantage, une volonté de l'empereur !

Une rage sans cause. — Deux exemples parmi beaucoup. Au village de Houx, les Prussiens arrivent sans crier gare, n'accusent personne, n'entrent chez personne, ne s'arrêtent pas : ils se contentent de mettre en passant le feu, au moyen de torches, à toutes les maisons et de tirer des coups de feu dans chaque porte enfoncée.... Le 18 août, un détachement allemand, que nul n'attaque s'arrête sans motif, sans sommation — peut-être sans savoir où il est — sur la route de Purnode, et braque le canon sur le paisible village d'Evrehailles. Les paysans épouvantés voient crouler leurs maisons. Le feu ayant cessé, une partie du détachement se rend dans le village. Le commandant constate les dégâts, déclarant froidement qu'ils sont insuffisants « et qu'on recommencera ». N'est-ce pas un peuple admirable et calme celui qui, après les paroles d'un tel monstre, ne prend pas la première arme venue pour le châtier?

Une froide vengeance. — Le 28 août, sept hom-

mes du hameau Boeckt, proche d'Elewyt, sont fusillés parce qu'au cours d'un combat, la veille, les soldats belges s'étaient retranchés derrière les maisons de ces sept pères de famille. L'un d'entre eux, sans doute « plus coupable » fut enterré vivant. Quelques jours plus tard, un officier annonce aux notables de Lebbeke : « Vous allez assister à la destruction de votre commune par le feu. » A quoi bon cacher le mobile? *C'est pour venger six Allemands tués sur le territoire du village par l'armée belge!*

Un sinistre chantage. — A Huy, les Allemands envoient le nommé Paul Duvivier, de Strée, près du commandant belge, à La Sarthe, pour l'avertir que, si ses troupes continuent à tirer, le village de La Sarthe sera complètement rasé. Sur ordre du commandant Spohr, le curé de Veldwezel est obligé de lire en chaire que, si l'ordre de mobilisation de la classe de 1914 est exécuté, le village sera mis en feu, et les habitants fusillés. Le major von Forstner, quand il approche de Termonde, déclare que, s'il entend encore un coup de fusil dans la direction de la ville, il la bombardera immédiatement. Mieux : arrivé dans la ville même, l'ayant déjà, fidèle collaborateur de Sommerfeld, presque entière-

ment ruinée, il récidive et dit à un échevin : « Il reste aux alentours de Termonde des fabriques; si vos soldats — les Belges étaient campés de l'autre côté de l'Escaut — si vos soldats touchent encore à l'un des nôtres, elles seront détruites comme il a été fait de la ville! » Peut-être qu'à la *théorie*, après avoir répété les principes simplistes de morale guerrière que nous savons, a-t-on fait allusion devant la troupe à l'efficacité d'un tel procédé : ne voilà-t-il pas que de simples soldats répètent au témoin V... « que le roi des Belges sera bien forcé de se rendre, et que les meurtres et les incendies l'y forceront bien! » Et qu'un autre Allemand souffle à un échevin louvaniste, avec ses condoléances, que la ville devrait, après ces tristes événements, engager le roi Albert à se soumettre!

Une volonté de l'Empereur. — Pourquoi se défendre de faire mal? On obéit. On ne cache pas que d'en haut sont venues des indications sur ce qu'il faut détruire et ce qu'il faut laisser. « Un médecin du Hainaut, dépose l'abbé X..., possède une carte de l'état-major avec des indications quant aux lieux à détruire. Cette carte lui a été remise par un officier. » Et M. J..., voisin de Termonde, ayant demandé à un chef allemand le

motif du martyre de cette ville, l'officier lui répondit « que l'empereur avait donné l'ordre formel d'incendier certaines villes désignées d'avance ».

Et ces ordres sont si brutaux, si sanglants que, dans leur cruauté même, les soldats y désobéissent parfois, par lassitude et par dégoût. Des femmes pleurent près de Charleroi : « Ne pleurez pas, disent-ils, nous ne faisons pas le quart de ce qu'on nous a commandé. » Le même mot est entendu au sujet d'Andenne. On raconte même que Schœnman serait mort, peu de jours après le sac de cette ville, et qu'à l'hôpital de Huy, deux religieuses belges qui pansaient ses blessures lui auraient dit peu d'instants avant sa fin : « Nous devons faire un effort pour vous soigner ainsi, après tout ce que vous avez fait souffrir aux nôtres. » Des larmes seraient montées aux yeux de cet homme près de paraître devant Dieu, et il aurait répondu : « *Pardonnez-moi, mes sœurs, je n'ai pas été jusqu'au bout de mes ordres !* »

XIV

L'INCENDIE SCIENTIFIQUE

Les atrocités ne sont pas seulement l'affaire des soldats : on note la présence des officiers partout où elles se commettent. Grâce à eux. et par eux, la cruauté, selon la formule, reste disciplinée, ou devient disciplinée. Tout ce que nous appelons *crime* — nous qui n'avons point de morale spéciale pour temps de guerre — ils l'appellent *opérations militaires*. Une partie essentielle de leur rôle est de diriger ces opérations. C'est sur leur commandement que les civils sont placés, en marche ou au combat, devant les troupes : comment pourrait-on le nier? C'est sur leur ordre que les fusillades — non pas les fusillades en bon ordre, ce qui ne se discute pas — mais les fusillades à tort et à travers dans les rues d'un village, s'organisent. C'est avec leur autorisation qu'on viole et qu'on torture.... Personnellement ils ne sont ni plus délicats en général, ni moins cruels que leurs hommes. Entrant à Aerschot, à la tête de ses

soldats bien rangés, c'est un officier qui tire un coup de revolver sur une jeune femme penchée à son balcon, et porteuse d'un petit enfant. Ce sont des officiers qui, à Tamines, les mitrailleurs ne pouvant plus, — tant l'horreur était grande, — continuer la tuerie des habitants massés, prennent la place de leurs hommes, et tournent froidement la sinistre manivelle. C'est un commandant qui, le 27 août, à W..., rencontre la Sœur Aldegonde : il lui demande où est le curé. — « Sans doute à la cure, » répond la religieuse. Aussitôt il prend son revolver, l'appuie sur la poitrine de la pauvre fille et lui dit : « Accompagnez-moi, et, si je ne trouve pas le curé à la cure, je vous tue, et j'ordonne d'incendier le village ! » Ainsi parlent aux femmes les chevaliers allemands ! C'est un lieutenant de réserve du 163e d'infanterie qui, ayant enfermé à T.... les femmes et les enfants dans un couvent où il vient d'être hébergé plusieurs jours, menace de tuer le premier qui bouge, et de tuer par surcroît des prêtres prisonniers dans une autre salle. Ce sont des officiers qui, à Monceau-sur-Sambre, pendant que l'on canarde les inoffensifs passants, donnent à coups de sifflets, l'ordre de commencer et de cesser le feu. Minces

exemples pris au hasard. On a déjà vu cent fois, au cours de ces pages, les officiers intervenir. Il ne fallait ici — où l'on cherche les responsabilités — que rappeler cette constante participation.

C'est dans les incendies qu'il faut les voir à l'œuvre. Ce sont eux qui les ordonnent, qui en règlent l'ordonnance, qui en surveillent l'exécution ; qui, lorsque le corps des *pionnieren*, spécialement affecté à cette besogne, n'est pas présent, travaillent minutieusement à faire, sans faute de style, une belle flambée. A Rethy, le rapport de la commission judiciaire, envoyée sur les lieux, décrit les incendiaires, en bon ordre, entrant dans chaque maison, allumant avec soin, chambre par chambre, les rideaux, les vêtements, les matelas : ce ne sont que des uhlans, escadrons légers sans engins *ad hoc*. Même s'il n'est simplement qu'un plaisir qu'ils se donnent, ces détachements tiennent à faire un incendie correct, comme à Ham-sur-Sambre où, le 23 août, un dimanche, ils brûlent, pour s'amuser en ce jour de repos, toute une rue, maison par maison. Quand la troupe est plus nombreuse elle a ses outils, et le genre de munitions qu'il faut. A Schaffen chaque maison est enduite préalable-

ment de pétrole et de naphte (ces liquides sont contenus dans des récipients perfectionnés). A Tamines ce sont des sortes de fusées, que les soldats portent sur eux, qui allument l'incendie. Ailleurs ce sont des bombes incendiaires qu'ils jettent dans les maisons pour mettre le feu ou l'activer. Ailleurs encore, ce sont des pastilles incendiaires (nitro-cellulose gélatinée) dont les dossiers de la Commission d'enquête possède une analyse chimique détaillée.... Tout cela ne se fait pas la nuit, mais tranquillement en plein jour, devant les passants — ouvriers, gens du peuple toujours curieux et badauds — qui notent naïvement, et avec précision, ce qu'ils ont vu. — « J'ai vu les uhlans arroser les murs des maisons de la rue Neuve, avec un liquide que j'ai pensé être du pétrole, puisqu'ils y mettaient le feu et qu'il s'enflammait immédiatement. Pour arroser les maisons ils se servaient d'une petite pompe avec un tuyau ». — « J'étais le 25 août devant le *Café de l'Harmonie*, à Aerschot, je vis un soldat ayant un objet en main, comme une lance ; une odeur de naphte se répandit, et tout à coup la maison était en flammes ». — « J'ai vu dit un troisième, les allemands répandre, avant de mettre le feu, un liquide à forte odeur, au

moyen d'un instrument qui avait la forme d'un bâton ».

Tous les hommes sont exercés. Telles compagnies, pourtant, dans chaque régiment, doivent être spécialement entraînées. A Ceroux-Mousty un témoin les voit se déployer en bon ordre : « L'incendie se faisait par un corps organisé. Certains hommes jetaient des grenades, d'autres projetaient du pétrole ou de la benzine au moyen de pompes. » A Monceau-sur-Sambre, les rues étant plus longues, les maisons plus nombreuses, on fait sortir du rang deux équipes différentes. « L'une ouvrait les maisons, en faisant sauter les portes à coups de hache et de crosse, l'autre suivait, jetant allumées les matières inflammables, (l'assortiment ici est un peu disparate), pastilles ou grenades, voire liquides, pétrole ou naphte, qu'ils portaient dans des bidons spéciaux. » Sur les événements des environs de Charleroi la Commission belge a reçu un rapport complet, rédigé par un enquêteur modèle, et où l'on voit mieux qu'ailleurs l'armée d'invasion se muer, à peine le combat fini, en une armée d'incendie. J'en cite un long extrait avec d'autant plus de plaisir que les renseignements qu'il donne sont entremêlés de réflexions judi-

cieuses : « J'ai précisé précédemment, dit l'enquêteur, à quels points de la région commencèrent les applications des méthodes d'incendie. Je dis méthodes car il semble bien qu'il s'agit là de crimes voulus, préparés, en vue desquels les soldats étaient armés.... Ayant vécu toute une matinée sur une chaussée où se manifestèrent tout particulièrement les cruautés allemandes, j'ai pu observer leur manière d'opérer, et constater personnellement combien tout était réglé en vue de la dévastation. Lorsque l'ordre avait été donné, on voyait des groupes passer de chaque côté de la chaussée, se suivant de très près. Les premiers avaient pour mission d'enfoncer les portes et fenêtres, à coups de crosses de fusil; d'autres, armés de haches, venaient achever cette besogne; par les ouvertures ainsi pratiquées, un troisième groupe projetait un liquide inflammable — naphte sans doute, — et des brandons enflammés étaient jetés ensuite. L'immeuble devait fatalement brûler.... On a prétendu qu'il suffisait de laisser les portes ouvertes pour échapper à la furie allemande. L'enquête a démontré qu'il n'en était rien, et que, dans tel immeuble, dont les habitants avaient ouvert les portes, le feu avait été mis à l'étage en même temps qu'au rez-de-chaus-

sée.... *Ce qui fait ressortir la véracité de mes affirmations, en ce qui concerne la méthode de destruction, c'est qu'en général ce sont les habitations longeant les voies parcourues par les colonnes allemandes qui furent incendiées. On cite très peu de maisons isolées incendiées, ce qui eût été le cas s'il se fût agi d'actes commis par des groupes de soldats non directement soumis à la surveillance de leurs chefs...* ».

L'enquêteur a entendu des témoins; il contrôle ce qu'il a vu par ce qu'ils ont vu : « Pendant que je stationnais à la chaussée de Bruxelles, a déposé l'un d'eux, j'ai vu les Allemands incendier huit ou neuf maisons. Ils ouvraient une brèche dans les volets, à l'aide d'une hachette, allumaient une matière très inflammable qu'ils avaient en poche, et qu'ils jetaient à l'intérieur de la maison. S'ils ne réussissaient pas ainsi, ils aspergeaient l'intérieur d'un liquide, contenu dans une petite fiole, et enflammaient ce foyer. J'ai vu incendier ma maison de cette façon ». Il est à remarquer qu'à Landelies, d'après un autre témoin, « il a été trouvé dans un sac de soldat une bouteille de pétrole, additionné de naphte, devant, selon toute probabilité, servir à incendier les maisons ». On prendra même le pétrole des habitants pour brûler leur demeure. « A Montigny-le-Tilleul,

continue le rapporteur, cent vingt-cinq litres de pétrole furent saisis dans un magasin et chez des particuliers.... J'ai joint au dossier un bout de brandon dont les soldats allemands se servaient pour mettre le feu, c'est une mince lanière de bois enroulée sur une bobine, dont ils détachaient un morceau.... Il apparaît donc très nettement, conclut-il, que tout était préparé pour les crimes de dévastation, et que l'incendie est un moyen de guerre pour l'armée allemande. Ce qui me confirme dans cette thèse, c'est que, si l'on s'en rapporte à certaines déclarations, ce fut sur l'ordre formel d'officiers que les soldats usèrent de ce procédé ». Et il cite, pour finir, quantité de témoins, dont l'un a vu l'officier commandant la 41e compagnie du 10e régiment d'infanterie, ordonner à ses hommes de mettre le feu aux maisons se trouvant à gauche de la chaussée, dont l'autre, sujet prussien, déclare : « Aussitôt que les soldats essuyèrent le feu des Français, un officier arrêta ses hommes et s'écria en allemand : *Les cochons ! ils tirent sur nous ! Incendions et détruisons tout !...* »

Dans l'exécution de tels ordres — on s'en convainct de plus en plus — pas la moindre place n'est laissée à l'improvisation ou à l'imagination.

Quand l'ardeur du feu diminue, on voit les soldats, comme à Aerschot, « soulever de place en place quelques tuiles des toits, pour favoriser le développement des flammes ». Quand l'ardeur des hommes se ralentit, on entend les officiers, comme à Sempst, se promener entre les maisons déjà embrasées en criant : *Brent ! Brent !* Parfois, pour aller plus vite, ce n'est pas une compagnie d'élite, c'est tout le régiment qui est chargé de mettre le feu. Un de mes amis est témoin, en Wallonie, de l'entrée de l'ennemi dans un village condamné : l'officier à cheval donne ses ordres devant chaque maison, d'après l'aspect de l'immeuble et sa grandeur : « Ici un homme! Ici trois ! Ici cinq ! » Par ce système rationnel, en une demi-heure, l'exécution est finie. Une surprise pourrait venir, désagréable : le sauvetage. On prend soin de l'empêcher. A Louvain, l'autorité allemande fait détruire, dès le début de l'incendie, les échellesPorta. A Namur on arrête le chef du service d'extinction qui, n'écoutant que son devoir, accourt à l'Hôtel de Ville, dès les premiers sons du tocsin.... Bien plus, si les habitants essaient eux-mêmes, désespérément, d'éteindre l'incendie ou de le circonscrire, les soldats, comme à Jumet, tirent sur eux!

On profite d'ailleurs du feu pour faire double besogne. A Liége, pendant que l'on brûle les maisons d'une rue, on tire, à coups de fusil et de mitrailleuses, sur les bourgeois que la flamme en chasse : notable économie de temps. L'incendie se confond avec la guerre. A Averbode le commandant allemand déclare à un témoin *qu'il ne vient pas là pour se battre mais pour incendier le village !* Encore une fois, la bassesse naturelle des âmes se révèle dans ces épisodes. L'officier d'une autre nation, si on lui donnait l'ordre de faire pareil métier, obéirait peut-être, mais en rougissant. L'officier allemand ne voit dans ce geste aucun abaissement, aucune diminution de son rôle, aucun déshonneur. La guerre étant pour lui, avant tout, détruire, pourquoi hésiterait-il sur le procédé de destruction? Il est incapable de sentir la différence de dignité qu'il y a entre l'épée et le bidon de pétrole!

Il est des fois pourtant où — par modestie ou discipline — l'armée combattante s'abstient du glorieux et plaisant devoir d'incendie. C'est quand les *pionniers* ne sont pas loin. Ceux-ci sont chargés des incendies impeccables, dans les grands centres, et leur outillage est plus complet encore, plus neuf et plus homogène. Comme les

vieux casques qui, à l'apparition d'un nouveau modèle, vont garnir la tête chenue des *landsturm*, leur ferblanterie, quand une nouvelle invention a révélé quelque savant progrès, est distribuée aux soldats ordinaires, et remplacée pour eux par l'instrument du dernier cri. Il faut convenir pourtant que le vulgaire troupier, avec des moyens moins parfaits, travaille presque aussi bien que ces héros spécialistes, à tel titre qu'à l'œuvre on les confond facilement. N'importe! le prestige professionnel des *pionniers* est si grand que devant eux, comme à Termonde, les autres se retirent. A une femme de Termonde qui demandait qu'on sauvât son bien, un officier répondit, avant même que Sommerfeld eût parlé : « Je regrette, Madame, mais l'incendie n'est pas ma partie, c'est celle de ceux-là qui entrent, devant eux, je dois m'effacer ». Division du travail, dernier mot de l'industrie guerrière!

Rendons hommage à leur bel ordre sur le théâtre principal de leurs évolutions, à Termonde même. Le général belge, qui a conduit une enquête soigneuse au sujet de leurs procédés, a fait part de ses conclusions au gouvernement: « Une compagnie était chargée de la destruction des maisons, elle avait des réservoirs centraux où

chaque homme, porteur d'une ceinture pneumatique, allait s'approvisionner d'un liquide incendiaire, pour asperger les boiseries extérieures. Aussitôt un autre homme, muni d'un gant spécial garni de phosphore, passait devant les maisons aspergées, en frottant son gant sur les boiseries, ce qui mettait le feu aux maisons, et permettait d'incendier une rue en un quart d'heure. Pour activer l'incendie, des hommes y jetaient des matières inflammables dont je vous envoie un échantillon. (Encore une variété : c'est du fulmicoton comprimé.) On comprend qu'après d'aussi bel ouvrage, les autres soldats n'osent intervenir, et que, lorsque les *pionniers* auront dû interrompre leur besogne — comme nous l'avons vu — pour aller faire sauter des gares, on attendra leur retour pour continuer et terminer proprement la destruction si bien commencée.

A Louvain, ce sont aussi les *pionniers* qui opèrent. Les voici : « Nous sommes passés, raconte M. D., par la rue de la Station, déjà incendiée en grande partie ; le travail de destruction continuait, il y avait deux équipes à l'œuvre. La première équipe, armée de haches, défonçait les portes. Quand elles étaient ouvertes arrivait la deuxième équipe, qui poussait une petite char-

rette contenant des matières inflammables, benzine ou goudron, qu'elle lançait à l'intérieur des maisons. Aussitôt tout se met à flamber. » Après tout, c'est très banal ce que font ici ces *pionniers* : nous avons vu faire aussi bien à Jumet par des fantassins quelconques. Aussi bien, peut-être, pas aussi vite ! La voix d'un autre témoin louvaniste se précipite, pour exprimer leur rapidité : « rue des Joyeuses-Entrées, ils ont mis le feu à plusieurs maisons; cette terrible opération ne durait que deux minutes : briser un carreau et jeter une boule dans une des pièces. » C'est fait !

Les *pionniers*, moins que les autres encore, ne vont au hasard. Ils brûlent sans erreur ce qu'on leur dit de brûler. Ils respectent sans discussion ce qu'on leur dit de respecter. Ah! ce sont d'admirables hommes ! Mais leur raideur et leur froideur sont la plus abominable expression du système de guerre le plus barbare. On leur a dit : Brûlez les quartiers riches ! Ils les ont brûlés ! On leur a dit : Laissez intactes toutes les maisons qui appartiennent au duc d'Arenberg, que les Louvanistes croyaient belge, et qui est allemand ! Ils ont laissé debout toutes les maisons portant, comme un signe sacré, le nom du château d'Héverlé ! On leur a dit : Brûlez Saint-Pierre ! Hâtez-

vous de mettre le feu à la Bibliothèque! Ils ont porté dans l'église et dans l'Université leurs pastilles, leurs boules et leurs burettes!

« *Il n'est pas vrai*, dit l'appel des intellectuels allemands, *que nos troupes aient brutalement détruit Louvain. Perfidement assaillies dans leurs cantonnements par une population en fureur, elles ont dû, bien à contre-cœur, user de représailles, et canonner une partie de la ville. La plus grande partie de Louvain est restée intacte. Le célèbre Hôtel de Ville est entièrement conservé: au péril de leur vie, nos soldats l'ont protégé contre les flammes.* » C'est tout! Pas un mot de plus pour Louvain, pas un mot de l'Université, de la Bibliothèque, de l'église, des pillages, des incendies. S'il fallait croire ce bref exposé, Louvain aurait été canonné à titre de représailles nécessaires, des obus auraient mis le feu, par accident, à une partie de la ville, et les soldats allemands auraient sauvé les merveilles de celle-ci, au péril de leurs jours! La civilisation devrait les remercier de leur bonté et de leur héroïsme!

Est-il besoin, après les récits authentiques de centaines de témoins, après la mention de certains faits caractéristiques, comme la destruction, des échelles Porta, après les plus irrécusables

documents, de réfuter encore une fois cette version mensongère, où il n'y a pas d'incendie, où il n'y a pas de pillage, où il n'y a pas d'Université, où il n'y a pas de *pionniers*? Ceux qui ont vu les soldats incendiaires se sont tous trompés : il n'y a eu que des soldats sauveteurs !

On aurait bombardé une ville bondée de soldats allemands? On tira quelques coups de canon au milieu de la nuit : ce n'était qu'un épisode de la mise en scène grotesque et sinistre que j'ai racontée plus haut[1]. La ville était en feu depuis huit heures du soir. La Bibliothèque brûlait, les *pionniers* circulaient déjà, dans la rue de la Station et ailleurs, ne respectant que les maisons sur lesquelles était collée une affichette officielle — niera-t-on maintenant encore l'incendie? — signée et cachetée par *Der Etappen Kommandant*, et dont voici le texte exact, avec la traduction : *Dieses Haus darf nicht betreten werden. Es ist strengtens verboten Haüser in brand zu setzen ohne genehmigung der Kommandantur. — On ne peut pénétrer dans cette maison. Il est strictement défendu de mettre le feu à des maisons sans autorisation de la Kómmandanture!*

1. Le témoignage de M. H. est formel sur ce point.

Et quel aveu inattendu contient la petite phrase attendrissante sur la préservation de l'Hôtel de Ville ! Les Allemands étaient bien maîtres des flammes, puisqu'ils pouvaient sauver ce qu'ils voulaient ! Ayant mis le feu tout de suite, et délibérément, à l'Église et aux Halles, — « j'ai pu constater, dit un témoin hollandais, que le feu a été mis délibérément à Saint-Pierre », — ils n'ont pas voulu les sauver. C'était pourtant en leur pouvoir, car les *pionniers* sont munis de tout, même de ce qu'il faut pour éteindre : « Notre maison a été brûlée, dit M. R., le vendredi, mais, grâce au directeur de la prison, qui redoutait que le feu ne se mît à son établissement, les Allemands l'ont éteint, en se servant de produits qui avaient pour conséquence l'extinction immédiate. » Que reste-t-il de la défense des intellectuels allemands, sinon une nouvelle preuve de leur mensonge et de leur maladresse ?

XV

LE PILLAGE ORGANISÉ

Après l'armée des incendiaires, l'armée des voleurs! Il n'y a pas ici de corps spéciaux. Tout le monde, par le fait qu'il est militaire, fait partie de la grande organisation de pillage. Celui-ci est préparé et exécuté, comme l'incendie, avec froideur et méthode — avec plus d'unanimité. Tout le monde s'en mêle et en profite : soldats, chefs, médecins, — *pionniers* même : n'est-ce pas la récompense de leur travail?

C'est aussi un moyen de guerre, et on ne se fait pas faute d'en user. On le pratique en bon ordre, et à fond. Voici Louvain : « le pillage, dit le rapport officiel, commença le jeudi 27, et dura huit jours. Par bandes de six ou huit, les soldats enfonçaient les portes ou brisaient les fenêtres, pénétraient dans les caves, se grisaient de vin, saccageaient les meubles, éventraient les coffre-forts, volaient l'argent, les tableaux, les œuvres d'art, l'argenterie, le linge, les vêtements, le vin, les provisions ». Les

soldats, précise un témoin, sous la conduite d'un sous-officier, allaient de maison en maison, enfonçant les devantures des boutiques et les portes. Une charette ou voiture, pour l'enlèvement du butin, stationnait dans la rue. Parfois l'enlèvement des marchandises se faisait avec la coopération d'un officier. » Voici Tongres : « les dix mille habitants furent chassés de la ville, pour faciliter le pillage. La ville évacuée, la soldatesque incendia, pilla les magasins, vola les tableaux, l'argenterie, que l'on rangeait sur les trottoirs, pour les entasser ensuite dans des chariots. » Voici Namur : « A partir du 26 août, les Namurois n'eurent plus guère à se plaindre que de vols et de pillages. Dans plusieure maisons que j'ai visitées, *et où séjournaient les officiers*, on a fracturé tous les meubles, on a volé le linge, le vin et jusqu'à des vêtements de dames et de jeunes filles ». Voici Malines : « Les meubles furent transportés dans des locaux vides, puis entassés dans des trains pour l'Allemagne. Il partit vingt-huit trains. Le commissaire de police déclara au commandant qu'il lui était impossible d'exercer encore ses fonctions, que c'était une plaisanterie de dresser procès-verbal à un malheureux, pour avoir pris quelques

cigares, alors que le vol était organisé en grand par les Allemands. » Mais que peut importer à ceux-ci l'avis ou la protestation d'un commissaire de police — qui fut d'ailleurs fait prisonnier aussitôt? Voici Andenne : « Des groupes de soldats, sous le commandement d'officiers brisaient et saccageaient les portes et les vitrines. D'autres groupes, aussi sous la direction d'officiers, enlevaient les objets mobiliers et les marchandises de toute espèce, lesquelles étaient immédiatement transportées dans des sacs et des tombereaux. Le pillage est conduit dans les rues les plus importantes. » Phrase inconsciemment savoureuse : « le pillage est *conduit* », comme on conduit une reconnaissance, une patrouille ou une charge ! Il est conduit aux bons endroits.

Il est plus odieux dans les endroits pauvres, où il est aussi *conduit*. Il faudrait prendre la liste des communes de Belgique pour faire le dénombrement des pillages. Ils s'y font avec le même ordre et le même cérémonial. « Entrés le 15 août à Orp-le-Grand, dit un témoin de ce village, les Allemands étaient suivis de grands chariots à transport. Ils entrèrent dans des maisons particulières et enlevèrent tout, les vivres et le vin. Ils ont fracturé tous les tiroirs

et tout pillé. Ils étaient commandés dans leurs opérations (celui-ci encore a trouvé le mot juste) par des officiers ». M. V., échevin de B. était retenu comme otage. Il offrit à un officier, qui devait loger cette nuit-là dans sa maison, toutes les clefs de son habitation et de quelques meubles qui étaient restés fermés — « *Ces clefs sont inutiles* », répondit l'officier. Le lendemain toutes les portes avaient été défoncées, tous les meubles fracturés, la maison saccagée de fond en comble, « non pas, observe le témoin, pour les besoins de l'armée, mais suivant les fantaisies les plus saugrenues et les plus abjectes des pillards ». Et il ajoute : « Nous avons remarqué que ces pillages se font sous le couvert de l'autorité; la discipline allemande est telle, qu'un simple signe d'officier suffirait pour qu'il ne soit pas dérangé un cheveu dans un village occupé ». Le 20 août l'autorité allemande fait savoir froidement au bourgmestre de Wolverthem — où les occupants avaient été fort bien accueillis — que toute la population mâle doit quitter la commune dans les trois heures, sous peine de mort. Tout le monde s'en va, et le pillage des pauvres chaumières commence.... Dans les campagnes, pourtant, le château est

particulièrement visé. Au château de M. Marbaix, à Flémalle-Haute, le Dr Pieper, major allemand, aidé d'une servante allemande, enlève tous les bronzes et objets d'art, et les expédie en Allemagne. On pille près d'Audenarde le château de M. van Damme : le rapport du Parquet constate qu'on a tout entassé dans des camions et dans les autos des officiers. Et d'autres ! et d'autres !

On emporte indifféremment ce qui est précieux et ce qui ne l'est pas. Les objets inutilisables — pour le vainqueur — sont détruits comme à T. où, pillant le couvent qui les nourrit, les hôtes reconnaissants enlèvent dans les salles d'école les ardoises, les cahiers, les buvards des enfants pauvres, en font des tas qu'ils brûlent ou couvrent d'ordures. On met le feu sur les trottoirs aux meubles des pauvres gens qu'on dévalise. Ce n'est pas bon à emporter : c'est bon à casser et à faire flamber. Certains « articles » sont particulièrement demandés. Le goût pour les pianos a succédé, remarquons-le, au goût pour les pendules. A certain jour on en compte *sept cents* sur les quais de la gare de Malines ! Ils iront réjouir les Gretchen aux yeux bleus, aussi friandes de butin si elles aiment *Siegfried*

que si elles aiment la *Veuve joyeuse*. Le produit de tous les vols n'est pas destiné à des cadeaux individuels. Souvent la masse pillée devient propriété de l'Empire. Les journaux de Cologne n'annonçaient-ils pas, au mois de décembre, la vente publique, sur une des places de cette ville, des étalons de prix, ravis dans nos fermes à nos éleveurs? — Achetés, pourrait-on croire. Pas du tout. Si l'on voit parfois un bon de réquisition, il est libellé en termes de plaisanterie. De plaisanterie grave, tantôt : « payable par la France », tantôt de plaisanterie légère : « bon pour être pendu ».

Quand on donne une leçon à ces voleurs, et qu'elle n'émane pas, comme à Malines, d'un simple commissaire de police, ils s'en étonnent naïvement. Les Allemands ayant pillé, dans le Brabant, jusqu'à n'y rien laisser, le château d'un haut magistrat, M. T..., celui-ci résolument, va s'en plaindre au gouverneur, qui commence par nier la chose, puis autorise M. T... à se rendre à l'Entrepôt de Bruxelles pour rechercher ses objets, parmi le butin qui s'y trouve rangé. Débarquant dans les hangars, conduit par un officier, l'honorable magistrat voit une série de caisses soigneusement clouées, qui attendent

le départ. On le dirige vers celles de sa région, et on en ouvre quelques-unes. Il retrouve l'un ou l'autre objet d'art qui lui appartient, le met de côté, et continue à faire ouvrir des caisses. L'officier s'impatiente de ces longues recherches, annonce qu'il va les interrompre, et enfin, pour terminer, propose au propriétaire volé de prendre dans tous ces ballots ouverts l'équivalent de ce qu'on lui a ravi. M. T... lui répond qu'il ne se fera pas complice d'un brigandage. « Un brigandage? » dit l'officier qui ne comprend pas....

Parfois de simples soldats comprennent ce que leurs chefs n'ont pas compris. Ils ont quelque honte à agir comme on les fait agir. Ils savent qu'aux yeux de leurs officiers, les pillards ne sont pas des soldats désobéissants, mais au contraire de bons serviteurs ; et s'ils pillent, c'est par devoir, et à contre-cœur. Le fantassin Klein, dont le carnet de route est sous mes yeux, termine le récit de sa participation au pillage organisé de Louvain, par ces mots de dégoût : « Cette journée m'inspire un mépris que je ne saurais décrire... » Et un autre soldat, à W. apportant l'argent — produit de son vol — à une religieuse, lui dit : « Voici, ma Sœur, pour vos bonnes œuvres! Ne me méprisez pas : je suis

obligé de piller, mais je ne suis pas un voleur! » Pour chasser ces scrupules possibles, on fait commencer d'ordinaire l'ouvrage par la cave: l'excitation donnera aux hommes plus d'entrain!

Les officiers supérieurs, que l'on pourrait croire plus discrets, ne répugnent pas au pillage. Ils le font exécuter sous leurs yeux, pour leur compte, avec cynisme et tranquillité. Ils ne sont pas moins que les officiers inférieurs, des Barbares, que les produits d'une civilisation plus fine émerveillent, et qui empilent, pêle-mêle, dans des caisses les argenteries, les chromos, les toilettes de bal et les draps de lit! C'est le duc de Gronau qui préside, au mois d'août, après l'occupation paisible, par son état-major, du château de Villers-Notre-Dame, à l'enlèvement de cent-quarante-six couverts, de deux-cent trente-six cuillers de vermeil, de trois montres en or, de neuf livrets de caisse d'épargne, de quinze cents bouteilles de vin, de soixante-deux poules, de trente-deux canards, de nombreuses robes de soirée, d'œuvres d'art et d'une grande quantité de linge d'enfant! C'est son Altesse impériale et royale, le prince Eitel-Fritz, propre fils de l'empereur, — ceci je le sais, non par un témoin de l'enquête, mais de science personnelle et de

source très certaine — qui, ayant séjourné une huitaine de jours dans un château du pays de Liége, chez M. X., avec le duc de Brunswick et le baron von Mirbach, remercie ses hôtes en faisant emballer sous leurs yeux toutes les robes qu'il peut trouver dans les armoires de Mme X. et de ses filles : tissus délicats qui vont fagoter, à l'instar de Paris, les beautés rebondissantes de Potsdam et du Hanovre !

C'est du soldat à l'officier, de l'officier au prince, du prince au chef d'armée, le même système, la même cruauté, le même goût âpre du vol. « *Aucune cruauté indisciplinée* ! » Non, mais le vol comme le mensonge, la lâcheté comme la brutalité, l'incendie comme l'assassinat, érigés en méthode, et commis par ordre des généraux et de l'Empereur !

XVI

L'AVEU DES CHEFS

Si, après les preuves évidentes, contenues dans les pages qui précèdent, de l'organisation parfaite en Belgique, d'un système d'atrocités nettement délibérées et scientifiquement exécutées, quelqu'un pouvait douter encore, je renvoie cet homme difficile à convaincre, ce neutre à la bienveillance obstinée, au septième rapport de la Commission belge d'enquête, où ont été réunies les preuves les plus accablantes de cette responsabilité d'en haut, — les preuves les moins contestables aussi, puisqu'il s'agit des proclamations même, brutales et sans pudeur, des von Emmich, des von Bulow, des von der Goltz, et d'autres assassins de haut vol. Quelques autres proclamations, que je citerai, sont inédites, leur divulgation étant postérieure à la rédaction du septième rapport.

Faut-il prouver par un *ordre du jour* d'un des leurs, exceptionnellement honnête, d'une part,

que le *Civilisten haben geschossen* est un odieux mensonge, d'autre part, que tous les carnages qui n'ont pas été punis ont été autorisés? Voici ce que dit à ses troupes, le lendemain de prétendues représailles à Huy, le major von Bassewitz :

« Dans la dernière nuit, une fusillade a eu lieu. Il n'a pas été prouvé que les habitants de la ville avaient encore des armes chez eux. Il n'est pas prouvé non plus que la population a pris part au tir. Au contraire, d'après l'apparence, les soldats ont été sous l'influence de l'alcool, et ont ouvert le tir dans la peur, incompréhensible d'une attaque ennemie. La conduite des soldats dans la nuit fait une impression honteuse, à peu d'exceptions près. Quand des officiers ou sous-officiers incendient des maisons sans permission ou ordre du commandant, ou, ici, de l'officier le plus âgé, et qu'ils encouragent les troupes, par leur attitude, à incendier ou à piller, c'est là un fait regrettable au plus haut degré. J'attends que l'on instruise partout sévèrement sur l'attitude vis à vis de la vie et de la propriété de la population civile, je défends de tirer dans la ville sans ordre d'un officier. La triste conduite des troupes a eu pour suite qu'un

sous-officier et un soldat ont été gravement blessés par des balles allemandes ».

Des civils tués, on ne parle même pas : ils n'en valent pas la peine ! Mais que voilà un homme naïf qui, tout en avouant une méthode d'incendies ordonnés, et de massacres légaux, prétend faire régner la justice et le respect de la vie humaine ! Il n'est pas pénétré, celui-là, de l'esprit traditionnel du commandement allemand depuis Bismarck, il ne songe pas à l'utilité de propager la terreur, de se servir des atrocités comme d'un élément essentiel de la tactique d'envahissement, de frapper par un coup terrible la population, au moment où l'on passe en nombre, afin de pouvoir ensuite occuper la ville avec quelques hommes de landwehr ! Les autres chefs suivent mieux la tradition, leur pensée participe mieux de la grande pensée de l'Empire !

Le 21 août, à Louvain, le général en chef fit afficher une proclamation en allemand et en français, menaçant de faire détruire les villes et les villages où les civils auraient tiré sur les troupes, ajoutant que, déjà, il avait été prouvé que des habitants s'étaient livrés à des actes de « la plus lugubre cruauté » (*sic*). « Des hommes de métier, versés dans l'art typographique cons-

tatèrent aussitôt, dit le témoin H., que ces affiches avaient été imprimées en Allemagne. » De plus, il y était question, non de *bourgmestres*, mais de *maires* ! Proclamations toutes faites que les généraux emportent dans leurs bagages, ayant décidé, bien avant d'avoir quitté l'Allemagne, qu'il y aurait des francs-tireurs, des agressions, et surtout des représailles, toutes choses indispensables à la bonne marche de l'invasion !

Ces représailles, même si elles sont individuelles, comprendront nécessairement l'incendie. Le commandant von Otto fait afficher, le 23 août, dans diverses communes de l'arrondissement de Charleroi, que « toute personne chez qui on trouvera une arme sera fusillée, et sa maison incendiée ». A Châtelet, le Freyherr von Maltzahn fait savoir, par voie d'avis imprimé, que « Tout habitant qui a chez lui un blessé belge ou français doit le déclarer, faute de quoi il s'expose à être pendu et sa maison incendiée ». Mais, en règle générale, ces châtiments, provoqués par un acte isolé, s'étendront plus loin que la maison et que la famille du « coupable ». A Charleroi, le général en chef interdit tous rassemblements, menaçant les contrevenants

d'être faits *prisonniers de guerre* et envoyés en Allemagne, et ajoute : « Chaque localité où l'on aura tiré sur les troupes sera brûlée à fond ! »

Le 22 août, après le massacre d'Andenne, Bülow fait afficher à Liége l'abominable aveu, dont il veut faire une menace :

« C'est avec mon consentement que le général en chef a fait brûler toute la localité, et que cent personnes environ ont été fusillées. »

Le 25 août, le même Bülow fait placarder à Namur la proclamation suivante :

« Les soldats belges et français doivent être livrés comme prisonniers de guerre avant quatre heures, devant la prison. Les citoyens qui n'obéiront pas seront condamnés aux travaux forcés à perpétuité en Allemagne. L'inspection sévère des immeubles commencera à quatre heures. *Tout soldat trouvé sera immédiatement fusillé.*

« Armes, poudre, dynamite, doivent être remis à quatre heures. Peine : fusillade.

« Toutes les rues seront occupées par une garde allemande qui prendra dix otages dans chaque rue. Si un attentat se produit dans la rue, les dix otages seront fusillés. »

Le 8 septembre, le major Dieckmann annonce à la population de Grivegnée :

« Comme otages sont placés en première ligne les prêtres, les bourgmestres et autres membres de l'Administration.

« Il y va de la vie de ces otages à ce que (*sic*) la population se tienne paisible en toutes circonstances.

« J'exige que tous les civils qui circulent dans ma circonscription, témoignent de la déférence envers les officiers allemands en ôtant leur chapeau, ou en portant la main à la tête, comme pour le salut militaire. En cas de doute, il faut saluer tout militaire allemand. Celui qui ne s'exécute pas doit s'attendre à ce que les militaires allemands se fassent respecter *par tous les moyens !* »

Le 27 août, le lieutenant général von Nieber écrit au bourgmestre de Wavre, pour réclamer à cette petite ville le solde d'une exorbitante contribution de guerre de trois millions de francs, imposée par le général commandant la deuxième armée (toujours Bülow). Il termine sa lettre par ces mots :

« La ville de Wavre sera incendiée et détruite si le paiement ne s'effectue pas à terme utile,

sans égards pour personne : *les innocents souffriront avec les coupables !* »

Le 17 août, le bourgmestre de Hasselt, sur les ordres de l'autorité militaire supérieure allemande, avait été obligé d'afficher cet avis :

« Dans le cas où *des habitants* tireraient sur des soldats de l'armée allemande, *le tiers de la population mâle* serait passé par les armes. »

Le 23 septembre, la formule atroce couronne encore une fois une proclamation du général von Bissing : « Alors les innocents doivent souffrir avec les coupables! »

Le 1er novembre, le général von Lütwitz, gouverneur de Bruxelles, annonce aux habitants que la ville, en punition d'un « attentat » commis par un agent de police sur un soldat allemand, est frappée d'une amende additionnelle de cinq millions de francs!...

Le comble du cynisme est atteint, le 25 septembre et le 5 octobre, par deux proclamations que le maréchal von der Goltz lance dans toute l'étendue de son gouvernement. On sait que, fréquemment, pendant la campagne de Belgique, des détachements d'éclaireurs cyclistes sont allés gêner la marche des convois allemands, ou faire sauter, jusqu'au fond des provinces

occupées, des voies de chemin de fer nécessaires aux communications de l'ennemi. L'héroïsme de quelques soldats allant aux portes de Mons, en plein mois de septembre, couper la ligne qui relie Bruxelles à la France, ne sera jamais oublié.... Le feld-maréchal veut empêcher que de tels exploits se renouvellent, et voici ce qu'il fait afficher :

« Il est arrivé récemment, dans les régions qui ne sont pas occupées actuellement par des troupes allemandes plus ou moins fortes, que des convois de camions ou des patrouilles ont été attaqués par surprise par les habitants.... J'appelle l'attention du public sur le fait qu'un registre des villes et des communes, *dans les environs desquelles* de pareilles attaques ont eu lieu, est dressé, et qu'elles auront à s'attendre à leur châtiment, dès que des troupes allemandes passeront à leur proximité. »

Une de ces attaques hardies s'étant renouvelée, une seconde affiche paraît, plus brutale encore :

« Dans la soirée du 25 septembre, la ligne de chemin de fer et le télégraphe ont été détruits sur la ligne Lovenjoul-Vertryck. A la suite de cela, les deux localités citées ont eu, le 30 sep-

tembre au matin, à en rendre compte et ont dû livrer des otages.

« A l'avenir, les localités les plus rapprochées de l'endroit où de pareils faits se sont passés — *peu importe qu'elles soient complices ou non* — seront punies sans miséricorde!... »

Ainsi, tout ce que nous avons à bon droit stigmatisé, tout ce que les conventions internationales ont interdit, tout ce que la justice de demain doit punir ; — ainsi, le mépris de la vie des citoyens, les sévices contre les prisonniers de guerre, les peines pécuniaires, les actes arbitraires, les incendies criminels, les tragédies abominables où les villes sont égorgées dans le sang de leurs habitants, les représailles contre tous pour le geste d'un seul — mieux, pour un fait étranger à la population, mais qui se passe dans les environs —: tout cela est autorisé et ordonné. Tout cela se fait ouvertement, sous les yeux d'un Kaiser, ami passionné de la paix, et « délices du genre humain » !

VI

XVII

LE BOURREAU PEINT PAR LUI-MÊME

De l'étude de ces documents et de ces faits, ressort, dans toute sa force grossière, la figure-type du chef allemand. De même, celle du soldat en est vivement éclairée. Est-ce la systématique brutalité du chef qui l'informe ou le transforme? Est-ce que, se livrant à ces horreurs cruelles, il est l'expression du peuple dont il sort? Celui-ci a-t-il perdu cette sorte de poésie un peu obscure, et ce rêve aux yeux bleus, dont nos grands-pères évoquaient volontiers la grâce? On reste troublé, en effet, de ne rencontrer, dans toute cette foule de gens de guerre, qu'une barbarie sadique envers les femmes, lâche envers les faibles, froide dans le crime, acharnée contre les intellectuels, lès prêtres, les autels de Dieu, les monuments de l'Idéal. N'y a-t-il pas une Allemagne plus profonde, songeuse, religieuse, savante, et qui n'est pas ici? Cette Allemagne plus profonde existe, mais elle n'est étrangère à aucun des crimes que j'ai dits. L'Allemagne

est ici tout entière. Le professeur Lasson l'a déclaré : « *L'armée allemande est, pour ainsi dire, une image réduite de l'intelligence et de la moralité du peuple allemand!* » Quand nous voudrons nommer notre bourreau, nous ne dirons pas : c'est l'armée allemande ; nous accuserons tout le peuple, toute la race, tout l'Empire.

M. Joseph Bédier, au cours d'un admirable article de la *Revue de Paris*, a cherché dans les carnets de soldats allemands l'irrécusable aveu des atrocités commises en France. Je ne ferai pas pour la Belgique pareil travail. A quoi bon ? Nous avons déjà l'aveu écrit des chefs. Dans les journaux de route, saisis sur les prisonniers, et annexés aux dossiers qui m'ont été ouverts, j'ai plutôt cherché les détails qui révéleraient l'état d'âme du troupier — celui qui dit tout crûment et ne joue pas à cache-cache avec sa conscience—, j'ai tâché, à l'aide de ses récits et de ses réflexions, de comprendre la psychologie de l'assassin!

Elle heurte violemment nos âmes de civilisés. Elle concorde pourtant, dans chacun de ses traits, avec ce que nous savons — mais ces caractères nous paraissaient si contradictoires! — de la grossièreté, de l'orgueil, de la violence, de la bassesse et de la poésie du peuple germain.

Aucun héroïsme dans ces confidences, aucune nuance, aucune délicatesse d'âme. La grande préoccupation de l'homme en campagne est le manger. Exalter la cause qu'il défend, raconter des traits de bravoure, tâcher de se rendre compte de la marche de la campagne : il n'y songe pas. Avant tout, la grande question est de savoir si, à midi, il mangera des fèves ou du saucisson, — et de noter soigneusement comment il a digéré les fèves ou les saucissons de la veille.

Boire ne manque pas non plus d'importance. Pour beaucoup d'Allemands, les faits de guerre les plus saillants consistent en beuveries. Les plus beaux jours sont ceux où l'on a le mieux bu. Au milieu des ruines et des morts on ne songe qu'à boire. « J'avais un peu de repos dont j'ai profité pour visiter la ville (Aerschot). Personne ne peut s'imaginer l'état dans lequel elle se trouve.... De toute ma vie je ne boirai plus autant de vin que j'en ai bu ici. » On raconte, avec complaisance, le pillage des caves : « Nous poursuivons notre route sur Louvain. Ici, il n'y avait, dans les environs de la gare, aucune maison qui ne fût atteinte, voire détruite. Nous descendons du train et entrons dans la ville en feu. Jamais

je n'ai vu chose pareille. Les plus belles maisons de la rue principale étaient en feu, et le pillage commença immédiatement, principalement le pillage du vin, et vous auriez dû voir comment. Chacun en avait autant qu'il pouvait porter! »

Ivres ou non, les atrocités qu'ils commettent leur procurent un plaisir, qui devient à la longue un plaisir assez monotone. « On s'étonne quelquefois quand on passe par un village qui n'est pas incendié, quand il arrive que de tout un jour on ne voit pas un franc-tireur fusillé.... Le soir, on se trouve tout à l'aise à table, et l'on boit du vin rouge, qui a appartenu à un curé fusillé, et on se réjouit de voir comme elles flambent bien les maisons d'où l'on a tiré! » Bientôt ces cruautés, commises par ordre, ne marqueront même plus une journée : « 6 septembre, journée de repos. Nous avons seulement expédié en Allemagne trois cents Belges (*civils*) parmi lesquels il y avait vingt-deux prêtres. » A peine les pleurs de ceux qu'on sépare remuent-ils un instant l'homme de landsturm, qui procède à cette « expédition » : « C'était terrible à voir comme les femmes et les enfants leur faisaient leurs adieux. Tous ces gens sont excités par les prêtres, qui ont prêché dans les églises qu'ils devaient

tirer sur les Allemands, et les tuer, pour entrer au ciel! » Son passager serrement de cœur se résoud en des mots de haine.

Féroce vis-à-vis des gens faibles et désarmés, l'Allemand peint par lui-même, dès qu'il est seul et qu'il se croit en danger, — dès qu'il ne s'agit plus du combat en masse, où l'on doit s'élancer, emporté comme une chose — devient ou se révèle lâche et peureux jusqu'à la honte : « Ce n'est point facile, avoue un soldat, de se trouver ainsi de faction, la nuit, dans un pays ennemi. Nous eûmes bientôt une certaine impression (quel mot discret!) lorsque la lune se cachait et que le vent se levait. » L'officier n'a pas plus de panache que le soldat : « Notre capitaine qui, franchement dit, est excessivement prudent (encore un délicat euphémisme!) prend avec lui comme protection deux brancardiers, armés de revolvers et de carabines, s'il lui arrive de devoir chercher le soir un endroit solitaire! » Telle est la posture dans laquelle il convient d'immortaliser les tueurs de femmes et d'enfants!

De telles dispositions émotives ne sont pas étrangères à la poésie. Celui qui est capable de prendre dans l'ombre du soir, quand les buissons remuent, une double sentinelle pour « un

campement d'infanterie », est à coup sûr un cœur sensible. Voici l'Allemagne aux yeux bleus!... « Le voyage fut fort beau; paysages superbes des vallées et des montagnes, des villages souriants, beaucoup de vieilles maisons. » Les villages ne sourient plus alors qu'on arrive en Belgique, mais une âme rêveuse n'est pas sans ressentir, malgré tout, leur beauté dévastée : « Nous voyons des maisons incendiées. A part cela, la contrée est très poétique.... Quelques belles villas.... A Vertryck, Lovenjoul, Corbeek-Loo, Bierbeek, beaucoup d'habitations brûlent. *C'est majestueux*. Il commence à faire nuit; une villa, précédée d'un beau parc, brûle ». N'est-ce pas là tout un poème?... Les soldats allemands en patrouille pourraient-ils résister à l'attrait de l'architecture ogivale — qui, comme chacun le sait, est d'importation germanique — les voici, notant leurs impressions d'esthètes sur l'adorable église de Diest : « Le 4, nous fîmes une grande patrouille; il devait se passer quelque chose que nous devions découvrir (!!). Il y avait treize heures que nous étions en route. Nous sommes à Diest, je suis entré dans l'église; pareille magnificence, je n'ai pas encore vue. Nous recevons de nouveau du saucisson à manger :

c'est dégoûtant. La bière n'est de loin pas comparable à celle d'Allemagne. A chaque coin de rue, il y a un urinoir. » N'est-ce pas ici l'Allemand instinctif, avec son inintelligence de brute, son cœur sensible et son goût grossier? Les opérations militaires, la poésie de la cathédrale, le saucisson et l'urinoir sont pour lui sur le même plan.

Au fond, c'est bien cela, si l'on y réfléchit, la marque de sa barbarie. Il ne fait pas de distinction entre ce qui est beau et ce qui est plat, entre ce qui est bien et ce qui est mal. Il commet les crimes qu'on lui commande, avec la même tranquillité lourde qu'il apporte à l'exercice, au boire ou au manger. Il ne discute pas ce qu'on lui dit, il ne raisonne pas ce qu'il fait, il est l'expression servile et inconsciente d'une culture de primaires, qui est le contraire de la civilisation. Tout ce que ses yeux rencontrent l'intéresse au même titre. Tout ce qu'ordonne ou tolère le maître lui paraît naturel et simple. Tout est bon à faire, bon à dire. Il n'a ni réserve, ni coquetterie, ni pudeur, ni vergogne. Il est parfois instruit, mais il n'a rien assimilé. Il est discipliné, mais par tempérament et non par vertu. Il est religieux, mais commettrait, sur un signe

impératif, tous les sacrilèges. Il est chaste, mais pas en campagne. Il est sentimental, mais il est féroce.

Frantz Schmiedt est mousquetier du 1er bataillon d'infanterie de landsturm, de Burg (plaque d'identité n° 201). C'est à la fois — ils le sont tous — un père de famille, un chrétien et un guerrier. Voici quelques extraits de son carnet de guerre :

« 26 août après-midi. Lavé les pieds.

« 29 août. Arrivée à Esemael, à Tirlemont et Cumptich, où il y a eu des combats. Maisons incendiées.

« Maintenant, nous arrivons à une petite ville qui s'appelle Louvain. Toutes les maisons sont incendiées. La ville a été incendiée parce que des Anglais (!) et des Belges ont tiré sur un train conduisant des landwehr (nouvelle version). On nous recommande les plus grandes précautions. De tous côtés montent des lueurs d'incendie, des gerbes d'étincelles; des poutres calcinées craquent : toute cette ville de cinquante mille âmes brûle. Nous défilons dans ces rues brûlantes. Les plus belles maisons sont ouvertes de force, et on y réquisitionne tout ce qui est mangeable, des milliers de bouteilles de vin,

trois grands tonneaux de vin, des cigares, des conserves, des casseroles en cuivre, du café, des moulins à café, du sucre, des essuie-mains, du linge de corps, des brosses, des peignes, etc. Nous avons bu du vin à satiété, tant que nous avons pu, du champagne à vingt marcks la bouteille. Je n'étais pas saoul, mais plusieurs camarades qui ne surent pas se ménager étaient si saouls! Quand nous fûmes fameusement chargés de butin, il fallut partir vers la caserne. Tout à coup, nous entendîmes, à environ cinq kilomètres, la canonnade. C'est affreux, cela change nos idées. Cela devient sérieux. Nous tâchons de dormir, la tête sur la table, et nous dûmes vomir le vin. Puis on chargea le butin.

« Maintenant, nous quittons la ville. Nous rencontrons des femmes et des enfants qui lèvent les mains et implorent la pitié....

« Partout, nous voyons des rangées de maisons brûlées. Ce sont toutes maisons d'où des francs-tireurs ont tiré!... Sur la route restent encore des gens qui apportent de l'eau à boire, mais nous les faisons boire d'abord afin de savoir si l'eau n'a pas été empoisonnée.... C'est un chaud dimanche et nous transpirons terriblement!

« Le 31 août.... Nous apprenons que la cavalerie

ennemie a été aperçue, et que deux régiments d'infanterie marchent vers nous. Ce fut une nuit presque sans sommeil. Les nerfs sont tendus. A chaque instant, on se figure que l'on va être attaqué; on rêve les attaques les plus invraisemblables, puis on est brusquement réveillé.... Alors, on se remet entre les mains de Jésus, et on prie : Seigneur, tu connais la vie de chacun de nous; est-ce ta volonté que je retourne chez moi, alors, que ta volonté s'accomplisse, que je revoie ma femme et mes enfants! Que deviennent ceux-ci?

« Toute la ville que nous occupons (Aerschot) est vide et bouleversée, les maisons qui n'ont pas brûlé sont inoccupées, les habitants ayant fui.

« L'essentiel est qu'il y a encore quelques femmes!

« A notre droite, il y a plus de six cents civils, belges et anglais(!), prisonniers; ils sont enfermés dans une église et dans un couvent. Et autour de celui-ci, on a tendu un réseau de fils de fer, pour empêcher les prisonniers de s'échapper. Ceux qui tenteraient de s'enfuir seraient fusillés. Mais aucun ne bouge. Ils sont terrorisés.

« Les soldats belges... tirent dans le dos de nos troupes. Ils arrachent les oreilles et percent les

yeux de ceux qui leur tombent entre les mains. Le peuple est fanatique et dominé par les prêtres. Ils font aveuglément ce que leur ordonnent les prêtres, s'inquiétant peu si l'obéissance les conduira à la mort ou non. Ils sont les esclaves des prêtres.

« La ville a un aspect lamentable, tout est détruit. Les maisons incendiées et pillées, les vêtements, les meubles, tout est jeté pêle-mêle. Nous pillons et volons tout ce que nous pouvons. On pourrait emporter des quantités de choses, mais qu'en faire? Il fait plus agréable ici que dans la villa (le précédent cantonnement), il y a du pain et de la graisse.

« ... Nous avons chanté jusque deux heures. Un camarade nous accompagnait au piano. C'était joli.

« A six heures du soir, on nous amena deux cent quarante civils prisonniers, vingt et un prêtres et quinze blessés. Notre compagnie cantonna au collège. Ici, on se vola terriblement entre camarades. Les prêtres qui occupaient le collège vivaient très bien. Tandis qu'ils boivent, ils entretiennent leurs gens (*sic*) dans l'ignorance, ils leur défendent de lire et d'écrire ; à partir de huit ans, les enfants doivent travailler; la prostitution est

très grande, frères et sœurs vivent comme mari et femme, et, en plus, les femmes se prostituent encore autre part. La femme jouit de tous les droits, l'homme n'a rien à dire. Et cependant, ces gens ne sont pas si cruels qu'on le dit. Ils sont seulement obéissants aux prêtres.... »

Le lavage des pieds, l'incendie, le goût du pillage, la peur dans la nuit, l'injure aux pauvres gens qui apportent à boire, l'appel à Jésus, la pensée du foyer, puis la recherche de femmes à violer, la musique au milieu des ruines, la cruauté des soldats, la prétendue psychologie des habitants... : tout le peuple allemand n'est-il pas là, avec sa brutalité de sauvages, son irrémédiable platitude, sa lâcheté foncière, son goût du *gemuth*, son mysticisme des heures de peur, sa grossièreté des jours de facile victoire, — avec cette crédulité passive et imbécile, qui accepte sans contrôle, parce qu'elle vient d'en haut, la plus infâme et la plus risible calomnie.... Ainsi, ce pauvre pays belge ne devait pas seulement être mis en croix, il devait encore être calomnié! Il devait être calomnié systématiquement et délibérément, avec de savantes gradations, par des chefs qui, pour rendre plus terrible et plus décisive l'agression de leur Alle-

magne, dont l'orgueil prime toutes les vies, avaient intérêt à voir brimer les prisonniers, à voir massacrer d'abord les prêtres, ensuite les femmes, toute une population innocente enfin, qu'on représentait au soldat comme corrompue pour excuser son vice, comme cruelle pour exciter sa cruauté, comme traîtreusement sournoise pour empêcher sa pitié!

Qu'on vienne après cela dire encore qu'on n'est pas responsable des viols, des attentats individuels, de la torture des captifs, de l'assassinat des prêtres[1]!

1. Tout a été monté avec soin, pour rendre assassins de bonne foi les soldats qui auraient une conscience, pour tuer la compassion dans le cœur de ceux qui pourraient connaître la pitié. On a voulu leur donner une raison de haïr les Belges. On leur a écrit des lettres pareilles à celle-ci, trouvée dans le sac d'un prisonnier, et signée d'un médecin de haut grade : (« J'aimerais beaucoup à aller en campagne, dit-il, en qualité d'inspecteur d'ambulance. »)

« Tu iras bientôt à Bruxelles avec ton régiment. Tiens-toi bien en garde contre les civils, notamment dans les villages. Ne te laisse approcher par aucun d'eux. Tire sans pitié sur chacun qui t'approche de trop près. Ce sont des compagnons très rusés et très raffinés. *Les femmes et les enfants aussi sont armés et tirent.* N'entre jamais dans une maison, surtout seul. Si tu bois, fais boire les gens avant toi, et t'éloigne toujours d'eux; dans les journaux sont relatés de nombreux cas où, pendant que les soldats buvaient, on a tiré sur eux. *Vous, soldats, devez répandre tellement de crainte autour de vous* qu'aucun civil ne se risque à vous approcher. Reste toujours ensemble avec d'autres. J'espère que tu as

Le carnet de route du mousquetier Schmiedt, semblable à tant d'autres carnets de route, ne donne pas seulement au peuple belge, en raccourci, le portrait du soldat teuton. Il parfait la figure du chef qui, pour atteindre son but, n'a jamais reculé devant le mensonge. Il achève de prouver qu'il n'y a aucune contradiction entre la Germanie au cœur sensible et la Germanie aux mains sanglantes. — Il nous empêche de faire une distinction dans notre haine, entre le criminel de bas étage, le criminel galonné et le criminel suprême, entre l'Allemand et l'Allemagne!

lu les journaux et que tu sais comment te conduire. Surtout pas de compassion pour ces bourreaux. Y aller sans pitié à coups de crosse et de baïonnette. Tu auras appris les nouvelles des grandes victoires.... » On remarquera, dans cette lettre, maint trait commun avec le journal du mousquetier Schmiedt. Nous prenons ici sur le vif la façon dont on excite les soldats, dont on excite toute l'Allemagne en lui mentant, aussi bien au sujet des paisibles populations belges qu'au sujet des prétendues victoires.

XVIII

LA VICTIME PANTELANTE ET FIÈRE

La surprise de l'historien quand, plus tard, il entreprendra d'étudier par le menu la conquête passagère de la Belgique, sera de constater que cette guerre sanglante, qui a jonché nos champs de bataille de milliers de morts, a tué en somme beaucoup moins de soldats que de civils. Guerre nationale s'il en fut, puisque tous les cœurs se donnèrent, puisque aussi le sang des pères et des mères coula comme celui des fils!

Je viens de relire les pages éloquentes que M. Lavisse consacrait, au lendemain de la guerre de 1870, au passage des Allemands dans le département du Nord. Il s'indignait à juste titre des procédés cruels et de l'arbitraire du vainqueur. Pourtant, la guerre de 1870, déjà odieuse et brutale, apparaît auprès de celle-ci comme une guerre de gentilshommes. Je sais que le vol sévissait déjà, que les assassinats n'étaient point rares, que des otages furent pris, des incendies allumés, des femmes atteintes. Je sais

que, déjà, le crime et la terreur étaient, pour l'envahisseur, des moyens avoués de guerre. Je sais qu'à l'horizon brûla Bazeilles. Mais aujourd'hui que les cyniques théories de Bismarck, passant dans la nation entière, en ont pénétré tous les membres, depuis le maître jusqu'au soldat, ces horreurs ne sont plus des faits isolés : elles sont la trame même de l'invasion. Dans la France envahie, comme dans la Belgique occupée, on voit fumer les ruines de cent Bazeilles.

Ce que j'ai fait plus haut n'est pas un exposé, ni un inventaire, ni un résumé, — c'est à peine un aperçu. J'ai voulu donner une idée des atrocités allemandes, non en ouvrir le catalogue. A la suite des énumérations si longues, où j'ai essayé de montrer la multiplicité, la variété, la monotonie pourtant de l'infamie, il faudrait encore, pour être complet, ajouter des faits, et des faits encore. La plume se lasse, le lecteur aussi. Il n'y a que le bourreau qui ne se lasse point!

Plus tard on pourra faire, province par province, canton par canton, le relevé de tout ce que les Allemands ont commis chez nous. La première tâche de l'administration réinstallée sera de lever ce plan du massacre, de dresser ce tableau d'horreur. Aujourd'hui nous n'avons que

des fragments de cette future statistique. Provenant de cantons que l'on croyait peu éprouvés, ils ne peuvent donner qu'une faible idée de ce que sera la statistique d'ensemble.

Voici, sèchement, durement, à titre d'exemple, ce que l'on sait de la partie Sud du Luxembourg belge : « Neufchâteau, vingt et une maisons brûlées ; Etalle, trente maisons brûlées ; Houdemont, soixante-quatre maisons brûlées ; Rulles, la moitié des maisons a été détruite par le feu ; Ansart, le village est complètement brûlé ; Tintigny, trois maisons seulement subsistent ; Jamoigne, destruction de la moitié du village ; Les Bulles, destruction de la moitié du village ; Moyen, quarante-deux maisons détruites ; Rossignol, le village est entièrement brûlé ; Mussy-la-Ville, vingt maisons détruites ; Bertrix, quinze maisons détruites ; Bleid, une grande partie du village est brûlée ; Signeulx, une grande partie du village est brûlée ; Ethe, les cinq sixièmes du village sont brûlés ; Bellefontaine, six maisons détruites ; Musson, la moitié du village est détruite ; Baranzy, il reste quatre maisons ; Saint-Léger, six maisons brûlées ; Semel, toutes les maisons sont brûlées ; Maissin, soixante-quatre maisons ont été brûlées sur cent ; Villance,

neuf maisons ont été brûlées; Anloy, vingt-six maisons ont été brûlées. Le nombre des maisons brûlées dans la province de Luxembourg dépasse trois mille ». L'enquêteur continue par le chiffre des fusillades dans cette même très étroite région. « Neufchâteau, dix-huit fusillés; Vance, un fusillé; Etalle, trente fusillés; Houdemont, onze fusillés; Tintigny, cent cinquante-sept fusillés; Izel, dix fusillés; Rossignol, cent six fusillés: Bertrix, vingt et un fusillés; Ethe, trois cents fusillés environ, cinq cent trente personnes ont disparu; Bellefontaine, un fusillé; Latour, dix-sept hommes survivent; Saint-Léger, onze fusillés; Maissin, dix hommes, une femme et une jeune fille fusillés, deux hommes et deux jeunes filles blessés; Villance, deux hommes fusillés, une jeune fille blessée; Anloy, cinquante-deux hommes et femmes fusillés; Claireuse, deux hommes tués, deux pendus. »

Prenons un autre exemple, relatif à la province de Hainaut que, longtemps, on a cru épargnée. Voici encore, prise au hasard, une région bien resserrée. « Dans trente-deux communes des alentours de Charleroi (cette ville n'y est pas comptée) une première et très imparfaite statis-

tique note : cent-dix hommes tués, neuf femmes tuées, huit enfants tués; cinquante-quatre hommes blessés, douze femmes blessées, trois enfants blessés; trois cent soixante-huit hommes, deux cent-cinquante femmes, soixante-trois familles entières disparus; sept cent soixante-neuf maisons incendiées de fond en comble, deux mille deux cent onze maisons saccagées puis partiellement incendiées, trois mille ménages sans abri ! »

Et c'est ainsi d'un bout à l'autre du pays, dans les régions où l'on s'est battu comme dans les régions où l'on n'a fait que passer. Partout on a brûlé, pillé, tué. Le Luxembourg, province à la population clairsemée, compte plus de mille morts. Dans la province de Namur sur trois cent mille habitants, plus de deux mille ont succombé. Dans la région, hier si prospère, comprise entre Louvain, Malines et Vilvorde, il y a plus de cadavres que de vivants. Celui qui a dit un jour à ses troupes de se souvenir de l'exemple d'Attila, peut être content de ses disciples !

Les grandes villes subsistent, opprimées, mais intactes et fières. Qu'on ne croie pas, à les voir, que le pays soit à l'avenant. Autour des centres respectés, la campagne s'étend, chaque

jour encore piétinée et meurtrie, pleine de ruines et de morts. Toute vie y est arrêtée. Tout sourire en est banni, toute sécurité en a disparu.

Des colonnes de feu qui s'élèvent à l'horizon, le bruit sec d'une fusillade sommaire rappellent constamment aux paysans que l'ennemi est toujours là ou, du moins, qu'il n'est pas loin, que le massacre peut recommencer, s'il lui plaît, et comme il lui plaît. Toute la richesse, toute la douce beauté de ces champs, toute la poésie nonchalante de ces villages blancs et rouges, assis au bord des prairies, tout cela n'est plus. « Nous allons, dit un soldat prussien, à travers un paysage où nous remarquons quelques fermes seulement, mais qui toutes sont abandonnées, les rues sont généralement détruites, le bétail beugle (pour de l'eau) dans les étables. De ci, de là, il erre en liberté devant les étables incendiées ». « Dans les villages, écrit un autre, on ne voyait que des hommes très vieux, et des femmes qui levaient tristement les bras dans l'espoir d'être épargnées ». « Je vois sur le seuil d'une maison incendiée, dépose un témoin, le cadavre d'un homme en manches de chemise ; à côté de lui se

trouve un cochon tué et abandonné ». On a tué, pêle-mêle, hommes et bêtes !

Par milliers, par centaines de mille, des paysans ont fui. La vague de terreur les a atteints un jour, ils ont pris à la hâte quelques hardes, et sont partis le long des routes. Beaucoup, qui avaient voulu rester, ont été chassés, troupeau lamentable et morne. Certains ont prétendu, à toute force, s'accrocher au foyer, préférant la mort à l'exil : le feu les a fait sortir ; ils n'ont pas voulu s'éloigner encore. On les a vus au creux d'un fossé se tapir, à dix pieds de leur chaumière embrasée, parmi les pailles en feu qui volaient, et une mère réduite à ramasser le purin des mares pour en asperger ses petits dont les vêtements brûlaient.... Alors il a bien fallu, et, dans un sanglot, ils sont partis.

De longs cortèges allaient par les routes. De village en village, les malheureux étaient poussés par le flot montant qui les poursuivait. Accueillis par les habitants dans les bourgs encore libres, ils y avaient quelquefois dix jours de repos, puis devaient à nouveau prendre leur pauvre bagage, et s'en aller.

Dans les villes, ils encombraient les trottoirs, mangeaient dans la rue leur portion de soupe,

dormaient dans les théâtres, asiles précaires dont bientôt l'approche maudite les chassait encore.

Parfois ils ne fuyaient pas à temps. Alors l'ennemi arrivant les trouvait errants, sans gîte et sans pain, et comme les communes hospitalières savaient que, dorénavant, elles auraient à entretenir d'énormes garnisons, et à se soumettre à toutes les exigences des affameurs, elles devaient renvoyer les affamés, à travers les hameaux en feu, vers leur village désert, ou les ruines de leur cité. C'est ainsi qu'après l'occupation de Gand, Termonde, ce cimetière, se repeupla de gens hâves, qui se terrèrent dans les caves, mourant de faim.

Les autres reprenaient leur route. A Ostende, des bateaux partaient, chargés d'un peuple misérable. On entendait des cris d'adieu, des pleurs de femmes. Un jour, au milieu du désespoir d'une foule écrasée sur les quais, le dernier navire s'éloigna. Il ne restait alors qu'un seul chemin, où je les vis passer. Le long d'un canal tranquille, une route blanche, monotone, sans fin; de hauts peupliers, penchés l'un derrière l'autre, emportés eux aussi, semblait-il, par une fuite; des champs nus où débordait le flot des partants. Et, pendant des heures et des jours, le

sang coulait, par cette veine ouverte, de la Belgique presque exsangue, — ce peuple allait, silencieux, vers l'Inconnu. Des charrettes chargées de meubles et de paquets, des brouettes où l'on poussait de vieilles femmes, des enfants serrés l'un près de l'autre, et saisis de peur, des mères allaitant leur dernier né, des vieillards assis dans une barque du canal, et que leurs fils tiraient lentement, en suivant la berge! Procession de deuil, multitude errante! Malades, perclus, blessés, valides, tous lassés affreusement, qui enfin, devant un poteau où ils lurent le mot : *France*, se prirent à sourire d'amitié....

Belges de France, d'Angleterre, de Hollande, Belges de Belgique, ils sont la nation vivante, dispersée aux quatre horizons, et pourtant unie par l'obsédante pensée de la délivrance. Il n'est pas un d'entre eux qui n'ait subi sa part du martyre. Pourtant lequel voudrait changer son sort contre celui du « vainqueur »?

Nous étions le pays le moins guerrier du monde. Depuis la fondation du royaume nous n'avions pas connu l'invasion. Notre peuple, composé surtout de petits bourgeois commerçants, n'avait jamais été chauvin ni exalté. Il

était antimilitariste par confiance, et pacifique par instinct. Ceux qui avaient, ces dernières années, préparé son armée s'étaient heurtés à des méfiances, à des paresses et à des calculs. Il aimait la France mais ne haïssait pas l'Allemagne. Elle lui paraissait lourde, pédante, peut-être hypocrite dans son amitié affectée. C'est tout. Il était neutre, et prêt à faire toujours son devoir de neutre, qui, croyait-il, consistait surtout à ne pas intervenir dans ce qui se passerait à ses frontières.... Le jour où ce devoir se révéla plus grave, au son d'un appel aux armes, nous avons vu qu'il n'hésita pas.

Il fut entraîné par le respect de sa parole dans le plus effroyable des dangers. Son honnêteté lui valut son épreuve. Non seulement, mal préparé au grand choc, il dut envoyer ses fils à la mort, mais encore il dut, tout entier, par sa souffrance imméritée, participer à la guerre. Pas un instant, au milieu de ses pires tortures, il ne murmura.

Du premier au dernier homme, du plus petit au plus grand, il savait pourtant qu'il souffrait pour un mot, pour un principe immatériel, pour une Idée. Il savait qu'au point de vue des avantages tangibles il aurait eu tout intérêt à céder aux propositions allemandes. Il savait que s'il

eût dit oui, à la demande de passage par nos routes, il eût été sauvegardé, épargné dans ses biens et dans sa chair. Il semblait aux yeux de certains avoir l'âme d'un trafiquant : il ne voulut rien vendre au prix d'une honte!

Il savait qu'une résistance pour la forme, une parade à la frontière, quelques coups de feu, quelques morts auraient sauvé les apparences. Il approuva ses gouvernants de ne même pas envisager cette combinaison. Lui qui s'était opposé trop souvent, dans son ensemble, aux lois de défense nationale, il ne pensa pas un seul instant à faire ce raisonnement simpliste que, s'il n'eût pas eu d'armée, comme le Luxembourg, et s'il se fût seulement abrité derrière les traités qui garantissaient son indépendance, rien de bien fâcheux ne lui fût arrivé. Cette réflexion était à la portée de tous. Nul ne la fit tout haut. Nul ne la fit dans son cœur.

Ecrasés, meurtris, chassés, ruinés, les pauvres gens n'avaient qu'une pensée : la Victoire, qu'un orgueil : l'Honneur sauf! Lorsque après leur entrée à Bruxelles, les Allemands, pour exciter la populace contre le gouvernement d'Anvers, auteur responsable, prétendaient-ils, de ses malheurs, publièrent les nouvelles demandes de libre

et pacifique passage, faites par eux après l'héroïque résistance de Liège « qui avait sauvé l'honneur des armes belges », et le refus dédaigneux du roi, la pauvre foule des opprimés ne vit, dans ces avances révélées, qu'un hommage à sa valeur. Pas un lassé ne dit : Pourquoi cette fois n'a-t-on pas cédé ?

Noblesse native d'une race que l'étranger crut longtemps médiocre, exclusivement pratique, amie excessive du juste milieu ! Interrogez les réfugiés, privés, depuis des mois, de leur foyer, interrogez les malheureux restés là-bas, sous la lourde botte, aucun, pas plus maintenant qu'il y a cinq mois, ne songe un instant à se plaindre d'avoir en somme été sacrifié à l'honneur. C'est si naturel qu'ils ne se croient pas héroïques. Ils ont agi tout simplement, comme il fallait. Je devais le noter ici, pour bien marquer la différence d'âme — après le récit de tant de crimes et de tant de bassesses — entre la victime et son bourreau.

La Belgique, pantelante et déchirée, n'est pas morte. Elle ne peut plus mourir depuis qu'aux yeux du monde, elle a incarné un principe nécessaire à la vie du monde. Elle sait qu'elle ne mourra pas, et que son sacrifice même et son apparente mort sont la plus belle preuve

de sa vie. Elle a une confiance émouvante, que ne peuvent ébranler ni les souffrances répétées, ni une oppression chaque jour plus odieuse, ni même le temps. Elle croit à Celui qui châtie les nations coupables, comme les individus criminels. Elle attend. Debout dans son sang, muette, elle appelle par son silence même, et par sa fière douleur, la Justice dont elle a faim et dont elle a soif !

XIX

LA REVANCHE DU DROIT

Devant Dieu et devant les hommes, la cause est entendue. Dieu choisira son heure pour punir. Déjà le monde a jugé. Pour le faire, il n'a pas attendu de connaître la série complète des cruautés allemandes Dès les premières scènes de la tragédie belge, il en a deviné toute l'horreur. Les rapports décisifs de la Commission d'enquête, les documents résumés dans ces pages montreront à tous ceux qui, dans leur cœur, ont déjà prononcé la sentence, qu'ils ne se sont pas trompés. Qu'ils se hâtent de formuler tout haut la condamnation! La Belgique, État neutre qu'on a voulu égorger, a droit à la protestation de tous les neutres. Nation honnête qui paie le respect de sa parole, elle a droit à l'appui de tous les gens d'honneur. Nation martyre enfin, elle a droit à la formidable pitié de tous ceux qui ont un cœur et un bras. Qu'attendent-ils? Que l'on connaisse par le menu tous les détails du supplice? Il faudrait patienter

pour cela jusqu'à la libération du territoire belge. Que l'Allemagne fasse son *mea culpa* ? C'est avoir une singulière idée de sa science et de sa bonne foi. Un jour seulement, convaincue de son crime, elle s'apercevra de sa faute. C'est quand elle sera battue. Ce peuple orgueilleux et servile, qui a brutalement méprisé le Droit quand il croyait avoir la Force, le respectera, quand la Force sera sans conteste du côté du Droit. Alors ses maîtres et ses chefs regretteront leurs théories de Barbares organisés ; alors ses soldats regarderont avec désespoir, sur leurs mains retombées, un sang que rien sur terre ne pourra effacer ; alors ses intellectuels ne diront plus sans examen : *Il n'est pas vrai !* Ayant retrouvé, par la grâce de la défaite, cet esprit critique dont ils se targuaient aux heures de paix, soucieux enfin de leur responsabilité, et de ce qu'ils appelleront leur honneur, ils ne songeront plus à nier. Nous leur mettrons sous les yeux le dossier, chaque jour grossi, des atrocités qu'ils persistent à ne pas voir, et, devant cet amas monstrueux de turpitudes et de cadavres, ils ne pourront s'empêcher de frémir de honte et de crainte !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

76337. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

Books not returned on time are subject to a fine of 50c per volume after the third day overdue, increasing to $1.00 per volume after the sixth day. Books not in demand may be renewed if application is made before expiration of loan period.

MAR 1 1918

50m-7,'16

YB 21

305967

D626
G3N65

Nottowado

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

G.E.STECHERT & Co. NEW YORK

